



**Rapport annuel 2015**



## Contenu

1. Rapport de gestion de la SNCB établi en application des articles 95 et 96 du Code des Sociétés
  - 1.1. Corporate Governance
  - 1.2. Rapport de rémunération
2. Introduction aux comptes
3. Etats financiers
  - 3.1. Notes aux comptes
4. Secteurs d'activités
5. Rapport du Collège des Commissaires

1. Rapport de gestion de la SNCB établi  
en application des articles 95 et 96  
du Code des Sociétés



# Rapport de gestion de la SNCB établi en application des articles 95 et 96 du Code des Sociétés

Conformément au prescrit des articles 95 et 96 du Code des Sociétés, le Conseil d'Administration établit son rapport de gestion.

## 1. Evolution des activités et des résultats

### *Référentiel comptable*

Depuis l'exercice 2011, la comptabilité de la SNCB (anciennement nommé SNCB Holding) est tenue selon les normes comptables IFRS, conformément à l'article 89 du contrat de gestion conclu avec l'Etat, mais aussi afin de répondre aux attentes des investisseurs.

Les comptes annuels sociaux sont cependant établis selon deux référentiels comptables (normes belges B-GAAP et normes IFRS). La dualité des référentiels conduit à des chiffres différents, étant donné que les règles comptables varient selon les normes appliquées. Le résultat net selon IFRS de 2015 s'élève à € 177,7 millions, mais doit être retraité comme suit pour correspondre au résultat net selon B-GAAP (€ 164,6 millions):

- provision financière pour produits dérivés non actée en B-GAAP (€ +19,9 millions)
- variations de la juste valeur relative aux autres instruments financiers non actées en B-GAAP (€ -39,6 millions) ;
- plus-values sur actifs corporels réévalués actées en B-GAAP (€ 2,3 millions) ;
- autres adaptations IFRS (€ 4,3 millions).

Etant donné que le présent rapport de gestion doit être joint aux comptes déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique, lesquels sont établis selon les normes belges, les chiffres mentionnés ci-après ont donc été déterminés selon ce référentiel comptable. Ce sont d'ailleurs ces comptes qui font l'objet du rapport de certification établi par le Collège des Commissaires.

Les comptes sociaux IFRS sont consultables sur le site internet de l'entreprise ([http://www.belgianrail.be/fr/corporate/Publications/rapport\\_annuel.aspx](http://www.belgianrail.be/fr/corporate/Publications/rapport_annuel.aspx))

## Compte de résultats

Compte de résultats (en mio €) - B-GAAP	2015	2014	Delta
<b>Ventes et prestations de services</b>	<b>2.450,6</b>	<b>2.552,1</b>	<b>-101,5</b>
Chiffre d'affaires	2.231,9	2.385,2	-153,3
Stocks en cours de fabrication et produits finis et commandes en cours d'exécution	47,5	15,7	31,8
Production immobilisée	138,1	112,4	25,7
Autres produits d'exploitation	33,1	38,8	-5,7
<b>Charges de ventes et de prestations de services</b>	<b>-2.450,6</b>	<b>-2.560,8</b>	<b>110,2</b>
Approvisionnements et marchandises	-83,0	-77,4	-5,6
Services et bien divers	-2.363,2	-2.477,2	114,0
Rémunérations, charges sociales, pensions	0,0	0,0	0,0
Autres charges d'exploitation	-4,4	-6,2	1,8
<b>EBITDA</b>	<b>0,0</b>	<b>-8,7</b>	<b>8,7</b>
Amortissements	-361,0	-354,9	-6,1
Réductions de valeur	-2,2	-17,6	15,4
Provisions	71,1	-28,9	100,0
<b>EBIT</b>	<b>-292,2</b>	<b>-410,1</b>	<b>117,9</b>
Résultat financiers	339,8	319,6	20,2
<b>EBT</b>	<b>47,6</b>	<b>-90,5</b>	<b>138,1</b>
Résultat exceptionnel	117,1	-421,8	538,9
<b>Résultat net</b>	<b>164,6</b>	<b>-512,3 *</b>	<b>676,9</b>

\*Dont l'impact de la restructuration au 1er janvier 2014 s'élève à -383,2

### EBITDA

Un des indicateurs essentiels de la performance financière de l'entreprise est son cash flow opérationnel brut, lequel peut être mesuré par l'EBITDA (Earnings Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization).

L'EBITDA (B-GAAP) en 2015 s'élève à € -10.399.

### Autres éléments significatifs du résultat

Après prise en compte des amortissements (€ -361,0 millions), des réductions de valeur (€ -2,2 millions) et des provisions (€ 71,1 millions), le résultat d'exploitation (EBIT) s'élève à € -292,2 millions en 2015.

Les résultats financiers de 2015 sont positifs à hauteur de € 339,8 millions. Ces résultats se composent principalement des amortissements nets des subsides en capital (€ 349,8 millions), des amortissements des NPV perçues antérieurement lors d'opérations de financement alternatif (€ 10,3 millions), de la reprise de la provision financière pour

produits dérivés liés à la dette financière (€ 20,2 millions), des charges nettes de la dette supportées par la SNCB (€ -48,7 millions) et des dividendes des filiales, coentreprises et sociétés non consolidées (€ 12,0 millions).

Les résultats exceptionnels s'élèvent à € 117,1 millions et se composent principalement de € 164,1 millions € de plus-values (dont € 156,6 millions suite à l'apport d'activités à THI Factory, une entreprise avec laquelle il existe un lien de participation), de € -38,9 millions d'amortissements nets exceptionnels des actifs incorporels et corporels et de € -2,3 millions € de réductions de valeur sur immobilisations financières (dont € -2,2 millions sur la participation dans B-Logistics). Le 19 juin 2015 la SNCB a conclu un accord avec un fonds d'investissement par lequel elle a cédé le contrôle dans B-Logistics le 7 octobre 2015 et garde une participation de 31,12%.

Le résultat net de l'exercice est positif à concurrence de € 164,6 millions.

## Bilan

Bilan (en Mio €) - B-GAAP	2015	2014	Δ	Δ %
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>8.405,2</b>	<b>7.993,2</b>	<b>412,0</b>	<b>5,2%</b>
Immobilisations incorporelles	262,1	268,2	-6,1	-2,3%
immobilisations corporelles	7.548,3	7.370,5	177,8	2,4%
immobilisations financières	594,8	354,5	240,3	67,8%
<b>Actifs circulants</b>	<b>3.536,8</b>	<b>3.894,3</b>	<b>-357,5</b>	<b>-9,2%</b>
Créances à plus d'un an	1.101,7	1.143,4	-41,7	-3,6%
Stocks et commandes en cours d'exécution	308,0	255,9	52,1	20,4%
Créances à un an au plus	1.129,3	1.346,3	-217,0	-16,1%
Placements de trésorerie	673,2	851,9	-178,7	-21,0%
Valeurs disponibles	118,8	87,0	31,8	36,6%
Comptes de régularisation	205,8	209,8	-4,0	-1,9%
<b>Actif</b>	<b>11.942,0</b>	<b>11.887,5</b>	<b>54,5</b>	<b>0,5%</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>6.128,8</b>	<b>5.689,0</b>	<b>439,8</b>	<b>7,7%</b>
Capital	249,0	249,0	0,0	0,0%
Plus-values de réévaluation	146,6	148,9	-2,3	-1,6%
Pertes reportées	-371,6	-536,2	164,6	-30,7%
Subsides en capital	6.104,8	5.827,3	277,5	4,8%
<b>Provision et impôts différés</b>	<b>668,7</b>	<b>761,2</b>	<b>-92,5</b>	<b>-12,2%</b>
Provisions	668,7	761,2	-92,5	-12,2%
<b>Dettes</b>	<b>5.144,5</b>	<b>5.437,3</b>	<b>-292,8</b>	<b>-5,4%</b>
Dettes à plus d'un an	2.690,8	2.555,1	135,7	5,3%
Dettes à un an au plus	2.001,9	2.415,8	-413,9	-17,1%
Comptes de régularisation	451,8	466,4	-14,6	-3,1%
<b>Passif</b>	<b>11.942,0</b>	<b>11.887,5</b>	<b>54,5</b>	<b>0,5%</b>

Le total du bilan de la SNCB au 31 décembre 2015 s'élève à € 11.942,0 millions, ce qui représente une augmentation de € 54,5 millions par rapport au 31 décembre 2014 (€ 11.887,5 millions).

La structure bilantaire reste caractérisée par une part importante d'actifs immobilisés (€ 8.405,2 millions), représentant essentiellement les immobilisations corporelles (€ 7.548,3 millions).

Les immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à € 7.810,4 millions à 31 décembre 2015 et augmentent de 171,8 millions € par rapport au 31 décembre 2014, conséquence principalement des investissements réalisés (693,9 millions €) atténués par les amortissements (-399,9 millions €) et par les cessions (-122,9 millions €).

Les nouveaux investissements ont trait entre autres pour 372,5 millions € à l'acquisition et à la rénovation de matériel roulant, pour 183,4 millions € à l'accueil des voyageurs et pour 110,8 millions € à la construction et aménagements des ateliers.

Ces immobilisations ont été financées pour 76,60 % par les subsides en capital de l'entité fédérale, 0,53 % par les autres collectivités publiques et 22,87 % par emprunts.

Le reste de l'actif est formé par les actifs circulants (€ 3.536,8 millions) qui comprennent entre autres € 1.101,7 millions de créances à plus d'un an, € 1.129,3 millions de créances à un an au plus et € 792,0 millions de placements de trésorerie et valeurs disponibles.

Parmi les créances figurent notamment pour € 1.411,8 millions de créances envers l'Etat dans le cadre de la reprise de la dette au 1er janvier 2005 (Back to Back) ainsi que des créances envers l'État et les régions dans le cadre de contrats particuliers de financement des investissements et dans le cadre du contrat de gestion et pour € 295,5 millions de cautionnements déposés dans le cadre des CSA (« Credit Support Annex ») liés à des produits de couverture financière. Suite à un contrôle fiscal portant sur l'application de la loi sur la relance économique pour l'exercice d'imposition 2013, la SNCB a payé un montant à sa charge de € 50,9 millions, dont € 7,8 millions d'intérêts et € 8,2 millions qui concernent la part relative aux activités commerciales. Pour le solde de € 34,9 millions relatif aux missions de services publics, il a été comptabilisé une créance envers l'Etat en application des dispositions en vigueur.

Le passif est principalement constitué de € 6.128,8 millions de capitaux propres, de € 668,7 millions de provisions pour risques et charges, de € 2.690,8 millions de dettes à plus d'un an et de € 2.001,9 millions de dettes à un an au plus. Les provisions sont affectées notablement par les taux d'intérêt.

### ***Evolution de la dette***

La dette nette financière s'élève au 31 décembre 2015 à € 2.936,9 millions, soit un accroissement sur 1 an de € 62,7 millions.

Par dette nette financière de la SNCB, il faut entendre le solde nominal des dettes et créances auprès d'une institution financière ou traitées sur le marché des capitaux (€ 2.999,2 millions) :

- + les prêts de trésorerie (cash-pooling) et les dettes portant intérêts vis-à-vis des filiales et sociétés apparentées (€ 181,8 millions) ;
- les avances de trésorerie (cash-pooling) et les créances portant intérêts vis-à-vis des filiales et sociétés apparentées (€ 23,1 millions) ;
- les opérations "Back-to-Back" conclues avec l'Etat dans le cadre de la reprise de la dette au 1er janvier 2005 (€ 221,0 millions).

La dette nette financière au 31 décembre 2015 se décompose de :



<i>Dettes nettes financières (millions €)</i>	Total	Dont dette
Rubrique du bilan		
A. Dettes financières	2.520,2	2.514,7
D. Autres dettes	156,0	152,8
<b>VIII. Dettes à plus d'un an</b>		<b>2.667,5</b>
A. dettes à plus d'un an échéant dans l'année	359,6	359,2
B. Dettes financières	761,8	761,9
F. Autres dettes (*)	400,5	20,1
<b>IX. Dettes à un an au plus</b>		<b>1.141,2</b>
<b>Total dettes</b>		<b>3.808,7</b>
A.2 Créances (entreprises liées)	22,1	2,7
B.2 Créances (entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation)	17,5	17,5
<b>IV. Immobilisations financières</b>		<b>20,2</b>
B. Autres créances (*)	1.101,7	316,4
<b>V. Créances à plus d'un an</b>		<b>316,4</b>
B. Autres créances (*)	563,6	36,8
<b>VII. Créances à un an au plus</b>		<b>36,8</b>
B. Autres placements	673,2	379,6
<b>VIII. Placements de trésorerie</b>		<b>379,6</b>
<b>IX. Valeurs disponibles</b>	<b>118,8</b>	<b>118,8</b>
<b>Total actif</b>		<b>871,8</b>
<b>Dettes nettes financières</b>		<b>-2.936,9</b>

(\*) Principalement instruments financiers dérivés et créance "Back to Back"

Toutefois, la dette économique, à savoir la dette nette financière corrigée des cofinancements relatifs aux investissements, des subsides SPF perçus mais non encore affectés à des investissements et du solde net fournisseurs-clients s'élève à € 3.175,9 millions et a diminué de € 12,8 millions. Cette variation incombe pour € -5,6 millions au résultat cash, pour € 8,3 millions aux excédents d'investissements corporels et incorporels et pour € -25,5 millions au besoin en fonds de roulement.

La dette économique sous responsabilité propre, à savoir la dette économique déduction faite de la dette (intérêts et nominal) à charge de l'Etat se monte à 2.459,4 millions €, identique à celle de l'exercice précédent

Conformément à la politique financière, la partie à taux fixe de la dette nette à long terme devait être de minimum 65% et de maximum 75% de la dette nette totale à long terme. Au 31 décembre 2015, les pourcentages de dette à taux fixe et variable s'élèvent respectivement à 82,42 % et à 17,58 %. Ce dépassement du seuil maximum à taux fixe a été approuvé par le Conseil d'Administration du 28 mai 2015.

## **2. Evénements importants postérieurs à la clôture**

Les seuls éléments significatifs postérieurs à la date de clôture pouvant impacter les états financiers de la SNCB sont les attentats perpétrés le 22 mars 2016 à Zaventem et à Bruxelles. Leur impact sur la mobilité et donc sur le chiffre d'affaires et sur les coûts (dont coûts de la sécurité) n'a pas encore pu être estimé.

## **3. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société**

Hormis les circonstances évoquées ci-après au point des risques, il y a lieu de noter qu'actuellement, un nouveau contrat de gestion n'a pas encore été conclu avec l'Etat.

Les travaux préparatoires en vue de l'établissement d'un nouveau contrat de gestion entre la SNCB et l'Etat ont été entamés. Outre les obligations de la SNCB, le contrat de gestion définira également les dotations que la SNCB recevra pour ses missions de service public aux niveaux tant des investissements que de l'exploitation, ainsi que l'offre, la politique commerciale et tarifaire.

En attendant, le contrat de gestion 2008-2012 a été prolongé et des règles provisoires ont été fixées pour la période de transition.

Le gouvernement fédéral belge a annoncé en octobre 2014 ses priorités et ses contraintes financières pour la période 2015-2019. Le cadre financier déterminé par le gouvernement fédéral belge a décidé que les dotations pour l'ensemble SNCB et Infrabel seraient réduites d'un montant agrégé de € 2,1 milliards pour la période 2015-2019, en commençant par une diminution de € 188 millions (ce montant va augmenter linéairement jusqu'à € 663 millions en 2019). Outre l'annonce des contraintes financières pour la période 2015-2019, le gouvernement précédent avait déjà pris des mesures de réduction de dotations qui continuent) avoir un impact sur la SNCB.

## **4. Activités en matière de recherche et de développement**

La société n'a mené aucune activité significative en matière de recherche et de développement durant l'exercice 2015.

## **5. Succursales**

La SNCB ne dispose pas de succursales.

## 6. Application des règles de continuité

Les états financiers ont été établis sur une base de continuité des activités principales de la SNCB. La SNCB dispose de la possibilité de faire appel à une garantie de l'Etat belge pour un montant jusqu'à € 1.138 millions (la SNCB n'a pas fait appel à cette garantie de l'Etat et n'a actuellement pas l'intention de faire appel à cette garantie).

Le rating de la SNCB est stable depuis sa dégradation en 2011, par les agences de notation Moody's (de Aa1 à A1, avec perspective "stable ") et Standard & Poor's (de AA à A+, avec perspective "négative"). Depuis lors, ces ratings ont été confirmés à plusieurs reprises, la dernière fois le 27 novembre 2015 par Moody's et le 13 avril 2015 par Standard & Poor's.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration du 25 mars 2016 a approuvé le planning financier de 2016, selon lequel aucun problème de financement n'apparaît jusqu'à la prochaine assemblée générale.

## 7. Reporting et contrôle

Une attention particulière a été consacrée en 2014 à la mise en place d'outils de contrôle budgétaire et de reporting avec pour objectifs de minimiser les risques de non-respect des objectifs budgétaires et d'aligner l'ensemble des directions de l'entreprise sur des objectifs communs aussi bien en termes économiques et financiers qu'en termes opérationnels et de qualité de service à la clientèle.

Les indicateurs-clés de performance (KPI) mis en place dans ce cadre seront également utilisés pour rapporter à l'Etat les obligations de performance contenus dans le contrat de gestion.

Chaque mois, un rapport d'activités des opérations financières est établi par le service Trésorerie à l'intention du management de la Direction Finance, de la Comptabilité, de l'Audit Interne et du Collège des Commissaires.

Chaque trimestre, la Direction Finance fait rapport sur les activités financières au Comité de Direction, au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration, dans le cadre de la présentation des états financiers.

Par ailleurs, l'Audit Interne est chargé de contrôler le respect de la politique financière définie par l'entreprise en ce qui concerne la gestion de trésorerie et de la dette, la politique d'investissement la gestion des risques financiers.

Eu égard à la réglementation interne en vigueur concernant la gestion et la réduction des risques, il est clair que les contrats existants en matière de produits dérivés n'auront qu'un impact marginal sur les risques de prix, de crédit, de liquidité et de cash flow de la société.

Trimestriellement, ces risques sont évalués à leur valeur de marché et les provisions nécessaires sont constituées ou reprises.

Conformément à l'article 67 du contrat de gestion avec l'Etat, la Direction Finance fait rapport périodiquement au sujet de l'utilisation des moyens financiers du Fonds RER auprès de la Direction générale Politique de Mobilité durable et ferroviaire et au Ministre des Entreprises Publiques.

## **8. Risques et incertitudes liés à l'utilisation d'instruments financiers et à la situation financière de la société**

La SNCB mène une gestion active en vue de maîtriser les risques de liquidité, de change, d'intérêt et de crédit. A cet effet, elle a arrêté une politique financière, approuvée par le Conseil d'Administration, par laquelle cette gestion des risques est strictement réglementée.

Pour gérer les risques financiers on peut faire appel à des produits dérivés à savoir les swaps, forward rate agreements, options, contrats de change à terme ayant comme sous-jacents un taux d'intérêt, l'inflation, un taux de change, des produits énergétiques (e.a. le diesel et l'électricité de traction) ou un crédit.

Ces opérations sont comptabilisées suivant les normes IAS 32 et 39 pour les comptes publiés en "full IFRS", et conformément à la législation comptable belge pour les comptes publiés en Belgian GAAP.

Pour la conclusion de transactions de couverture, il faut préalablement consulter trois contre-parties.

Les opérations de trading sont exclues.

### ***Risque de liquidité***

Lorsque des financements sont contractés, on tient compte de l'évolution prévue des cash flows futurs, dans le but de niveler et de réduire au mieux les soldes de trésorerie.

Par ailleurs, le risque de liquidité est couvert par un étalement des échéances de la dette dans le temps. Ainsi, 20% au maximum de la dette nette à long terme peut venir à échéance dans la même année, avec un maximum de 10% de la dette par trimestre.

### ***Risque de change***

Toute opération d'endettement et chaque investissement qui impliquerait un risque de change cumulé supérieur à € 5 millions, devra être immédiatement et entièrement couvert en euro.

La position couverte peut être assortie d'un taux d'intérêt flottant ou fixe.

### ***Risque de taux d'intérêt***

Les méthodes de travail pour limiter les risques de liquidité sont également appliquées pour couvrir les risques de taux d'intérêt.

L'objectif est que la part de la dette à taux fixe représente 65% à 75% de la dette nette à long terme. Ce pourcentage peut être adapté en fonction des conditions du marché, moyennant le respect des procédures fixées.

Les préfinancements contractés par la SNCB pour le matériel RER et pour l'achat des locomotives de série 18, qui ont fait l'objet de couvertures, ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio.

## *Risque de crédit*

Les placements doivent avoir un caractère de prêt et ne peuvent pas se faire en capital à risque. Ils sont soumis à des critères stricts de rating minimum des contre-parties, en fonction de la durée du placement.

On a également fixé des montants maximum par contre-partie. Ces limites ne s'appliquent pas aux instruments émis ou garantis par l'Etat Belge, la Région Flamande, la Région Wallonne, la Communauté Française, la Communauté Germanophone ou la Région de Bruxelles Capitale ainsi qu'aux US Treasuries et les placements auprès d'Eurofima.

Ces limites ne s'appliquent pas non plus aux placements contractuels obligatoires dans le cadre de transactions de leasing auprès de la contrepartie du leasing ou la société mère de la contrepartie. Ces placements peuvent s'élever jusqu'à concurrence de l'encours des obligations de leasing.

Pour les produits dérivés, le risque de crédit vis-à-vis des contre-parties doit être réparti et couvert systématiquement par la conclusion de contrats CSA (Crédit Support Annex). Dans le cadre de contrats de ce type, on calcule régulièrement quel montant net devrait être payé soit par la SNCB, soit par la contre-partie, en cas de terminaison immédiate de l'encours intégral des produits dérivés conclus avec celle-ci.

Par le recours aux CSA, le risque est limité à un montant maximum qui varie en fonction du rating de chaque partie. Une dégradation continue du rating de la SNCB aurait comme conséquence que des montants importants devraient être mis en dépôt auprès des contre-parties conformément aux dispositions de ces CSA conclus.

Quant aux contre-parties ayant reçu un "negative credit watch", aucune opération nouvelle ne peut être conclue pendant la période de "negative credit watch".

L'obligation de conclure un CSA ne s'applique pas à Eurofima.

## **Préfinancements et cofinancements régionaux**

La convention de coopération entre l'Etat, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale se rapportant au plan d'investissement pluriannuel 2001-2012 de la SNCB (alors unitaire) prévoit :

- le préfinancement de projets d'infrastructure d'intérêt régional, par lequel les montants préfinancés sont remboursés par l'Etat fédéral et les charges d'intérêt sont supportées par la Région concernée;
- le cofinancement de travaux concernant d'importants investissements ferroviaires, par lequel le coût du préfinancement (capital et intérêts) est intégralement remboursé par la Région concernée.

Les préfinancements suivants de la part de la SNCB ont cours actuellement :

- construction d'un parking à Louvain-la-Neuve (accord du 2 juin 2009) via un préfinancement avec la SNCB,

ainsi que les cofinancements suivants :

- construction d'une nouvelle voirie de désenclavement en vue de l'amélioration de l'accessibilité des abords de la gare de Malines, ainsi que réaménagement des espaces publics (accord du 19 décembre 2008) via un contrat de financement avec la SNCB;
- intégration d'une gare routière dans la future gare de Mons (accord du 1<sup>er</sup> mars 2010) ainsi que dans la gare actuelle de Namur (accord du 4 septembre 2012) par un contrat de financement avec la SNCB.

Des préfinancements prévus initialement, seul l'accord concernant la construction d'une nouvelle gare à l'aéroport de Gosselies n'a pas encore été signé.

Une convention de coopération a été conclue le 14 décembre 2010 pour la réalisation d'une remise pour trams pour De Lijn à Ostende.

### **Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché**

En application de l'Arrêté Royal du 10 août 2009, la SNCB est appelée à communiquer des informations complémentaires au sujet des transactions significatives avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché, notamment avec des sociétés qui remplissent plus d'un critère visé à l'article 16, §1<sup>er</sup>, alinéa premier du Code des Sociétés.

A l'exception de la vente d'activités à THI Factory et la restructuration de l'actionnariat du groupe B-Logistics, aucune transaction significative n'est effectuée avec d'autres filiales ou sous-filiales dont la SNCB n'est pas, directement ou indirectement, entièrement propriétaire.

A titre de prudence, il est précisé également qu'aucune transaction significative n'est effectuée à des conditions autres que celles du marché avec des entreprises dont l'Etat, actionnaire à 99,97 % de la SNCB, n'est pas, directement ou indirectement, entièrement propriétaire. Aucune transaction significative n'a non plus été effectuée à des conditions autres que celles du marché avec les membres des organes de gestion et de direction et les personnes qui leur sont liées.

## 1.1. Corporate Governance

## Corporate Governance

Les statuts de la SNCB sont fortement influencés par son statut juridique de Société anonyme de droit public. A ce titre, la SNCB est en premier lieu soumise à la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques. Pour les matières non visées par cette loi, elle est soumise au code des sociétés.

Dans le monde qui est le nôtre, la Corporate Governance constitue un enjeu majeur et requiert la plus grande attention et les règles les plus transparentes. La SNCB, en tant qu'entreprise publique, s'inscrit résolument dans ce mouvement de responsabilisation, de meilleure gestion et de meilleur contrôle de ses activités. En raison de ses missions de service public, la responsabilité sociétale de la SNCB se trouve directement engagée vis-à-vis de son actionnaire de référence – l'Etat – et de ses clients : les citoyens qui prennent le train.

### *Déclaration de gouvernance d'entreprise*

En ce qui concerne les règles de gouvernance d'entreprise, la SNCB se conforme au code de référence imposé par l'arrêté royal du 6 juin 2010 (M.B. du 28 juin 2010, p. 39622 et s.), sauf dispositions contraires de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques.

Pour mener à bien ses missions, la SNCB s'appuie non seulement sur son Conseil d'Administration, mais également sur trois comités spécialisés, le Comité d'Audit, le Comité de Nominations et de Rémunération et le Comité d'Orientation RER, ainsi que sur le Comité de Direction ou encore d'autres comités ou commissions de concertation tels que :

- le Comité de Pilotage
- la Commission Paritaire Nationale
- le Comité d'Entreprise Stratégique
- le Comité d'Orientation

Sans oublier les organes de contrôle comme le Commissaire du Gouvernement ou le Collège des Commissaires.

Pour une description plus détaillée de la structure de gestion et des règles de fonctionnement des organes de gestion, il est renvoyé à la Charte de Corporate Governance publiée sur le site internet de la SNCB ([www.sncb.be](http://www.sncb.be)).

### **Dérogation au Code belge de gouvernance d'entreprise 2009**

La SNCB se conforme aux principes et dispositions du Code belge de gouvernance d'entreprise 2009, à l'exception des dispositions 4.1, 4.2, 4.6 et 4.7.

Les dispositions 4.1 et 4.2 stipulent que le Conseil d'Administration établit des procédures de nomination et des critères de sélection pour les administrateurs et que c'est le président ou un autre administrateur non exécutif qui conduit le processus de nomination, cependant, l'article 162 bis §2 de la loi de 1991 stipule que le Roi nomme les administrateurs en fonction de la complémentarité de leurs compétences.

La disposition 4.6 stipule que les mandats des administrateurs ne doivent pas excéder quatre ans, alors que, conformément à l'article 162 bis §3 de la loi de 1991, les mandats des administrateurs de la SNCB ont une durée de 6 ans.

La disposition 4.7 stipule que le président est nommé par le Conseil; l'article 162 bis §5 prévoit, en revanche, que le président est nommé par le Roi.



## *Composition des organes de gestion et de contrôle en 2015*

### Conseil d'Administration

Président : Jean-Claude FONTINOY  
Administrateur Délégué : Jo CORNU  
Administrateurs : Eddy BRUYNINCKX, Valentine DELWART, Luc JORIS (jusqu'au 26 février 2015), Jean-Jacques CLOQUET (coopté par le Conseil d'Administration du 27 mars 2015), Kris LAUWERS, Valérie LEBURTON, Renaud LORAND, Saskia SCHATTEMAN et Dirk STERCKX

### Comité de Direction

#### **Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2015**

Président : Jo CORNU  
Directeurs Généraux : Michel ALLE (Finance)  
Vincent BOURLARD (Stations)  
Etienne DE GANCK (Transport)  
Richard GAYETOT (Technics)  
Bart DE GROOTE (Marketing & Sales)

#### **Du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre 2015**

Président : Jo CORNU  
Directeurs Généraux : Vincent BOURLARD (Stations)  
Etienne DE GANCK (Transport)  
Richard GAYETOT (Technics)  
Bart DE GROOTE (Marketing & Sales)

#### **A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2015**

Président : Jo CORNU  
Directeurs Généraux : Vincent BOURLARD (Stations)  
Etienne DE GANCK (Transport)  
Bart DE GROOTE (Marketing & Sales)  
Richard GAYETOT (Technics)  
Olivier HENIN (Finance)

### Comité d'Audit

Président : Dirk STERCKX  
Membres : Valentine DELWART, Kris LAUWERS, Renaud LORAND

## Comité de Nominations et de Rémunération

Président : Jean-Claude FONTINOY  
Membres : Jo CORNU, Luc JORIS (jusqu'au 26 février 2015), Jean-Jacques CLOQUET (à partir du 27 mars 2015), Eddy BRUYNINCKX

## Comité d'Orientation RER

Président : Jo CORNU  
Membres : Valentine DELWART et Kris LAUWERS  
Les 3 administrateurs représentant les Régions au sein du Conseil d'Administration qui doivent encore être désignés.

## Commissaire du Gouvernement

Olivier VANDERIJST (jusqu'au 18 mars 2015)  
Françoise DEMEUSE (à partir du 18 mars 2015)

## Collège des Commissaires pour le contrôle des comptes statutaires

Président : S.C.R.L. Mazars réviseurs d'entreprises , représentée par Philippe GOSSART  
Membres : Michel de FAYS, Rudy MOENS et S.C.R.L. Grant Thornton, représentée par Ria VERHEYEN

## Commissaires-réviseurs pour le contrôle des comptes consolidés

Ria VERHEYEN au nom de la S.C.R.L. Grant Thornton et Philippe GOSSART au nom de la S.C.R.L. Mazars réviseurs d'entreprises

## 1. Conseil d'Administration

### Composition

Le Conseil est composé de 10 membres, en ce compris l'Administrateur délégué. Un tiers de ses membres au minimum doivent être de l'autre sexe (article 162 bis §1<sup>er</sup> de la loi du 21 mars 1991 et arrêté royal du 14 octobre 2013 portant démission honorable et nomination des membres du conseil d'administration). La parité linguistique est respectée. Les administrateurs sont nommés par le Roi, par arrêté délibéré en Conseil des Ministres (article 162 bis §2 alinéa 1 de la loi du 21 mars 1991).

Le mandat de tous les administrateurs a pris cours au 14 octobre 2013 pour un terme de six ans.

Fonctions principales exercées en dehors de la SNCB par les administrateurs non-exécutifs :

- M. FONTINOY : Expert au Cabinet du Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères, Président de la SA EUROGARE, administrateur de sociétés ;
- M. BRUYNINCKX : Administrateur délégué du Havenbedrijf Antwerpen ;
- M. CLOQUET, CEO Brussels South Charleroi Airport ;
- Mme DELWART : Secrétaire générale du MR ;
- M. JORIS : Administrateur de sociétés ;
- M. LAUWERS : Directeur général adjoint de la STIB ;
- Mme LEBURTON : Directrice générale de la Société Wallonne des Aéroports ;
- M. LORAND : Chef de Cabinet du Président du Gouvernement Wallon, Président de BELGOCONTROL, Administrateur de SNCB Logistics SA ;
- Mme SCHATTEMAN : Directrice Marketing Microsoft Belgique-Luxembourg ;
- M. STERCKX :

### Fonctionnement - Fréquence des réunions

L'article 10 des statuts stipule que le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et, au moins, quatre fois par an.

**Durant l'année 2015, le Conseil s'est réuni 17 fois. Mme DELWART et MM. BRUYNINCKX et CLOQUET n'ont pas pris part à 2 réunions ; Mme SCHATTEMAN et M. JORIS n'ont pas pris part à 1 réunion . Les autres administrateurs étaient présents à toutes les réunions. Le taux moyen de présence est de 94,8 %.**

Dans les cas exceptionnels, dûment justifiés par l'urgence et l'intérêt social (sauf cas exclus par la loi), les décisions du Conseil d'Administration peuvent être prises par consentement unanime des administrateurs, exprimé par écrit.

**Cette procédure n'a pas été utilisée en 2015.**

### Compétences

Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de l'entreprise publique.

Le Conseil contrôle la gestion assurée par le Comité de Direction. Le Comité de Direction fait régulièrement rapport au Conseil.

Le Conseil, ou son président, sans préjudice des pouvoirs lui conférés par l'article 162 bis §5 (de la loi du 21 mars 1991), peut, à tout moment, demander au Comité de Direction un rapport sur les activités de l'entreprise ou sur certaines d'entre elles.

En 2015, le Conseil d'Administration a pris des décisions sur et assuré le suivi d'un certain nombre de dossiers importants :

- la situation financière de la SNCB et la stabilisation de la dette ;
- le plan d'entreprise 2016-2020 ;
- la ponctualité et la sécurité du trafic ferroviaire ;
- la rationalisation et la gouvernance des filiales ;
- la réorganisation du groupe Eurostation;
- la recapitalisation de la filiale SNCB Logistics SA ;
- l'acquisition de nouveau matériel roulant ;
- l'étude des réseaux suburbains ;
- les grands projets de gares.

## 2. Comité d'Audit

L'existence du Comité d'Audit est prévue par la loi du 21 mars 1991 à l'article 161 ter.

### Fonctionnement - Fréquence des réunions

Le Comité se réunit à intervalles réguliers. Le président du Comité peut convoquer des réunions spéciales afin que le Comité puisse mener à bien sa mission.

Les administrateurs qui ne sont pas membres du Comité d'Audit peuvent, s'ils le souhaitent, assister aux réunions.

**Durant l'année 2015, le Comité d'Audit s'est réuni 14 fois. Mme DELWART n'a pas pris part à 3 réunions ; les autres membres étaient présents à toutes les réunions. Le taux moyen de présence est de 94,6 %.**

### Compétences

Le Comité d'Audit assume les tâches que lui confie le Conseil d'Administration. En outre, il a pour mission d'assister le Conseil d'Administration par l'examen d'informations financières, notamment les comptes annuels, le rapport de gestion et les rapports intermédiaires. Il s'assure également de la fiabilité et de l'intégrité des rapports financiers en matière de gestion des risques.

## 3. Comité de Nominations et de Rémunération

L'existence du Comité de Nominations et de Rémunération est prévue par la loi du 21 mars 1991 à l'article 161 ter.

## Fonctionnement - Fréquence des réunions

Le Comité se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt de la Société.

En 2015, le Comité de Nominations et de Rémunération s'est réuni 9 fois. M. JORIS n'a pas pris part à 1 réunion. Les autres membres étaient présents à toutes les réunions. Le taux moyen de présence est de 96,3 %.

## Compétences

Le Comité rend un avis sur les candidatures proposées par l'administrateur délégué en vue de la nomination des membres du Comité de Direction.

Il fait des propositions au Conseil au sujet de la rémunération et des avantages accordés aux membres du Comité de Direction et aux cadres supérieurs et suit ces questions de manière continue.

Il assume également les tâches que le Conseil d'Administration lui confie.

### **4. Comité d'orientation RER**

Ce Comité a été créé par la loi du 19 avril 2014 modifiant la loi du 21 mars 1991 en ce qui concerne la constitution du Comité d'Orientation RER (articles 161 sexies à 161 octies). Ce Comité n'a pas encore été installé dans l'attente de la désignation des représentants des Régions au sein du Conseil d'Administration, qui sont d'office membres du Comité d'Orientation RER.

## Compétences

Le Comité d'Orientation RER établit une proposition de plan quinquennal relative à l'exploitation du RER qui sera soumise à l'approbation du Conseil d'Administration. Il rend chaque année un rapport sur la mise en œuvre du plan quinquennal et formule des recommandations sur celle-ci.

De sa propre initiative ou à la demande du Conseil d'Administration, il rend un avis préalable sur les propositions de décisions relatives à l'exploitation du RER.

### **5. Comité de Direction**

## Composition

- L'administrateur délégué est nommé par le Roi, par arrêté délibéré en Conseil des Ministres, pour un terme renouvelable de 6 ans (article 162 quater de la loi du 21 mars 1991).

Le Conseil d'Administration nomme les membres du Comité de Direction sur proposition de l'administrateur délégué et après avoir pris l'avis du Comité de Nominations et de Rémunération (article 162 quater de la loi du 21 mars 1991).

Tous les membres du Comité de Direction remplissent au sein de la SNCB, ou pour la représentation de celle-ci, des fonctions de plein exercice (article 162 quater de la loi du 21 mars 1991).

### **Fonctionnement - Fréquence des réunions**

Les réunions du Comité de Direction se tiennent en principe chaque semaine, d'ordinaire le lundi.

**En 2015, le Comité de Direction s'est réuni 49 fois.**

### **Compétences**

Le Comité de Direction est chargé de la gestion journalière et de la représentation en ce qui concerne cette gestion, de même que de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration.

Les membres du Comité de Direction forment un collège. Ils peuvent se répartir les tâches.

## **6. Commissaire du Gouvernement**

L'article 162 nonies de la loi du 21 mars 1991 dit : « La SNCB est soumise au pouvoir de contrôle du Ministre ayant les chemins de fer dans ses attributions. Ce contrôle est exercé à l'intervention d'un commissaire du Gouvernement, nommé et révoqué par le Roi, sur la proposition du Ministre concerné. »

Le commissaire est invité à toutes les réunions du Conseil d'Administration et du Comité de Direction, sa voix est consultative. En outre, il participe avec voix consultative aux réunions du Comité d'Audit.

## **7. Collège des Commissaires**

L'article 25 §1<sup>er</sup> de la loi du 21 mars 1991 dit : « Le contrôle de la situation financière, des comptes annuels et de la régularité, au regard de la loi et du statut organique, des opérations à constater dans les comptes annuels, est confié, dans chaque entreprise publique autonome, à un Collège des Commissaires qui compte quatre membres. Les membres du collège portent le titre de commissaire. »

Le Collège est composé de quatre membres dont deux sont nommés par la Cour des Comptes parmi ses membres et les deux autres sont nommés par l'Assemblée Générale parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'entreprises.

L'Assemblée Générale de la SNCB du 30 mai 2014 a approuvé la prolongation unique, pour les exercices sociaux 2014 à 2016, du mandat de commissaire-réviseur confié à la SCRL Grant Thornton et à la SCRL Mazars pour le contrôle externe des comptes statutaires et consolidés de la SNCB. La société Mazars est représentée par M. Philippe GOSSART et la société Grant Thornton par Mme Ria VERHEYEN.

## 1.2. Rapport de rémunération

## Rapport de Rémunération

### 1. Rémunération des membres du Conseil d'Administration

L'article 162 quinquies de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économique stipule en son §2 que l'Assemblée Générale détermine la rémunération des membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale du 31 mai 2006 a fixé les principes, exposés ci-dessous, afin de déterminer les rémunérations des administrateurs à l'exception de l'administrateur délégué qui ne perçoit pas de rémunération ou de jetons de présence comme membre du Conseil d'Administration et des Comités.

Le calcul de la rémunération des administrateurs n'a pas changé en 2015.

La rémunération brute du président se compose d'une partie annuelle fixe qui s'élève à € 39.200 et d'une partie variable constituée par les jetons de présence aux réunions. Ces jetons sont de :

- € 500 par Conseil ;
- € 400 par Comité auquel il participe.

En outre, il perçoit une indemnité annuelle pour frais de fonctionnement de € 2.400 et a une voiture de service à sa disposition.

La rémunération brute des autres administrateurs se compose d'une partie annuelle fixe de € 13.600 et d'une partie variable constituée par les jetons de présence. Ces jetons sont de :

- € 500 par Conseil ;
- € 400 par réunion des autres Comités.

En outre, ils perçoivent une indemnité annuelle pour frais de fonctionnement de € 1.200. La présence aux réunions est une condition nécessaire à l'obtention du jeton de présence. Les administrateurs ne perçoivent pas de rémunération basée sur les résultats tels des primes ou des plans d'intéressement à long terme, ni des avantages en nature, ni des avantages liés aux plans de pension.

Des modifications aux rémunérations des membres non exécutifs du Conseil d'Administration ne sont pas envisagées.

	<i>Rémunération brute des administrateurs en 2015 (hors indemnité pour frais de fonctionnement)</i>
J-C. FONTINOY	€ 56.500
E. BRUYNINCKX	€ 23.800
JJ. CLOQUET	€ 20.633
L. JORIS	€ 3.167
V. DELWART	€ 25.100
K. LAUWERS	€ 27.300
R. LORAND	€ 27.300
V. LEBURTON	€ 22.100
S. SCHATTEMAN	€ 21.600
D. STERCKX	€ 27.300



## **2. Rémunération des membres du Comité de Direction**

La procédure suivie en vue de fixer la rémunération des membres du Comité de Direction est conforme à l'article 161 ter, §4, 2ème alinéa de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques :

« Le Conseil d'administration détermine, sur proposition du Comité de Nominations et de Rémunération, la rémunération et les avantages accordés aux membres du Comité de Direction et aux cadres supérieurs. Il suit ces questions de manière continue. »

Sur proposition du Comité de Nominations et de Rémunération, le Conseil d'Administration a approuvé, les 28 janvier et 4 février 2005, la situation administrative et pécuniaire des directeurs généraux et de l'administrateur délégué de la SNCB.

La rémunération du nouvel administrateur délégué, M. Jo CORNU, tient compte de la décision prise par le Gouvernement concernant les hauts salaires dans les entreprises publiques. La rémunération des nouveaux directeurs généraux tiendra également compte de cette décision.

### **Rémunération de l'administrateur délégué**

La rémunération, composée d'une partie fixe et d'une partie variable, ainsi que les avantages liés à la fonction sont définis dans une convention particulière négociée avec le Conseil d'Administration.

La convention conclue avec M. CORNU comme administrateur délégué de la SNCB a pris cours au 13 novembre 2013 et prendra fin au 12 novembre 2019. La rémunération qui y est prévue, tant le montant fixe que le montant variable, les indemnités et le régime de départ sont conformes à la décision prise par le Conseil des Ministres concernant la rémunération des administrateurs délégués d'entreprises publiques.

Le montant de la rémunération fixe s'élève à 230 000 € par an et est payé en douze tranches mensuelles de 19.166,67 €. Il s'agit d'un montant indexé (indice santé novembre 2013).

La rémunération variable s'élève à maximum 60 000 € bruts par an (indice santé novembre 2013). Le montant exact est fixé par le Conseil d'Administration sur base des objectifs que celui-ci spécifie. Le Conseil d'Administration évalue les objectifs une fois par an.

Au cours de l'exercice 2015, la rémunération brute globale attribuée à M. CORNU, administrateur délégué, s'élève à :

- Partie fixe 2015 : € 230.000
- Partie variable 2014 : € 60.000

Il n'y a pas d'avantages en nature, ni d'assurance groupe ou d'assurance hospitalisation.

## Rémunération des directeurs généraux

Le système de rémunération comprend :

1. une partie fixe définie dans une convention particulière négociée avec le Conseil d'Administration;
2. une partie variable : définie selon un coefficient d'appréciation de 0 à 3. Une évaluation est réalisée une fois par an par l'administrateur délégué et elle est soumise au Comité de Nominations et de Rémunération. Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 25 avril 2014, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération, l'évaluation est basée à concurrence de 50 % sur les critères communs suivants : EBITDA cash récurrent (15 %), ponctualité sans neutralisation (20 %) et satisfaction des clients (15 %) et, pour les autres 50 %, sur la réalisation des objectifs individuels fixés préalablement par l'administrateur délégué et communiqués au Comité de Nominations et de Rémunération.

Le système de rémunération ne comprend pas de dispositions relatives à un droit de réclamation, en faveur de l'entreprise, de la rémunération variable, si celle-ci a été accordée sur base d'informations financières incorrectes.

La partie variable représente en moyenne moins de 25 % de la rémunération totale.

Le pécule de vacances, la prime annuelle et les autres allocations et indemnités éventuelles sont déterminés selon les dispositions réglementaires applicables. Les contractuels bénéficient d'une assurance-groupe et d'une assurance hospitalisation.

Les directeurs généraux ne perçoivent pas de rémunération sous forme d'actions, d'options sur actions ou autres droits d'acquérir des actions.

Au cours de l'exercice 2015, la rémunération brute globale attribuée aux directeurs généraux s'élève à :

- Partie fixe 2015 : € 1 008 207,31
- Partie variable 2014 : € 221 232,50
- Autres composantes de la rémunération :
  - Avantage en nature (voiture, téléphone) : € 15 590,78
  - Assurance groupe, assurance accident de travail et assurance hospitalisation : € 78 128,79

### 3. Régimes de départ des membres du Comité de Direction

S'il est mis fin prématurément à son contrat pour une autre raison que pour faute grave, M. CORNU a droit à une indemnité de 12 mois de la partie fixe de sa rémunération.

S'il est mis fin à son contrat de travail, M. ALLE a droit à un montant égal à :

- 11 mois de rémunération s'il est mis fin au contrat dans le courant de la troisième année du mandat;
- 8 mois de rémunération s'il est mis fin au contrat dans le courant de la quatrième année ou des années suivantes du mandat.

S'il est mis fin prématurément à leur contrat, MM. DE GROOTE et HENIN ont droit à une indemnité équivalente à 12 mois de la rémunération totale. Cette indemnité n'est pas due en cas de révocation pour raisons impérieuses.

Pour M. BOURLARD, il est prévu que, s'il est mis fin au mandat de directeur général pour un motif autre que des motifs graves, il continue d'être occupé dans le grade de directeur jusqu'au terme initialement prévu de son mandat, avec maintien du salaire.

Pour MM. DE GANCK et GAYETOT, il est prévu qu'en cas de démission au cours de leur mandat ou de non-renouvellement de celui-ci, ils sont replacés dans le grade de directeur et sont rémunérés selon les conditions pécuniaires liées à ce grade.

#### **4. Mandats dans les filiales et sociétés à participation**

Le Conseil du 25 février 2005 a décidé que les mandats d'administrateur dans les filiales, exercés par des membres du personnel du Groupe SNCB, ne sont pas rémunérés.

## 2. Introduction aux comptes

## COMPTES ANNUELS DE LA SNCB ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

### 1. APPLICATION DU REFERENTIEL COMPTABLE IFRS

Conformément aux dispositions de l'article 89 de son contrat de gestion avec l'Etat Belge, la SNCB a établi ses comptes annuels 2015 en appliquant le référentiel comptable " IFRS" (International Financial Reporting Standards).

Le résultat déterminé selon les normes IFRS (177,7 Mio €) diverge de celui obtenu en normes comptables belges (164,6 Mio €), et ce, en raison de règles IFRS qui ne sont pas acceptées par le droit comptable belge.

La réconciliation entre ces deux résultats reste toutefois parfaitement possible, et s'obtient de la manière suivante :

<b>Résultat IFRS 2015 (Mio €)</b>	<b>177,7</b>
FV ajustement	-19,7
Plus-value sur actifs corporels réévalués	2,3
Autres causes	4,3
<b>Résultat Be-GAAP 2015</b>	<b>164,6</b>

L'usage des normes IFRS est devenu un standard pour de nombreuses grandes entreprises, au rang desquelles figurent les principales entreprises ferroviaires européennes, et répond à une attente des institutions qui assurent le financement des activités du Groupe SNCB. C'est pourquoi la SNCB a décidé d'axer sa communication financière exclusivement sur ses états financiers présentés en IFRS.

Toutefois, s'il est aujourd'hui permis de publier les comptes consolidés du Groupe SNCB présentés selon les normes IFRS, ce n'est en revanche pas le cas pour les comptes sociaux. La SNCB a donc établi ses états financiers à la fois selon les normes comptables belges et IFRS. Actuellement, seuls les premiers font l'objet d'un rapport d'attestation par les auditeurs externes et sont soumis pour approbation à l'Assemblée générale des actionnaires. Le rapport de gestion a été établi sur cette base et contient le commentaire des principales évolutions concernant les comptes préparés selon ce référentiel.

Les comptes annuels de la SNCB sont présentés, ci-après, selon les normes IFRS. Les états financiers établis selon les normes belges sont disponibles sur le site de la SNCB ([www.belgianrail.be](http://www.belgianrail.be)), ainsi que sur le site de la Centrale des bilans de la Banque Nationale de Belgique.

## 2. PRINCIPALES EVOLUTIONS FINANCIERES

### 2.1 Remarque préliminaire

Une caractéristique marquante des normes IFRS touche aux nombreuses données supplémentaires qui doivent être fournies en complément du bilan et du compte de résultats.

Il est donc expressément renvoyé à ces notes aux comptes qui fournissent une information très détaillée permettant de bien appréhender les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.

Les principales évolutions qui ont marqué l'exercice 2015 sont cependant synthétisées ci-après.

### 2.2 Compte de résultats synthétique

Les chiffres comparatifs 2014 ont été retraités par rapport aux chiffres publiés de 2014, il s'agit principalement :

- (1) de l'intervention de l'État pour Omnio et Domicile-école, celles-ci sont dorénavant incorporées dans la dotation globale et figurent dorénavant sous la rubrique « Subventions d'exploitation » au lieu de « Chiffre d'affaires ». Dans les chiffres comparatifs de 2014, un montant de 25.967.000 € a été reclassé de « Chiffres d'affaires » vers « Subventions d'exploitation »
- (2) des rabais pour paiement comptant, ceux-ci sont actés dorénavant sous la rubrique « Autres produits d'exploitation » au lieu de « Autres résultats financiers cash ». Dans les chiffres comparatifs de 2014, un montant de 859 € a été reclassé de « Résultats financiers cash » vers « Autres produits d'exploitation ».

Mio €	Réalité 2015	Réalité 2014	Δ €	Δ %
<b>Produits d'exploitation cash récurrent</b>	<b>2.458,1</b>	<b>2.544,9</b>	<b>-86,8</b>	<b>-3,4%</b>
Chiffre d'affaires	1.146,4	1.253,0	-106,6	-8,5%
Subventions d'exploitation	1.137,3	1.146,8	-9,5	-0,8%
Production immobilisée	138,1	112,4	25,7	22,8%
Autres produits d'exploitation	36,4	32,7	3,7	11,2%
<b>Charges d'exploitation cash récurrent</b>	<b>-2.437,7</b>	<b>-2.539,2</b>	<b>101,5</b>	<b>-4,0%</b>
Approvisionnements et marchandises	-83,0	-77,4	-5,7	7,3%
Services et bien divers	-1.181,7	-1.244,6	63,0	-5,1%
Frais de personnel	-1.166,9	-1.209,6	42,7	-3,5%
Autres charges d'exploitation	-6,1	-7,6	1,5	-19,3%
<b>EBITDA cash récurrent</b>	<b>20,4</b>	<b>5,7</b>	<b>14,7</b>	<b>N.S.</b>
EBITDA cash non récurrent	19,8	28,8	-9,0	
EBITDA non cash	153,7	88,2	65,5	
<b>EBITDA</b>	<b>193,9</b>	<b>122,8</b>	<b>71,1</b>	
Amortissements et pertes de valeur	-399,9	-383,8		
Subsides en capital	350,4	319,2		
Pertes de valeur nettes sur investissements financiers	0,4	-5,4		
<b>EBIT</b>	<b>144,7</b>	<b>52,8</b>	<b>92,0</b>	
<b>Résultat financier</b>	<b>-10,7</b>	<b>-152,0</b>		
Autres produits financiers cash	30,7	11,7		
Charges financières dette contrat gestion	-48,7	-46,0		
Autres charges financières cash	-16,7	-5,0		
Autres résultats financier non cash	23,9	-112,7		
<b>EBT</b>	<b>134,0</b>	<b>-99,2</b>	<b>233,2</b>	
Charges d'impôts sur le résultat	0,0	0,0		
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>134,0</b>	<b>-99,2</b>	<b>233,2</b>	
Résultat net généré par les activités abandonnées	-2,2	-39,0		
Autres éléments du résultat global	46,0	-69,1		
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>177,7</b>	<b>-207,3</b>	<b>385,0</b>	
dont				
<i>Résultat global cash</i>	5,6	-4,7	10,3	
<i>Résultat global non cash</i>	172,2	-202,5	374,7	

\*N.S. = non significatif

Mio €	Réalité 2015	Réalité 2014	Δ €	Δ %
Cash	40,2	34,5	5,6	16,3%
<i>Récurrent</i>	20,4	5,7	14,7	N.S.
<i>Non récurrent</i>	19,8	28,8	-9,0	-31,3%
Non cash	153,7	88,2	65,5	74,2%
	193,9	122,8	71,1	57,9%

### EBITDA cash récurrent

En isolant l'EBITDA cash récurrent, on peut approcher la trésorerie ("cash") qui a été générée par les activités d'exploitation habituelles ("récurrentes"). Cette démarche permet d'apprécier dans quelle mesure l'entreprise génère suffisamment de moyens financiers pour couvrir d'autres dépenses importantes, comme les charges d'intérêts sur les financements ou les investissements sur fonds propres.

L'**EBITDA cash récurrent** est positif de 20,4 Mio €, soit une amélioration de 14,7 Mio € par rapport à 2014 (5,7 Mio €). Ce mouvement s'explique par les principaux éléments suivants :

- une diminution des services et biens divers de 63,0 Mio € ;
- une diminution des coûts globaux de personnel de 42,7 Mio € ;
- une augmentation de la production immobilisée de 25,7 Mio € ;
- une augmentation des autres produits (y inclus une diminution des autres charges) de 5,2 Mio € ;
- une diminution de 106,6 Mio € du chiffre d'affaires ;
- une réduction des subventions d'exploitation de 9,5 Mio € ;
- une hausse des approvisionnements et marchandises de 5,7 Mio €.

#### Les produits d'exploitation

Le **chiffre d'affaires** réalisé par l'entreprise en 2015 s'élève à 1.146,4 Mio €, ce qui représente une diminution de 106,6 Mio € (-8,5%) par rapport à 2014, dont -135,6 Mio € suite à la création de THI Factory. La variation hors THI Factory s'élève à 29,0 Mio € principalement l'augmentation des projets pour tiers (28,3 Mio €) - travaux à Malines et à Ostende.

Les **dotations d'exploitation** reçues des pouvoirs publics ont diminué de 9,5 Mio € (-0,8%) principalement suite au saut d'index (-9,0 Mio €).

La **production immobilisée** représente la valeur des investissements produits au sein de l'entreprise. Celle-ci s'est élevée en 2015 à 138,1 Mio € et enregistre une hausse de 22,8% par rapport à l'année précédente, principalement suite aux travaux actuellement en cours de modernisation du matériel roulant voyageurs.

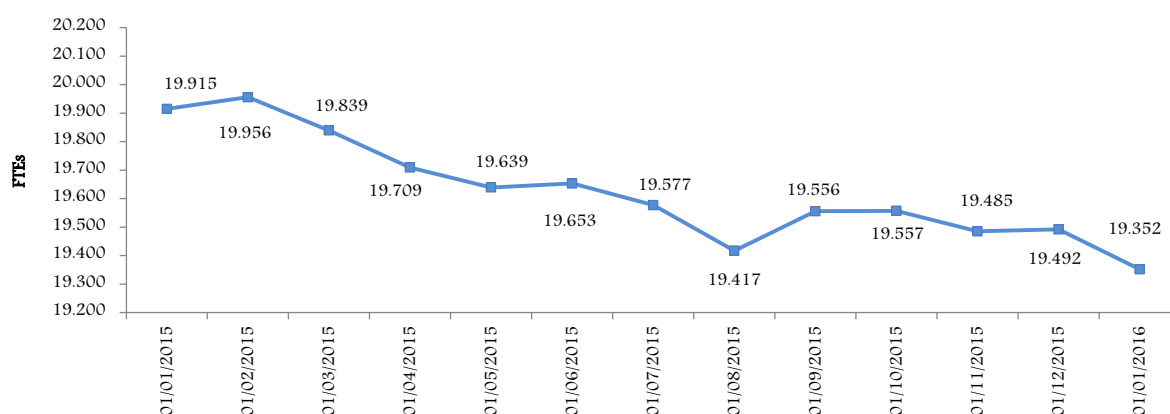
#### Les services et biens divers

Les services et biens divers cash récurrent s'élèvent à 1.181,7 Mio € et enregistrent une diminution comptable de 63,0 Mio € (-5,1%) par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ce mouvement résulte essentiellement de la création de THI Factory (-116,4 Mio €). La variation hors THI Factory s'élève à +53,4 Mio € et résulte principalement de l'augmentation des projets immobiliers (+28,6 Mio €), de l'augmentation de la redevance infrastructure (+17,7 Mio €), de l'augmentation des dépenses pour l'entretien et réparation de bâtiments et terrains (+4,5 Mio €) et de l'augmentation des coûts de location (+3,8 Mio €) et de l'augmentation des frais d'énergie de traction (+0,8 Mio €).



## Les frais de personnel

L'effectif du personnel a évolué comme suit :



Les frais de personnel globaux représentent une charge globale de 1.166,9 Mio €. Si l'on fait abstraction de certains éléments figurant, en comptabilité, sous cette rubrique (comme par exemple, les swaps d'inflation ou certaines dépenses à caractère social mais couvertes par des provisions constituées antérieurement), on aboutit à la masse salariale normalisée, qui s'élève à 1.162,3 Mio €. Celle-ci diminue de 42,9 Mio € (-3,6%) par rapport à 2014, variation qui provient principalement de la baisse des effectifs (-36,1 Mio €), de l'effet du rajeunissement des effectifs (-22,7 Mio €), des progressions barémiques liées à l'ancienneté (+9,9 Mio €) et du changement de grade (+3,1 Mio €),

## Les résultats financiers

Mio €	Réalité 2015	Réalité 2014	Δ €	Δ %
<b>Charge nette dette totale</b>	<b>-77,6</b>	<b>-75,1</b>	<b>-2,5</b>	<b>3,3%</b>
Interventions des tiers (Etat)	28,9	29,1	-0,1	-0,5%
<b>Charge nette dette Contrat de Gestion</b>	<b>-48,7</b>	<b>-46,0</b>	<b>-2,6</b>	<b>5,8%</b>
Dividendes	12,0	1,8	10,2	
Résultats de change	2,5	-0,1	2,5	
Autres résultats financiers	-0,4	5,0	-5,4	
<b>Autres résultats financiers cash</b>	<b>14,1</b>	<b>6,7</b>	<b>7,3</b>	
<b>Résultats financiers cash</b>	<b>-34,6</b>	<b>-39,3</b>	<b>4,7</b>	
<b>Résultats financiers non cash</b>	<b>23,9</b>	<b>-112,7</b>	<b>136,5</b>	
<b>Résultats financiers</b>	<b>-10,7</b>	<b>-152,0</b>	<b>141,2</b>	<b>-92,9%</b>

La charge de la dette supportée par la SNCB représente une charge de 77,6 Mio €, qui est en hausse par rapport à l'exercice précédent (+2,5 Mio €). Dans la mesure où certains financements sont réalisés à la demande des pouvoirs publics, et entièrement supportés par eux, la partie de la dette qui incombe réellement à la SNCB (dette contrat de gestion), induit une charge de 48,7 Mio €, contre 46,0 Mio € en 2014, soit une augmentation de 5,8%.

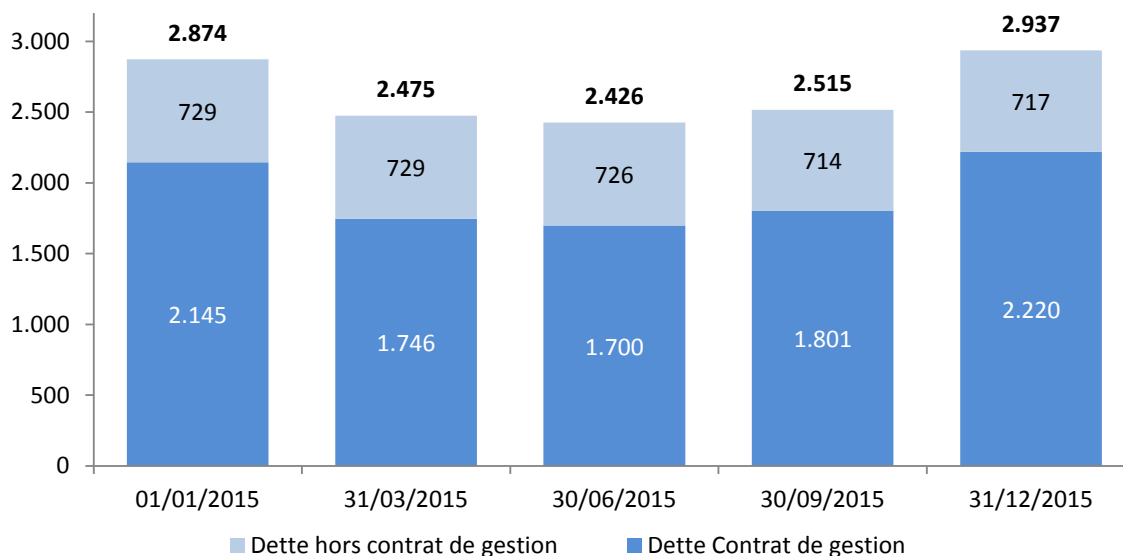
Une part importante des résultats financiers (+23,9 Mio €) provient d'éléments n'entraînant aucune sortie de cash.

### 2.3 Dette

Par dette nette financière de la SNCB, il faut entendre la dette contractée auprès des institutions financières (dette actée, en comptabilité, dans le bilan ou hors bilan) :

- + les prêts de trésorerie (cash-pooling) et les dettes portant intérêts vis-à-vis des filiales et sociétés apparentées;
- les avances de trésorerie (cash-pooling) et les créances portant intérêts vis-à-vis des filiales et sociétés apparentées ;
- les opérations "Back-to-Back" conclues avec l'Etat dans le cadre de la reprise de la dette au 1er janvier 2005;
- les valeurs disponibles et les placements de trésorerie auprès d'institutions financières, lorsqu'ils ne sont pas gérés pour compte de tiers (Fonds RER, F.I.F. 2,...);
- les placements de trésorerie destinés aux remboursements partiels du nominal de la dette contractée auprès des institutions financières.

La dette totale (2.937 Mio €) de la SNCB a enregistré une hausse de 63 Mio € en 2015 et la dette contrat de gestion (2.220 Mio €) de la SNCB a aussi enregistré une hausse de 75 Mio €.



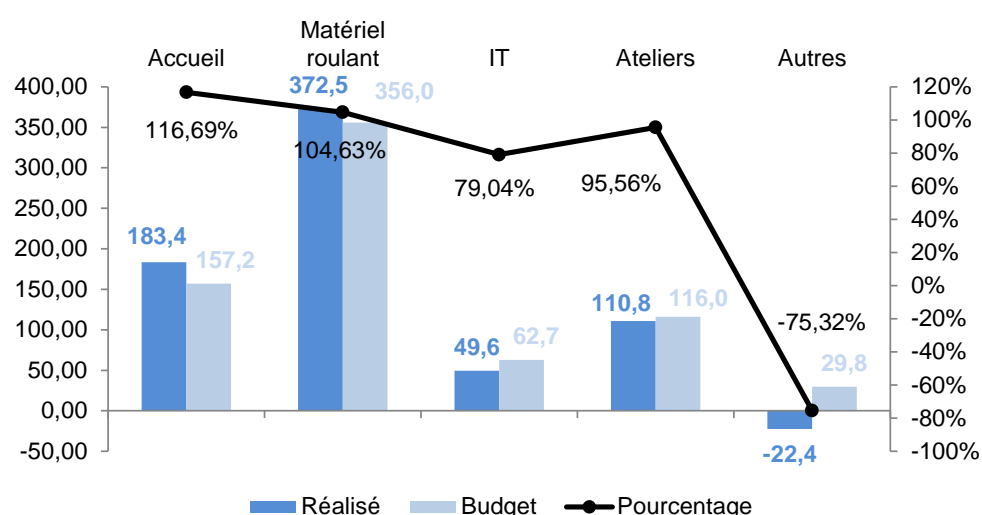
Le rating de la SNCB est stable depuis sa dégradation en 2011, par les agences de notation Moody's (de Aa1 à A1, avec perspective "stable ") et Standard & Poor's (de AA à A+, avec perspective "négative"). Depuis lors, ces ratings ont été confirmés à plusieurs reprises, la dernière fois le 27 novembre 2015 par Moody's et le 13 avril 2015 par Standard & Poor's.

Cette situation a cependant permis de continuer à lever des financements à des conditions raisonnablement avantageuses.

#### 2.4 Investissements

La SNCB a réalisé des investissements corporels et incorporels à concurrence de 693,9 Mio € en 2015.

Le graphique ci-après indique la réalisation des investissements par direction de la SNCB.



Les investissements dans le matériel roulant concernent principalement des acomptes versés relatifs au matériel M7 pour 152,8 Mio €, l'achat de 305 automotrices électriques (Désiro) pour 88,2 Mio € et la révision/modernisation du matériel pour 104,4 Mio € dont la modernisation des breaks et des quadruples (46,4 Mio €) et des révisions mid-life (57,9 Mio €).

Les investissements dans les ateliers comprennent notamment le nouvel atelier polyvalent de Melle (40,8 Mio €), le nouvel atelier de traction à Kinkempois (11,7 Mio €) et le nouvel atelier à Arlon (8,0 Mio €).

Les autres investissements comprennent pour -44,8 millions € d'acomptes (contrats de promotion) relatifs à Gand réaffectés en 2015 vers les investissements pour l'accueil (parkings et quais).

## 2.5 Participation dans B-Logistics

Au 31 décembre 2014, le Groupe B-Logistics était classé en tant que Groupe d'actifs non courants détenus en vue de la vente. Le 19 juin 2015, la SNCB a conclu un accord avec un fonds d'investissement par lequel elle a cédé le contrôle de sa participation dans B-Logistics et a conservé une participation minoritaire de 31,12%. Le « closing » de cette transaction a eu lieu le 7 octobre 2015.

Par cette opération, la participation dans B-Logistics est devenue une participation associée dans laquelle la SNCB n'a qu'une influence notable. En conséquence, elle a été reclassée des actifs non courants détenus en vue de la vente vers les participations dans les entreprises mises en équivalence.

La participation de la SNCB est ramenée à 31,12% et est évaluée à 9.336.903,60 € au 31 décembre 2015, sur base de 20.666.000 € apportés en espèces par le fonds d'investissement pour 68,88% des actions.

### 3. Etats financiers

## INFORMATIONS GENERALES

### Activités

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la SNCB (« la Société ») est une nouvelle entité économique. La loi du 30 août 2013 relative à la réforme des Chemins de fer belges a dessiné les grands principes d'une réorganisation structurelle majeure des activités ferroviaires en Belgique. Les principes fondamentaux de cette réforme consistaient à redéfinir les structures et les rôles de la SNCB Holding, la SNCB et Infrabel sociétés anonymes de droit public au sens de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de ces entreprises. Cette réorganisation de 2014 est décrite dans la note 36 du présent rapport.

Les activités principales de la SNCB sont des activités de service public tel que décrites par l'Arrêté Royal du 11 décembre 2013 :

- le transport intérieur de voyageurs assuré par les trains du service ordinaire ainsi que les dessertes intérieures par trains à grande vitesse ;
- le transport transfrontalier de voyageurs ;
- l'acquisition, la maintenance, la gestion et le financement de matériel roulant ferroviaire destiné à l'accomplissement des missions visées aux points ci-dessus ;
- les prestations que l'entreprise ferroviaire est tenue de fournir pour les besoins de la Nation ;
- l'acquisition, la conception, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion des gares ferroviaires, des points d'arrêt non gardés et de leurs dépendances ;
- la conservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire ;
- les activités de sécurité et de gardiennage dans le domaine ferroviaire ;
- les autres missions de service public dont elle est chargée par ou en vertu de la loi.

### Statut juridique

La SNCB SA est une société anonyme de droit public dont le siège social est situé rue de France 56 à 1060 Bruxelles. Elle est inscrite sous le numéro d'entreprise 0203.430.576. Les statuts de la SNCB ont été modifiés le 20 décembre 2013 et ont été approuvés par l'Arrêté Royal du 4 avril 2014. La dernière modification des statuts coordonnés a été publiée au Moniteur belge en date du 9 mai 2014.

### Etats financiers

Les états financiers individuels au 31 décembre 2015 préparés selon le référentiel IFRS, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 25 mars 2016. Les chiffres repris dans le présent document sont exprimés en euro (EUR), sauf mention contraire explicite.

### Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la SNCB est composé comme suit :

Fontinoy Jean-Claude	Président du Conseil d'Administration
Cornu Jo	Administrateur délégué
Bruyninckx Eddy	Administrateur
Cloquet Jean-Jacques	Administrateur depuis le 27 mars 2015
Delwart Valentine	Administrateur
Joris Luc	Administrateur jusqu'au 27 février 2015
Lauwers Kris	Administrateur
Leburton Valérie	Administrateur
Lorand Renaud	Administrateur
Schatteman Saskia	Administrateur
Sterckx Dirk	Administrateur

## **Commissaires**

Membres du Collège des Commissaires :

Grant Thornton Bedrijfsrevisoren CVBA représenté par Ria Verheyen  
Mazars Réviseurs d'entreprises SCRL représenté par Philippe Gossart  
La Cour des comptes représentée par Michel de Fays et Rudi Moens

# I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

## ACTIFS

	Notes	Au 31 décembre	
		2015	2014
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles	4	262.086.989,78	268.221.259,53
Immobilisations corporelles	5	7.083.398.732,55	6.555.020.605,03
A. Terrains		888.955.029,17	579.196.278,80
B. Constructions		770.742.064,05	846.231.524,26
C. Matériel roulant ferrovaire		4.080.592.711,30	4.080.518.168,31
D. Installations et équipements divers		190.834.697,20	186.868.299,99
E. Immobilisations corporelles en cours		1.152.274.230,83	862.206.333,67
Immeubles de placement	6	441.561.731,48	690.433.773,92
Participations dans des filiales	7	175.370.957,95	175.370.957,95
Participations dans des coentreprises et entreprises associées	8	328.485.971,51	92.932.488,75
Créances commerciales et autres débiteurs	9	796.806.129,54	824.715.500,55
Instruments financiers dérivés	11	276.915.944,49	361.829.165,07
Autres actifs financiers	2	654.907.029,96	621.868.013,13
Actifs d'impôt différé	20	0,00	0,00
<b>Sous-total actifs non courants</b>		<b>10.019.533.487,26</b>	<b>9.590.391.763,93</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	13	192.676.314,69	183.925.824,54
Créances commerciales et autres débiteurs	9	1.315.248.129,26	1.341.999.779,38
Instruments financiers dérivés	11	39.405.719,19	0,00
Autres actifs financiers	2	52.542.287,85	393.848.190,74
Créances d'impôt courant		0,00	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	413.508.702,86	434.014.364,03
<b>Sous-total actifs courants</b>		<b>2.013.381.153,85</b>	<b>2.353.788.158,69</b>
<b>Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente</b>			
Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente	15	11.834.472,37	123.328.637,98
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>12.044.749.113,48</b>	<b>12.067.508.560,60</b>

Certains reclassements entre immobilisations corporelles et immeubles de placement ont été effectués en 2015 (voir note 5). Les chiffres comparatifs au 31 décembre 2014 n'ont pas été retraités.



## CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

		Au 31 décembre	
		2015	2014
	<u>Notes</u>		
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	16	249.022.345,57	249.022.345,57
Réserves		-301.096.692,96	-478.844.649,87
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>-52.074.347,39</b>	<b>-229.822.304,30</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Dettes pour avantages au personnel	17	303.795.577,26	350.320.857,87
Provisions	18	127.974.169,66	172.019.172,39
Dettes financières	19	2.579.910.095,35	2.409.758.032,21
Instruments financiers dérivés	11	456.579.639,07	552.379.101,95
Dettes commerciales	21	14.648.295,01	44.569.523,46
Subsides	23	5.768.246.304,89	5.512.021.332,46
Autres dettes	24	222.408.033,87	349.678.403,43
<b>Sous-total passifs non courants</b>		<b>9.473.562.115,11</b>	<b>9.390.746.423,77</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes pour avantages au personnel	17	150.720.125,03	126.870.226,65
Provisions	18	78.875.289,18	73.650.412,22
Dettes financières	19	1.140.392.021,47	1.450.701.498,57
Instruments financiers dérivés	11	34.039.570,89	10.474.254,85
Dettes commerciales	21	411.305.912,53	409.619.491,47
Dettes sociales	22	90.663.312,91	88.179.161,30
Subsides	23	336.554.072,79	315.253.169,31
Autres dettes	24	380.711.040,96	431.836.226,76
<b>Sous-total passifs courants</b>		<b>2.623.261.345,76</b>	<b>2.906.584.441,13</b>
<b>Dettes directement associées à des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente</b>			
Dettes directement associées à des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente	15	0,00	0,00
<b>Total des passifs</b>		<b>12.096.823.460,87</b>	<b>12.297.330.864,90</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>12.044.749.113,48</b>	<b>12.067.508.560,60</b>

## II. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

		2015	2014
<b>Notes</b>			
<b>ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>			
<b>Produits d'exploitation avant subsides en capital</b>			
Chiffre d'affaires	25	1.146.351.097,54	1.252.996.267,20
Subsides d'exploitation	23	1.133.053.141,82	1.146.790.633,93
Production immobilisée		138.080.536,67	112.417.528,67
Autres produits d'exploitation	25	204.164.217,06	142.346.655,19
<b>Total des produits d'exploitation avant subsides en capital</b>		<b>2.621.648.993,09</b>	<b>2.654.551.084,99</b>
<b>Charges d'exploitation avant amortissements et pertes de valeur</b>			
Approvisionnements et marchandises		-83.004.629,98	-77.352.861,14
Services et biens divers	25	-1.150.301.422,98	-1.219.084.010,08
Frais de personnel	26	-1.185.396.695,32	-1.206.909.072,32
Autres charges d'exploitation	25	-9.072.155,74	-28.430.343,76
<b>Total des charges d'exploitation avant amortissements et pertes de valeur</b>		<b>-2.427.774.904,02</b>	<b>-2.531.776.287,30</b>
<b>Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur</b>		<b>193.874.089,07</b>	<b>122.774.797,69</b>
Subsides en capital	23	350.357.483,77	319.192.814,39
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	4, 5 & 6	-399.885.581,22	-383.843.157,77
Pertes de valeur sur participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	7 & 8	376.579,16	-5.356.209,90
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>144.722.570,78</b>	<b>52.768.244,41</b>
Produits financiers	27	135.615.395,79	178.506.179,88
Charges financières	27	-146.347.282,05	-330.456.204,25
<b>Résultat financier - net</b>		<b>-10.731.886,26</b>	<b>-151.950.024,37</b>
<b>Résultat net des activités poursuivies avant impôt sur le résultat</b>		<b>133.990.684,52</b>	<b>-99.181.779,96</b>
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat net	28	-11.819,64	-5.123,03
<b>Résultat net de l'exercice des activités poursuivies</b>		<b>133.978.864,88</b>	<b>-99.186.902,99</b>
<b>ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>			
<b>Résultat net de l'exercice des activités abandonnées</b>	15	<b>-2.229.903,47</b>	<b>-39.000.000,00</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>131.748.961,41</b>	<b>-138.186.902,99</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Qui ne seront jamais reclassés dans le résultat net</b>			
Ecart actuariel sur les engagements postérieurs à l'emploi	17	45.998.995,50	-69.076.355,97
Impôts liés aux autres éléments du résultat global	28		
<b>Sous-total des autres éléments du résultat global qui ne seront jamais reclassés dans le résultat net</b>		<b>45.998.995,50</b>	<b>-69.076.355,97</b>
<b>Qui pourraient être reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>			
Actifs financiers disponibles à la vente			
Impôts liés aux autres éléments du résultat global	28		
<b>Sous-total des autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global de l'exercice</b>		<b>45.998.995,50</b>	<b>-69.076.355,97</b>
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>		<b>177.747.956,91</b>	<b>-207.263.258,96</b>

Suite à l'arrêté royal du 2 juillet 2015 modifiant l'arrêté royal du 21 décembre 2013, certaines compensations de l'Etat (OMNIO et cartes trains domicile-école) ont été reclassées du chiffre d'affaires vers les subsides d'exploitation. Les chiffres comparatifs de 2014 ont été retraités pour un montant de 25.967.000,00 EUR (voir note 23.2).

### III. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Actifs financiers disponibles à la vente	Résultat reporté	Total capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>741.778.929,39</b>	<b>-4.296,02</b>	<b>1.141.452.750,71</b>	<b>1.883.227.384,08</b>
<b>Réorganisation</b>	<b>-492.756.583,82</b>	<b>4.296,02</b>	<b>-1.413.034.141,62</b>	<b>-1.905.786.429,42</b>
Résultat net 2014			-138.186.902,99	-138.186.902,99
Autres éléments du résultat global 2014	0,00	0,00	-69.076.355,97	-69.076.355,97
<i>Écarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi</i>			-69.076.355,97	-69.076.355,97
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>			0,00	0,00
<i>Impôts liés aux autres éléments du résultat global</i>			0,00	0,00
<b>Total des produits et charges repris dans le résultat global</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-207.263.258,96</b>	<b>-207.263.258,96</b>
Dividendes aux actionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>249.022.345,57</b>	<b>0,00</b>	<b>-478.844.649,87</b>	<b>-229.822.304,30</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>249.022.345,57</b>	<b>0,00</b>	<b>-478.844.649,87</b>	<b>-229.822.304,30</b>
Résultat net 2015			131.748.961,41	131.748.961,41
Autres éléments du résultat global 2015	0,00	0,00	45.998.995,50	45.998.995,50
<i>Écarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi</i>			45.998.995,50	45.998.995,50
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>			0,00	0,00
<i>Impôts liés aux autres éléments du résultat global</i>			0,00	0,00
<b>Total des produits et charges repris dans le résultat global</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>177.747.956,91</b>	<b>177.747.956,91</b>
Dividendes aux actionnaires			0,00	0,00
Transferts			0,00	0,00
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>249.022.345,57</b>	<b>0,00</b>	<b>-301.096.692,96</b>	<b>-52.074.347,39</b>

## IV. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

	2015	2014
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>		
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>131.748.961,41</b>	<b>-138.186.902,99</b>
Ajustements pour :		
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	399.216.227,13	422.110.523,47
Pertes de valeur sur participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	-376.579,16	5.344.839,28
Pertes de valeur sur actifs détenus en vue de la vente	2.229.903,47	0,00
Réductions de valeur sur stocks, créances commerciales et autres débiteurs	2.868.311,29	20.838.292,35
Variations de juste valeur sur instruments financiers dérivés	-38.153.282,83	80.935.762,58
Variations de juste valeur et pertes de valeur sur autres actifs financiers et dettes financières	-1.464.162,60	15.044.187,70
(Plus-values) / moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	-5.222.473,95	-6.576.833,97
(Plus-value) sur cessions d'entreprise	-156.624.210,22	0,00
(Plus-values) / moins-values sur cessions d'actif financiers	0,00	-33.071.793,66
(Plus-values) / moins-values sur cessions de participations dans filiales, coentreprises et entreprises liées	0,00	-42.032,81
Prise en résultat des commissions sur opérations de financements alternatifs	-10.058.601,68	-59.863.282,06
Provisions	-38.820.125,77	-31.619.326,14
Avantages au personnel	23.323.613,27	5.854.208,29
Prises en résultat des subsides en capital	-350.357.483,77	-319.623.853,50
Produits et charges d'intérêts, net	32.400.671,24	40.424.515,20
Charges d'impôt sur le résultat	11.819,64	5.123,03
Ecarts de conversion	491.132,90	-35.347.223,79
<b>Trésorerie brute absorbée par les activités opérationnelles</b>	<b>-8.786.279,63</b>	<b>-33.773.797,02</b>
<b>Variation nette du besoin en fonds de roulement :</b>		
Stocks	-11.066.651,26	-8.149.523,77
Créances commerciales et autres débiteurs	44.806.573,91	-26.544.932,32
Dettes commerciales, sociales et autres dettes	-194.121.375,22	-207.394.919,97
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôts</b>	<b>-160.381.452,57</b>	<b>-242.089.376,06</b>
Impôts reçus	0,00	0,00
Impôts payés	-11.819,64	-5.123,03
<b>TRESORERIE NETTE ABSORBEE PAR DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	<b>-169.179.551,84</b>	<b>-275.868.296,11</b>

	2015	2014
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	-693.873.772,95	-820.798.723,61
Acquisitions d'actifs financiers	-64.917.037,21	-32.134.878,53
Acquisitions de participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	-322,23	-500,00
Encaissement lors de cessions d'entreprise	32.500.000,00	0,00
Subsides en capital reçus	632.890.445,93	675.741.143,08
Encaissements lors de cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	26.443.296,19	17.178.280,18
Encaissements lors de cessions d'autres actifs financiers	396.657.494,00	-4.220.356,15
Encaissements lors de cessions de participations dans filiales, coentreprises et entreprises associées	322,23	254.770,00
Encaissements sur créances contrats de location-financement	2.345.413,73	2.529.675,39
Intérêts reçus	65.497.760,44	44.974.375,22
Dividendes reçus	12.026.631,74	1.792.714,13
<b>TRESORERIE NETTE ABSORBEE PAR/PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>409.570.231,87</b>	<b>-114.683.500,29</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
Augmentations des dettes financières	430.412.478,58	675.163.853,63
Remboursements des dettes financières (y compris contrats de location-financement)	-600.454.851,90	-369.765.709,59
Remboursements / paiements nets des instruments financiers dérivés	17.514.729,63	-24.985.999,57
Intérêts payés	-108.368.697,51	-112.811.043,91
<b>TRESORERIE NETTE ABSORBEE PAR DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-260.896.341,20</b>	<b>167.601.100,56</b>
<b>(DIMINUTION) / AUGMENTATION DE LA TRESORERIE, DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DES DECOUVERTS BANCAIRES</b>	<b>-20.505.661,17</b>	<b>-222.950.695,84</b>
<b>TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DES DECOUVERTS BANCAIRES A L'OUVERTURE (note 14)</b>	<b>434.014.364,03</b>	<b>1.357.242.034,88</b>
(Diminution) / augmentation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des découverts bancaires	-20.505.661,17	-222.950.695,84
Trésorerie suite à la réorganisation (note 36)		-700.276.975,01
<b>TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DECOUVERTS BANCAIRES A LA CLOTURE (note 14)</b>	<b>413.508.702,86</b>	<b>434.014.364,03</b>

## 3.1. Notes aux comptes

## V. NOTES AUX COMPTES

Note 1 - Résumé des principales règles d'évaluation	49
Note 2 - Gestion du capital et des risques financiers	67
Note 3 - Estimations comptables et jugements significatifs	85
Note 4 - Immobilisations incorporelles	87
Note 5 - Immobilisations corporelles	88
Note 6 - Immeubles de placement	90
Note 7 - Participations dans des filiales	93
Note 8 - Participations dans des coentreprises et entreprises associées	94
Note 9 - Créances commerciales et autres débiteurs	97
Note 10 - Contrats de construction	99
Note 11 - Instruments financiers dérivés	101
Note 12 - Autres actifs financiers	103
Note 13 - Stocks	104
Note 14 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	105
Note 15 - Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées	106
Note 16 - Capital	109
Note 17 - Dettes pour avantages au personnel	110
Note 18 - Provisions	118
Note 19 - Dettes financières	120
Note 20 - Actifs / passifs d'impôts différés	125
Note 21 - Dettes commerciales	126
Note 22 - Dettes sociales	127
Note 23 - Subsidés	128
Note 24 - Autres dettes	130
Note 25 - Produits et charges d'exploitation	131
Note 26 - Frais de personnel	133
Note 27 - Produits et charges financiers	134
Note 28 - Charges d'impôt sur le résultat global	136
Note 29 - Actifs et passifs éventuels	137
Note 30 - Informations complémentaires sur les instruments financiers	138

Note 31 - Opérations de financement alternatif	140
Note 32 - Droits et engagements	142
Note 33 - Informations relatives aux parties liées	143
Note 34 - Honoraires du commissaire	148
Note 35 - Événements postérieurs à la clôture	149
Note 36 - Réorganisation	150



# 1 Note 1 - Résumé des principales règles d'évaluation

## 1.1 Base de préparation

Les états financiers individuels de la SNCB au 31 décembre 2015 ont été établis en respectant les dispositions du référentiel « IFRS » (International Financial Reporting Standard) telles qu'adoptées par l'Union européenne et qui ont été publiées à cette date, à savoir les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et les interprétations publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Ces états financiers sont préparés sur la base du principe de l'évaluation :

- de certains actifs et passifs financiers à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers à la juste valeur par le résultat net et les passifs financiers à la juste valeur par le résultat net ;
- de certains éléments de patrimoine sur la base de leur valeur actuelle : les dettes et les créances supérieures à un an assorties d'un taux d'intérêt nul ou anormalement faible ainsi que les provisions non courantes. Les taux d'actualisation utilisés sont les IRS selon la durée concernée, à l'exception des dettes constituées en vertu de l'IAS 19 pour lesquelles les taux d'actualisation sont déterminés par référence à des taux de marché à la date de clôture basés sur les obligations d'entreprises de première catégorie, et selon leur durée ;
- des autres éléments bilantaires à leur coût d'acquisition historique à l'exception de certaines réévaluations, antérieurement actées dans les comptes belges et conservées dans les comptes IFRS ainsi que de certaines immobilisations corporelles, immeubles de placement et participations dans filiales, coentreprises et entreprises liées pour lesquelles la SNCB a opté pour l'application de l'évaluation de la juste valeur lors de la date de transition aux IFRS (1<sup>er</sup> janvier 2013) et l'utilisation de cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date de transition.

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivants sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- normes qui sont d'application dans le Groupe SNCB :
  - IFRIC 21 'Droits ou taxes', applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 17 juin 2014.
- normes qui ne sont actuellement pas d'application dans le Groupe SNCB :
  - Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2011 -2013) :
    - IFRS1 'première application des Normes internationales d'information financière' ;
    - IFRS 3 'Regroupement d'entreprises' ;
    - L'exception relative aux portefeuilles de l'IFRS 13 ;
    - L'interrelation de l'IFRS 3 'Regroupement d'entreprises' et IAS 40 'Immeubles de placement'.

Les normes, amendements aux normes et interprétations suivants, publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne, ne sont pas encore obligatoires pour l'exercice comptable débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2010-2012) apportant des modifications mineures à certaines normes dont :
  - IFRS 13 'Créances et dettes à court terme' ;
  - IAS 7 'Intérêts versés inscrits à l'actif' ;
  - IAS 24 'Principaux dirigeants'.
- Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2012-2014), apportant des modifications mineures à quatre normes : IFRS 5 'Actifs non courant détenus en vue de la vente et activités abandonnées', IAS 19 'Avantages du personnel', IFRS 7 'Instruments financiers : Informations à fournir' et IAS 34 'Information financière intermédiaire'.
- Amendements à la norme IAS 1, 'Présentation des états financiers'. Ces amendements sont destinés à clarifier l'application de la notion de matérialité.
- Amendements aux normes IAS 16 'Immobilisations corporelles' et IAS 38 'Immobilisations incorporelles', relatifs à la clarification des modes d'amortissements acceptables.
- Amendements à la norme IAS 27 'Etats financiers individuels', concernant la méthode de la mise en équivalence.

Ces normes, amendements aux normes et interprétations n'ont pas été adoptés par anticipation, l'analyse de leur impact potentiel sur les comptes du Groupe SNCB étant actuellement en cours.

Les amendements à la norme IAS 19 'Régimes à prestations définies' ainsi que les améliorations annuelles des IFRS (cycle 2010-2012) suivantes :

- IFRS 2 'Définition de condition d'acquisition de droits' ;
- IFRS 3 'Comptabilisation d'une contrepartie éventuelle lors d'un regroupement d'entreprises' ;
- IFRS 8 'Regroupement de secteurs opérationnels' et 'Rapprochement entre le total des actifs des secteurs à présenter et les actifs de l'entité' ;
- IAS16/IAS38 'Méthode de réévaluation – retraitement au prorata du cumul des amortissements'

ne s'appliquent pas au Groupe SNCB.

Les amendements à la norme IFRS 11 'Accords conjoints', concernant l'acquisition d'intérêts dans une entreprise commune, ont été adoptés par anticipation. Les amendements publiés précisent la manière de comptabiliser les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise ('business').

L'analyse de l'impact potentiel sur les comptes du Groupe SNCB est également en cours pour les normes, amendements aux normes et interprétations suivants, qui ont été publiés par l'IASB, mais qui n'ont pas encore été adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2015 :

- IFRS 9 'Instruments financiers'. La norme traite de la classification, l'évaluation et la décomptabilisation d'actifs et passifs financiers.
- IFRS 15 'Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients'.
- IFRS 16 'Contrats de location'. Cette norme précise la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet. Elle contient un modèle unique de comptabilisation par le preneur.
- Amendements à la norme IFRS 9 'Instruments financiers', concernant la 'comptabilité de couverture'. Les amendements introduisent un nouveau modèle de comptabilité de couverture pour permettre de mieux refléter les activités de gestion du risque dans les états financiers.

- Amendements aux normes IFRS 12 'Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités', IFRS 10 'Etats financiers consolidés' et IAS 28 'Participations dans des entreprises associées et des coentreprises'. Ces amendements visent notamment à réduire les discordances entre les dispositions des normes IFRS 10 et IAS 28 relatives à la vente ou l'apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise.

## 1.2 Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises étrangères sont initialement comptabilisées dans la devise fonctionnelle en utilisant les taux de change prévalant à la date des opérations. Les gains et pertes de change réalisés et les gains et pertes de change non réalisés sur actifs et passifs monétaires à la date de clôture de l'exercice sont reconnus dans le résultat net.

## 1.3 Immobilisations incorporelles

Un actif incorporel est reconnu à l'état de la situation financière lorsque les conditions suivantes sont remplies :

1. l'actif est identifiable, c'est-à-dire soit séparable (s'il peut être vendu, transféré, loué individuellement), soit résultant de droits contractuels ou légaux ;
2. il est probable que cet actif va générer des avantages économiques pour la Société ;
3. la Société a le contrôle de l'actif ;
4. le coût de l'actif peut être évalué de manière fiable.

Les actifs incorporels sont évalués selon le modèle de coût, soit à leur coût initial sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées éventuelles.

Le coût initial pour les actifs incorporels :

- **acquis séparément** inclut les coûts directement attribuables à la transaction (prix d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux), à l'exclusion des coûts indirects ;
- **générés en interne** est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 38, à savoir à partir du moment où la Société peut démontrer (1) la faisabilité technique du projet, (2) son intention de vendre ou utiliser l'actif, (3) comment l'actif générera des avantages économiques futurs, (4) l'existence de ressources adéquates pour terminer le projet et (5) que ces coûts peuvent être évalués de manière fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaires, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, excepté les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité). En ce qui concerne les logiciels développés en interne, seuls les frais de développement sont activés, les frais de recherche étant pris en charges directement dans le résultat net. Les frais de développement ne concernent que : (a)

la conception (blueprint fonctionnel et technique), (b) la programmation et la configuration, (c) le développement des interfaces, (d) la documentation technique pour usage interne, (e) l'intégration du hardware, et (f) le processus de tests. Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées à charge du résultat net sauf s'il est démontré de nouveaux avantages économiques importants en résultent.

Par ailleurs, pour les actifs incorporels qui demandent un développement supérieur à 1 an avant de pouvoir être utilisés ou vendus, le coût de l'actif incorpore des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts de financement applicables aux emprunts en cours de la Société, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité probable. Le montant amortissable correspond au coût d'acquisition, la valeur résiduelle étant estimée égale à zéro. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Catégories	Durée d'utilité probable
Frais de développement ERP	10 ans
Frais de développement autres logiciels	5 ans
Sites web	3 ans
Logiciel acquis de tiers	5 ans

L'amortissement commence à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé.

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des actifs incorporels avec une durée d'utilité déterminée sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Pour les actifs incorporels qui ne sont pas encore prêts à l'emploi, il est procédé à un test de perte de valeur à la clôture de chaque exercice.

#### 1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle de coût, soit à leur coût initial, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles cumulées. Le coût initial inclut :

- les coûts directement attribuables à la transaction d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux ;
- les coûts directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation prévue par la Société ;

- l'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située (obligation que la Société encourt soit lors de l'acquisition soit lors de la construction de l'actif).

Le coût exclut donc les frais d'étude et de faisabilité encourus dans le cadre de projets de construction d'immobilisations corporelles (gares, sites, etc.), les frais de direction et d'administration générale ainsi que les frais salariaux et autres frais de fonctionnement non imputables à une activité d'investissement.

Le coût initial des immobilisations corporelles générées en interne est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 16, à savoir s'il est probable que les avantages économiques futurs associés iront à la Société et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis les amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaires, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, excepté les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité). Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées en charges du résultat net sauf s'il est démontré que de nouveaux avantages économiques importants en résultent.

Les dépenses de réparation et d'entretien qui ne font que maintenir, et non augmenter, la valeur des immobilisations, sont prises en charges dans le résultat net. Par contre, les dépenses de grosses réparations et gros entretiens qui augmentent les avantages économiques futurs qui seront générés par l'immobilisation sont identifiées comme un élément séparé du coût d'acquisition. Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles est alors ventilé en composants majeurs. Ces composants majeurs, qui sont remplacés à intervalles réguliers, et qui ont par conséquent une durée d'utilité différente des immobilisations dans lesquelles ils sont inclus, sont amortis sur leur durée d'utilité spécifique. En cas de remplacement, l'actif remplacé est éliminé de l'état de la situation financière, et le nouvel actif est amorti sur sa durée d'utilité propre.

Par ailleurs, pour les immobilisations corporelles dont le délai de construction / préparation avant de pouvoir être utilisées ou vendues est supérieur à 1 an, le coût de l'actif incorpore des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt applicables aux emprunts en cours de la Société, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les immobilisations corporelles sont amorties complètement sur leur durée d'utilité probable, en utilisant la méthode linéaire. Le montant amortissable correspond généralement au coût d'acquisition. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité probable
Terrains	N/A
Bâtiments administratifs	60 ans
Composants dans les bâtiments administratifs	10 à 30 ans
Bâtiments industriels	50 ans
Composants inclus dans les bâtiments industriels	15 à 20 ans
Habitations	50 ans
Composants inclus dans les habitations	15 à 20 ans
Gares	100 ans
Composants inclus dans les gares	10 à 40 ans
Parkings	100 ans
Composants inclus dans les parkings	10 à 20 ans
Voies et composants associés	25 à 100 ans
Ouvrages d'art et composants associés	20 à 120 ans
Passages à niveaux et composants associés	10 à 25 ans
Matériel de signalisation	7 à 35 ans
Installations d'infrastructure diverse	7 à 50 ans
Matériel roulant ferroviaire, hors wagons	25 à 60 ans
Composants « mid-life » inclus dans le matériel roulant ferroviaire	15 à 30 ans
Wagons	30 ans
Révisions des wagons	9 ans
Installations et équipements divers	4 à 30 ans
Mobilier	10 ans
ICT	4 à 10 ans
Transport routier	2 à 10 ans
Aménagements	Durée la plus courte entre : durée du contrat et durée d'utilité du composant

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Les concessions dans les gares sont reprises dans les immobilisations corporelles.

## 1.5 Contrats de location

### 1.5.1 Opérations de financement alternatif

Différentes structures de financement (opérations de sale-and-lease back, de sale-and-rent back, de lease-and-lease back, de rent-and-rent back ou de concession-and-concession back) sont mises en place par la Société pour l'acquisition essentiellement de matériel roulant. Ces opérations sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des dispositions de l'interprétation SIC-27. Les actifs immobilisés restent comptabilisés dans les comptes de la Société. Les investissements réalisés et les obligations de paiement vis-à-vis des prêteurs sont reconnus à l'état de la situation financière, à l'exception des comptes d'investissements contractés avec des contreparties étatiques qui présentent une qualité de crédit supérieure, les organismes garantis par des Etats qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou les contreparties des opérations. Les commissions obtenues dans le cadre de ces opérations sont quant à elles étalées sur la durée de ces opérations.

### 1.5.2 Contrats de location pour lesquels la Société est le preneur

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement lorsque la Société a reçu la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. La Société comptabilise les contrats de location-financement à l'actif et au passif pour des montants égaux au commencement du contrat à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Chaque paiement au titre de la location est ventilé entre la charge financière et l'amortissement de la dette. Les dettes de location-financement sont comptabilisées dans les « dettes financières ».

La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période. Les immobilisations corporelles faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amorties sur la période la plus courte entre la durée du contrat et leur durée d'utilité.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Les paiements au titre de contrat de location simple sont comptabilisés en charges dans le résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

### 1.5.3 Contrats de location pour lesquels la Société est le bailleur

Les opérations de location-financement sont, dans le chef du bailleur, comptabilisées comme une cession assortie d'un financement. L'actif est décomptabilisé de l'état de la situation financière (avec plus- ou moins-value comptabilisée dans le résultat net) et une créance est reconnue, représentant les flux de trésorerie à recevoir en principal et en intérêts. Les créances de location-financement sont comptabilisées dans les « créances commerciales et autres débiteurs ».

Les actifs faisant l'objet de contrats de location simple sont présentés en immobilisations corporelles dans l'état de la situation financière. Ils sont amortis sur base de leur durée d'utilité présumée. Les revenus locatifs sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

## 1.6 Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour en valoriser le capital, plutôt que pour :

- l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives, ou
- le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Pour les immeubles à usage mixte, les règles relatives aux immeubles de placement (IAS 40) sont seulement applicables dans les cas ci-après :

- la partie détenue pour en retirer des loyers ou valoriser le capital et la partie utilisée pour compte propre peuvent être vendues séparément ;
- la partie détenue pour usage propre ne représente au maximum que 5% de l'ensemble.

Les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût. Toutes les règles d'évaluation relatives aux immobilisations corporelles sont donc également applicables aux immeubles de placement.

## 1.7 Participations dans les filiales, coentreprises et entreprises associées

Les filiales sur lesquelles la Société exerce un contrôle, un contrôle conjoint avec un ou plusieurs autres partenaires, en vertu d'un accord contractuel passé avec eux, ainsi que les entreprises associées, sur lesquelles la Société exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, sont comptabilisées selon la méthode du coût, moins pertes de valeur éventuelles.

Une perte de valeur sur participations dans les sociétés contrôlées, contrôlées conjointement et associées est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. Ces participations sont soumises à un test de perte de valeur lorsqu'il y a une indication objective que la participation a pu subir une perte de valeur.

Pour les participations non significatives, la valeur recouvrable retenue se base uniquement sur la quote-part détenue par la Société dans les capitaux propres de l'exercice précédente.

Il n'y a pas de test de perte de valeur lorsque l'activité principale de la filiale est constituée par des opérations immobilières qu'elle réalise quasiment exclusivement avec des sociétés du Groupe SNCB.

## 1.8 Pertes de valeur

Une perte de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse son montant recouvrable, soit le montant le plus haut entre :

1. sa juste valeur après déduction des frais liés à la vente (soit le montant que la Société recevrait si elle vendait l'actif), et



2. sa valeur d'utilité (soit le montant que la Société générerait si elle continuait à utiliser l'actif).

Lorsque cela est possible, ces tests sont réalisés sur chaque actif individuellement. Toutefois, lorsque les actifs ne génèrent pas de flux de trésorerie de manière indépendante, le test est réalisé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« cash-generating unit » ou « CGU ») à laquelle l'actif est alloué (CGU = le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des flux de trésorerie de manière indépendante des flux de trésorerie générés par les autres actifs/CGUs).

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, elle est imputée sur les actifs immobilisés de la CGU au prorata de leur valeur comptable, mais uniquement dans la mesure où la valeur de vente de ces actifs est inférieure à leur valeur comptable. Une perte de valeur sur actifs immobilisés est reprise si les circonstances le justifient.

Il est possible d'enregistrer une perte de valeur sur un actif individuel résultant d'une indication de perte de valeur se rapportant à cet actif individuel (par exemple suite à un dégât subi) indépendamment du fait que l'actif est ou n'est pas (entièrement ou partiellement) subsidié.

Des pertes de valeur ne peuvent pas être enregistrées sur des actifs faisant partie d'une CGU entièrement subsidiée. Si des pertes de valeur sont identifiées pour des CGU partiellement subsidiées, elles doivent être affectées proportionnellement aux actifs (et aux subsides en capital y afférents).

## 1.9 *Stocks*

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le prix d'acquisition des stocks fongibles est déterminé par application de la méthode du prix moyen pondéré. Les stocks de faible importance dont la valeur et la composition restent stables dans le temps sont portés à l'état de la situation financière pour une valeur fixe.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat ainsi que tous les coûts des stocks produits qui sont nécessaires pour amener le produit à l'endroit et dans l'état dans lequel il se trouve. Le prix de revient inclut les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des coûts de financement et des frais généraux qui ne contribuent pas à amener le produit où il se trouve et dans l'état dans lequel il se trouve.

Une réduction de valeur est comptabilisée si la valeur de réalisation nette d'un élément de stock à la date de clôture est inférieure à sa valeur comptable.

## 1.10 *Créances commerciales et autres débiteurs*

Les créances sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à recevoir (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

Une évaluation individuelle des créances est réalisée. Des réductions de valeur sont comptabilisées lorsque leur encaissement, en tout ou partie, est douteux ou incertain.

Les paiements d'avance, les montants payés comme cautionnement et les produits acquis, à l'exception de ceux afférents aux autres actifs financiers et aux instruments financiers dérivés, sont aussi classés sous cette rubrique.

### **1.11 Instruments financiers dérivés**

La Société utilise des instruments financiers dérivés (IRS, IRCS, contrats de change à terme, options, etc.) pour se couvrir contre une évolution possible non désirée des taux d'intérêt, des taux de change, du risque d'inflation ou des prix de l'énergie. La Société ne réalise pas d'opération sur produits dérivés de type spéculatif.

Les instruments financiers dérivés sont, lors de la reconnaissance initiale, évalués au coût réel et reconnus au bilan comme un actif ou un passif. Les coûts de transaction sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont supportés. Après la reconnaissance initiale, les instruments financiers dérivés sont reconnus à l'état de la situation financière à chaque date de clôture à leur juste valeur, estimée à l'aide de différentes techniques d'évaluation. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat net. Les instruments financiers dérivés sont répartis entre court et long terme sur base de leur date d'échéance finale.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les justes valeurs prenant en considération des hypothèses basées sur les données du marché, tel que défini aux paragraphes 81 et 82 d'IFRS 13, relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Les justes valeurs basées sur des données non observables de marché relèvent du niveau 3 de cette même hiérarchie.

La Société a décidé de ne pas appliquer les principes de la comptabilité de couverture (hedge accounting).

### **1.12 Autres actifs financiers**

Les autres actifs financiers comprennent les investissements en actions dans des entreprises sur lesquelles la Société n'exerce ni une autorité ni une influence notable, les titres à revenus fixes, les dépôts et certaines créances sur l'Etat.

Les placements financiers sont initialement évalués à la juste valeur de la contrepartie déboursée pour les acquérir, y compris les coûts de transaction, à l'exception des autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net pour qui les coûts de transaction sont pris en résultat.

Les autres actifs financiers sont ensuite classés en différentes catégories et un principe d'évaluation propre à chaque catégorie est appliqué :

1. Les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du résultat net reprennent (a) les actifs financiers détenus à des fins de transaction et (b) les actifs que la Société a décidé de classer sur base volontaire, au moment de la comptabilisation initiale dans cette catégorie.
2. Les actifs financiers cotés sur un marché actif qui sont détenus jusqu'à leur échéance, avec des montants à encaisser fixes ou déterminables et des échéances fixes, que la Société a l'intention et la capacité de garder jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont évalués à leur coût amorti ;
3. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont comptabilisés à l'état de la situation financière à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
4. Les actifs disponibles à la vente constituent une catégorie résiduelle qui reprend tous les actifs financiers non classés dans une des catégories mentionnées précédemment, que la Société n'a ni l'intention ni la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Ces actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur étant comptabilisées dans les capitaux propres, jusqu'à ce que ces actifs aient subi une perte de valeur ou soient vendus. Au moment de la vente, les gains ou pertes accumulés dans les capitaux propres sont transférés dans le résultat net.

Les autres actifs financiers sont classés comme long terme, à l'exception de ceux dont l'échéance est inférieure à 12 mois qui sont classés à court terme.

La juste valeur des titres de participation est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont la valeur de marché ou la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité à défaut de valeur de marché disponible. La juste valeur des titres de participation est classée en niveau 3 de la hiérarchie des valorisations comme défini dans IFRS 13. La juste valeur des placements est évaluée en utilisant les données de marché, courbes des taux et spreads de crédit de chacun des émetteurs des titres. La juste valeur des placements est classée en niveau 1 et 2 de la hiérarchie des valorisations comme défini dans IFRS 13

Un actif financier qui n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée s'il existe une indication objective qu'un événement défavorable s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif, et que cet événement a un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

### **1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Cette rubrique inclut les valeurs disponibles en caisse, en banque, les valeurs à l'encaissement, les placements à court terme (avec une échéance initiale de 3 mois au plus), très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et qui

sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur, ainsi que les découverts bancaires. Ces derniers sont présentés parmi les dettes financières au passif de l'état de la situation financière.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont portés à l'état de la situation financière au coût amorti.

### **1.14 Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente**

Un actif non courant (ou un groupe d'actifs) est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. En d'autres termes, cela signifie que l'actif est disponible pour une vente immédiate dans son état actuel et que la vente est hautement probable (décision officielle de vendre, recherche active d'un acheteur, vente hautement probable endéans une période d'un an).

Les actifs non courants détenus en vue de la vente ne sont plus amortis mais font le cas échéant l'objet d'une perte de valeur pour ramener leur valeur comptable à leur valeur inférieure de réalisation.

### **1.15 Activités abandonnées**

Une activité abandonnée est une activité qui, soit rencontre les critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, soit a été cédée, et qui en outre respecte les critères suivants :

- les cash flows de cette activité peuvent être distingués sur le plan opérationnel et du reporting financier ;
- cette activité est importante au niveau opérationnel ou géographique ;
- elle fait partie d'un plan unique de cession ou a été acquise en vue de sa cession.

### **1.16 Capital**

Les actions ordinaires sont classées sous la rubrique « Capital ». Le capital se compose de deux éléments :

- le capital souscrit, qui représente les montants que les actionnaires se sont engagés à apporter ;
- le capital non-appelé, soit la quote-part du capital souscrit dont l'organe de gestion de la Société n'a pas encore réclamé la libération.

### **1.17 Dettes pour avantages au personnel**

#### **1.17.1 Avantages à court terme**

Les avantages à court terme désignent les avantages du personnel dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice où les membres du

personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme sont pris en charges au fur et à mesure des prestations de services des membres du personnel.

### **1.17.2 Avantages postérieurs à l'emploi**

Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi et les avantages à court terme) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel peuvent être de deux types :

- type « cotisations définies »: il s'agit des plans pour lesquels une cotisation est versée par la Société à une entité distincte, et pour lesquels la Société n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Ces cotisations sont comptabilisées en charges sur les périodes pendant lesquelles les services sont rendus par les membres du personnel. Le cas échéant, les cotisations payées d'avance (non encore versées) sont comptabilisées à l'actif (au passif) à l'état de la situation financière ;
- type « prestations définies »: ce sont tous les plans qui ne sont pas du type « cotisations définies ».

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel, et qui sont du type « prestations définies », font l'objet d'une évaluation actuarielle. Ils sont provisionnés (sous déduction des actifs du plan éventuels, soit les avoirs éventuellement déjà constitués pour payer ces avantages) dans la mesure où la Société a une obligation de supporter des coûts, relatifs aux services prestés par le personnel. Cette obligation peut résulter d'une loi, d'un contrat ou de « droits acquis » sur la base d'une pratique passée (obligation implicite). La méthode actuarielle utilisée est la « méthode des unités de crédit projetées ».

Le taux d'actualisation utilisé est déterminé par référence au taux de marché à la date de calcul des obligations d'entreprises de première catégorie et d'échéance comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses actuarielles (mortalité, augmentations salariales, inflation, etc.) reflètent la meilleure estimation de la Société.

Etant donné que des hypothèses actuarielles sont utilisées pour évaluer ces engagements sociaux, des écarts actuariels apparaissent inévitablement, résultant des variations dans les hypothèses actuarielles d'un exercice à l'autre, ainsi que des écarts entre la réalité et les hypothèses actuarielles utilisées. Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global.

### **1.17.3 Autres avantages à long terme**

Les autres avantages à long terme désignent les avantages (autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral n'est pas attendu dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Le montant comptabilisé à l'état de la situation financière est égal à la valeur actuelle de l'obligation diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché à la date de clôture des actifs du plan. Les calculs sont basés sur la « méthode des unités de crédit projetées ». Les écarts actuariels sont comptabilisés dans le résultat net.

#### 1.17.4 Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont des avantages payables suite à la décision de la Société de mettre fin au contrat d'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de retraite, ou suite à la décision du ou des membres du personnel de partir volontairement en contrepartie d'avantages.

Pour ces avantages, une dette déterminée sur base actuarielle est constituée dans la mesure où il existe une obligation pour la Société. Cette dette est actualisée si les avantages sont payables au-delà de douze mois.

Pour tous ces avantages (à l'exception des avantages à court terme), le coût financier représente le passage du temps. Il est comptabilisé en charges financières.

#### 1.18 Provisions

Une provision est reconnue uniquement lorsque :

1. la Société a une obligation actuelle (légale ou implicite) d'effectuer des dépenses en vertu d'un événement passé ;
2. il est probable que la dépense sera effectuée, **et**
3. le montant de l'obligation peut être évalué de manière fiable.

Lorsque l'impact est susceptible d'être significatif (pour les provisions à long terme principalement), la provision est évaluée sur base actualisée. L'impact du passage du temps sur la provision est présenté en charges financières. Les taux d'actualisation sont les taux IRS selon l'échéance des cash-flows attendus.

Une provision pour obligation environnementale (dépollution de sites, etc.) n'est reconnue que si la Société a une obligation implicite ou légale en la matière.

Si la Société a un contrat onéreux, une provision est constituée. Avant de reconnaître cette provision pour contrat onéreux, la Société comptabilise la perte de valeur éventuelle relative aux actifs dédiés à l'exécution du contrat concerné.

Des provisions pour pertes opérationnelles futures sont interdites.

Une provision pour restructuration est uniquement comptabilisée s'il est démontré que la Société a une obligation implicite de restructurer au plus tard à la date de la clôture. Cette obligation doit être démontrée par:

- l'existence d'un plan formel détaillé identifiant les principales caractéristiques de la restructuration ; **et**
- le commencement d'exécution du plan de restructuration ou par l'annonce des principales caractéristiques du plan de restructuration aux intéressés.

## 1.19 *Dettes financières*

Les dettes financières comprennent les prêts bancaires, les obligations émises, les dettes de leasing financiers, les dettes financières vis-à-vis d'autres institutions financières et les découverts bancaires.

Les dettes financières sont évaluées initialement à la juste valeur, diminuées, pour les dettes financières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction relatifs à l'émission de la dette. Les dettes financières sont ensuite classées dans l'une des catégories suivantes qui ont chacune leur propre principe d'évaluation :

1. Les dettes financières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les dettes financières que la Société a décidé volontairement de classer dans cette rubrique au moment de la reconnaissance initiale.
2. Les autres dettes financières sont une catégorie résiduelle. Après la reconnaissance initiale, elles sont évaluées au coût amorti, par application de la méthode du taux d'intérêt effectif, avec amortissements des primes d'émission ou de remboursement via le résultat net.

Les dettes financières sont classées à long terme à l'exception de celles exigibles dans les 12 mois qui sont classées à court terme.

La juste valeur des dettes financières évaluées à la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles d'évaluation des dettes financières prennent en considération des données observables à la date de clôture sur les marchés et des données non observables sur les marchés. L'utilisation de données non observables sur les marchés entraîne que la juste valeur des dettes financières relève du niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs tel que défini dans IFRS 13.

## 1.20 *Impôts sur le résultat - Actifs / Passifs d'impôts différés*

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt courant est le montant des impôts à payer (à récupérer) sur les revenus imposables de l'année écoulée, ainsi que tout ajustement aux impôts payés (à récupérer) relatifs aux années antérieures. En pratique, il est généralement calculé en utilisant le taux d'imposition à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (« liability method ») sur les différences temporelles entre la valeur comptable fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers IFRS. L'impôt différé est évalué sur la base du taux d'impôt attendu lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. En pratique, le taux généralement utilisé est celui en vigueur à la date de clôture.

Toutefois, il n'y a pas d'impôt différé sur:

1. la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs (hors acquisition de filiales) qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice fiscal, et

2. les différences temporelles sur participations dans les filiales et coentreprises tant qu'il n'est pas probable que des dividendes seront distribués dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporelles déductibles existantes au cours d'exercices futurs, par exemple celles résultant de pertes fiscales récupérables. Ce critère est réévalué à chaque date de clôture.

### **1.21 Dettes commerciales**

Les dettes commerciales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

### **1.22 Dettes sociales**

Les dettes sociales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

### **1.23 Subsidés**

Les subsidés d'exploitation sont portés à l'état du résultat global sous la rubrique « Produits d'exploitation avant subsidés en capital ».

Les subsidés en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont présentés au passif de l'état de la situation financière et sont reconnus en résultat d'exploitation - rubrique « Subsidés en capital » - au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus. En cas de vente d'actifs subsidiés, les subsidés y afférents sont annulés par le biais du résultat d'exploitation et ensuite reconstitués en tant que subsidés non affectés également par le biais du résultat d'exploitation. En outre, un intérêt est calculé au profit des investissements des subsidés en capital non affectés et des acomptes versés aux filiales non encore affectés.

Les subsidés financiers obtenus dans le cadre d'emprunts sont comptabilisés en déduction des charges financières.

### **1.24 Autres dettes**

Les autres dettes sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à payer (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).



Les dividendes que la Société doit verser à ses actionnaires sont comptabilisés en autres dettes au cours de la période durant laquelle ils ont été approuvés. Les produits à reporter, soit la quote-part des revenus encaissés d'avance au cours de l'exercice ou au cours d'exercices précédents, mais à rattacher à un exercice ultérieur, sont également classés en autres dettes, à l'exception de ceux relatifs aux instruments financiers dérivés et aux dettes financières.

### **1.25 Produits et charges d'exploitation**

Les revenus provenant de la prestation de services sont reconnus en résultat net au fur et à mesure de ces prestations.

Les revenus provenant de la vente de biens sont reconnus en résultat net lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés du vendeur à l'acheteur.

Les dotations d'exploitation reçues de l'Etat en compensation de l'exécution des missions de service public qui incombent à la Société sont enregistrées dans le chiffre d'affaires de l'exercice concerné par les prestations. Les revenus de location des immeubles de placement et des concessions dans les gares sont également repris dans le chiffre d'affaires.

Les produits et les coûts associés aux contrats de construction doivent être comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement des travaux et de la marge estimée. En cas de marge négative attendue, une charge est actée à concurrence de la totalité de la perte estimée. Le degré d'avancement des travaux est déterminé par le rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat.

Les charges liées à la prestation de services ou à la vente de biens sont reprises parmi les charges d'exploitation.

### **1.26 Produits et charges financiers**

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts sur les moyens financiers investis (y compris les actifs financiers « disponibles à la vente ») et les instruments financiers dérivés, les gains sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur, les reprises de pertes de valeur, les gains de change, les dividendes perçus et les autres produits financiers.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés et les dettes liées au personnel), les pertes sur les actifs et passifs évalués à la juste valeur, les pertes de valeur, les pertes de change et les autres charges financières.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que la Société acquiert le droit à percevoir les paiements.

Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en résultat net en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont enregistrés pour leur montant net.

### **1.27 Tableaux des flux de trésorerie**

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés selon la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des mouvements relatifs au fonds de roulement et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les activités d'investissement et de financement.

## 2 Note 2 - Gestion du capital et des risques financiers

### 2.1 Gestion du capital

La politique de la Société en matière de gestion du capital consiste à assurer une structure financière qui soit suffisante pour maintenir une bonne notation auprès des agences internationales de notation et qui lui permette de continuer à fournir un service de qualité à sa clientèle. La Société a ainsi pour objectif de réduire sa dette en vue d'obtenir une structure du capital optimale permettant d'assurer une flexibilité financière stratégique pour sa croissance future. A cette fin, la Société surveille de près son niveau d'endettement net.

Par endettement net, la Société entend :

- 1) Solde de valeur nominale des dettes et créances (y inclus les instruments financiers dérivés) auprès d'une institution financière ou traitées sur les marchés des capitaux ainsi que des trésoreries disponibles.
- 2) Moins le solde des opérations Back to Back telles que décrites dans l'arrêté Royal du 30 décembre 2004 – Annexe 4 du Moniteur Belge du 31 décembre 2004.

L'endettement net se présente comme suit aux 31 décembre 2015 et 2014:

Endettement net		31/12/2015	31/12/2014
Rubriques du bilan	<u>Notes</u>		
Instruments financiers dérivés	11	1.533.122,29	46.899.105,26
Autres actifs financiers	2.1	569.466.707,05	546.271.221,29
<b>Total actifs non courants</b>		<b>570.999.829,34</b>	<b>593.170.326,55</b>
Instruments financiers dérivés	11	35.870.419,79	0,00
Autres actifs financiers	2.1	51.074.544,77	246.816.927,97
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.1	119.880.143,82	137.781.425,53
<b>Total actifs courants</b>		<b>206.825.108,38</b>	<b>384.598.353,50</b>
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente</b>		<b>0,00</b>	<b>10.000.000,00</b>
<b>Total actifs</b>		<b>777.824.937,72</b>	<b>987.768.680,05</b>
Dettes financières	19	2.514.732.556,11	2.343.704.775,94
Instruments financiers dérivés	11	58.858.233,38	85.873.785,60
<b>Total passifs non courants</b>		<b>2.573.590.789,49</b>	<b>2.429.578.561,54</b>
Dettes financières	19	1.121.042.562,94	1.432.453.133,41
Instruments financiers dérivés	11	20.127.601,40	0,00
<b>Total passifs courants</b>		<b>1.141.170.164,34</b>	<b>1.432.453.133,41</b>
<b>Dettes liées à des actifs non courants détenus en vue de la vente</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total pas sifs</b>		<b>3.714.760.953,83</b>	<b>3.862.031.694,95</b>
<b>Endettement net</b>		<b>2.936.936.016,11</b>	<b>2.874.263.014,90</b>
<b>Variation de l'endettement net</b>		<b>62.673.001,21</b>	

### Dette contrat de gestion

L'endettement net tel que défini par le contrat de gestion 2008-2012 du 29 juin 2008, permet la neutralisation de certaines opérations de financement spécifiques et préalablement convenues avec l'Etat. La réconciliation de l'endettement net et de la dette contrat de gestion au 31 décembre 2015 et 2014 est présentée dans le tableau ci-dessous :

<i>Dette contrat de gestion</i>	2015	2014
<b>Endettement net</b>	<b>2.936.936.016,11</b>	<b>2.874.263.014,90</b>
Matériel RER	413.521.405,15	427.096.976,56
Solde des travaux TGV	56.528.401,76	58.307.449,90
Préfinancements régionaux	19.460.821,14	11.638.274,97
Décision conseil des Ministres octobre 2008	118.634.506,38	122.617.278,16
Décision conseil des Ministres décembre 2011	96.794.981,46	100.697.300,31
Autres	11.615.064,28	8.987.113,88
<b>Total des éléments à neutraliser</b>	<b>716.555.180,17</b>	<b>729.344.393,78</b>
<b>Dette contrat de gestion</b>	<b>2.220.380.835,94</b>	<b>2.144.918.621,12</b>

### Dette économique sous responsabilité propre:

Afin d'obtenir une vue économique de la dette financière, un certain nombre d'éléments sont ajoutés à la dette contrat de gestion. Il s'agit :

- des avances non utilisées (cofinancements) et des subsides d'investissements (SPF) que la Société s'est engagée à utiliser dans un avenir proche moins les créances (cofinancements) dans le cas où la Société a déjà dépensé plus que ce qu'elle a reçu comme avances ; et
- des dettes commerciales courantes que la Société est engagée à payer moins les créances courantes que la Société envisage de recevoir.

La réconciliation de la dette contrat de gestion et la dette économique sous responsabilité propre au 31 décembre 2015 et 2014 et présentée ci-dessous:

<i>Dette économique sous responsabilité propre</i>	2015	2014
<b>Dette contrat de gestion</b>	<b>2.220.380.835,94</b>	<b>2.144.918.621,12</b>
Cofinancements régionaux	-20.543.708,67	32.218.173,46
Subsides d'investissements SPF reçus mais non affectés	5.723.265,13	49.886.105,72
Solde net des dettes et créances commerciales	253.830.708,39	232.390.980,47
<b>Total des corrections économiques</b>	<b>239.010.264,85</b>	<b>314.495.259,65</b>
<b>Dette économique sous responsabilité propre</b>	<b>2.459.391.100,79</b>	<b>2.459.413.880,77</b>

### Réconciliation de l'endettement net avec les postes du bilan

Les montants repris dans le calcul de l'endettement net sont les montants nominaux (« principal ») des instruments financiers, et donc en excluant les ajustements de juste valeur et les intérêts courus non échus. Les tableaux ci-dessous permettent de réconcilier les différentes rubriques du bilan avec les montants retenus pour le calcul de l'endettement net.

- Autres actifs financiers :

Autres actifs financiers		31/12/2015					
		IFRS 7					
		Endettement net		Autres			
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Fonds gérés pour compte de tiers	Autres	TOTAL
<b>Non courant</b>	<b>Notes</b>						
Créances		348.513.999,55	6.659.963,42	7.384.136,65	0,00	19.460.821,14	382.018.920,76
Back-to-back		220.952.707,50	0,00	669.373,01	0,00	0,00	221.622.080,51
Actifs disponibles à la vente	12	0,00	0,00	0,00	0,00	51.266.028,69	51.266.028,69
<b>Total partie non courante</b>		<b>569.466.707,05</b>	<b>6.659.963,42</b>	<b>8.053.509,66</b>	<b>0,00</b>	<b>70.726.849,83</b>	<b>654.907.029,96</b>
<b>Courant</b>							
Créances		51.074.544,77	0,00	1.133.311,17	0,00	335.766,31	52.543.622,25
Back-to-back		0,00	0,00	-1.334,40	0,00	0,00	-1.334,40
Actifs disponibles à la vente	12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>		<b>51.074.544,77</b>	<b>0,00</b>	<b>1.131.976,77</b>	<b>0,00</b>	<b>335.766,31</b>	<b>52.542.287,85</b>
<b>Total autres actifs financiers</b>		<b>620.541.251,82</b>	<b>6.659.963,42</b>	<b>9.185.486,43</b>	<b>0,00</b>	<b>71.062.616,14</b>	<b>707.449.317,81</b>

Autres actifs financiers		31/12/2014					
		IFRS 7					
		Endettement net		Autres			
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Fonds gérés pour compte de tiers	Autres	TOTAL
<b>Non courant</b>	<b>Notes</b>						
Créances		334.982.782,98	6.223.986,22	5.896.251,97	0,00	11.574.461,47	358.677.482,64
Back-to-back		211.288.438,31	0,00	636.063,49	0,00	0,00	211.924.501,80
Actifs disponibles à la vente	12	0,00	0,00	0,00	0,00	51.266.028,69	51.266.028,69
<b>Total partie non courante</b>		<b>546.271.221,29</b>	<b>6.223.986,22</b>	<b>6.532.315,46</b>	<b>0,00</b>	<b>62.840.490,16</b>	<b>621.868.013,13</b>
<b>Courant</b>							
Créances		46.816.927,97	0,00	2.208.064,10	144.599.596,67	157.684,22	193.782.272,96
Back-to-back		200.000.000,00	0,00	65.917,78	0,00	0,00	200.065.917,78
Actifs disponibles à la vente	12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>		<b>246.816.927,97</b>	<b>0,00</b>	<b>2.273.981,88</b>	<b>144.599.596,67</b>	<b>157.684,22</b>	<b>393.848.190,74</b>
<b>Total autres actifs financiers</b>		<b>793.088.149,26</b>	<b>6.223.986,22</b>	<b>8.806.297,34</b>	<b>144.599.596,67</b>	<b>62.998.174,38</b>	<b>1.015.716.203,87</b>

Les créances comptabilisées en autres actifs financiers inclus dans l'endettement net sont principalement les placements financiers effectués par la Société dans le cadre des opérations de financement alternatif. Ils ont été effectués soit à la demande des investisseurs soit à des fins de gestion des flux de trésorerie. Ces actifs compensent économiquement les dettes financières contractées dans le cadre de ces opérations.

La ligne « back-to-back » contient les soldes ouverts des créances envers l'Etat issues de la reprise de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

La colonne « fonds gérés pour compte de tiers » reprend les placements investis dans le cadre du fond RER pour le compte de l'Etat belge. Le fond RER a été créé par l'Etat belge en 2001 afin de financer les travaux à réaliser pour la création du « Réseau Express Régional » (RER). Dans le contrat de gestion de l'ex-SNCB Holding pour les années 2005 – 2008, l'Etat belge a délégué la gestion des moyens disponibles dans le fond RER à la Société. L'ensemble des moyens dont la gestion est transférée à la Société est considéré par la Société comme une dette envers les pouvoirs publics (reprise dans les « autres dettes »).

– Trésorerie et équivalents de trésorerie :

Trésorerie et équivalents de trésorerie							31/12/2015
IFRS 7							
	Endettement net			Autres		TOTAL	
	Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Fonds gérés pour compte de tiers	Autres		
Billets de trésorerie	0,00	0,00	0,00	74.988.525,00	0,00	74.988.525,00	
Comptes à terme	841.680,67	0,00	3.322,04	218.616.000,00	0,00	219.461.002,71	
Comptes à vue	116.486.199,35	0,00	0,00	4.702,50	0,00	116.490.901,85	
Espèces et chèques	2.552.263,80	0,00	0,00	0,00	16.009,50	2.568.273,30	
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>119.880.143,82</b>	<b>0,00</b>	<b>3.322,04</b>	<b>293.609.227,50</b>	<b>16.009,50</b>	<b>413.508.702,86</b>	

Trésorerie et équivalents de trésorerie							31/12/2014
IFRS 7							
	Endettement net			Autres		TOTAL	
	Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Fonds gérés pour compte de tiers	Autres		
Billets de trésorerie	0,00	0,00	0,00	296.200.118,45	0,00	296.200.118,45	
Comptes à terme	50.782.324,95	0,00	2.401,39	0,00	0,00	50.784.726,34	
Comptes à vue	81.102.252,47	0,00	0,00	7.649,12	0,00	81.109.901,59	
Espèces et chèques	5.896.848,11	0,00	0,00	0,00	22.769,54	5.919.617,65	
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>137.781.425,53</b>	<b>0,00</b>	<b>2.401,39</b>	<b>296.207.767,57</b>	<b>22.769,54</b>	<b>434.014.364,03</b>	

Comme pour les autres instruments financiers, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des fonds gérés pour compte de tiers, il s'agit d'actifs contractés dans le cadre du fond RER. En exécution de la loi du 21 décembre 2013 contenant diverses dispositions fiscales et financières (articles 113 à 121), les moyens disponibles du Fond RER conservés sur un compte auprès d'une institution désignée par l'Etat, ont été immédiatement placés au trésor public ou investis dans les instruments financiers émis par l'Etat Fédéral. La loi autorise que les investissements dans des instruments financiers émis par les Régions et les Communautés soient conservés jusqu'à leur maturité.

Le détail des instruments financiers dérivés et des dettes financières est présenté dans les notes 11 et 19.

## 2.2 Gestion des risques financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui mènent à un actif financier chez une partie et un passif financier chez l'autre partie. Ceci comprend aussi bien les instruments financiers traditionnels (créances, dettes et titres) que les instruments financiers dérivés repris dans les états financiers mais aussi les créances et les obligations, principalement liées aux financements alternatifs, qui sont reprises hors bilan.

Les instruments comportent en principe des risques. La Société est soumise principalement au risque de marché, au risque de crédit et au risque de liquidité. La politique de risque de la Société a pour objectif de cartographier et d'analyser les risques auxquels la société est confrontée, de déterminer des limites et des contrôles des risques adéquats et de surveiller le respect des limites de risque. Le conseil d'administration de la Société est régulièrement informé des différents risques et reçoit un résumé précis de tous les instruments financiers. La politique et les systèmes pour la gestion des risques sont régulièrement réévalués et, le cas échéant, adaptés aux changements des conditions de marché et des activités de la société.

Le conseil d'administration de la Société a défini les principes pour la gestion des risques (« Politique financière »). Ces principes sont répartis en trois parties: la gestion de l'endettement, la gestion de la trésorerie et la gestion des instruments financiers dérivés. L'application et le suivi de ces principes sont assurés par le service de trésorerie de la Société, alors que le contrôle de l'application est assuré par l'audit interne de la société. Les mêmes principes sont d'application pour la gestion de trésorerie pour compte de tiers (Fonds RER) et pour les instruments qui sont repris hors bilan. La réalisation d'opérations dans le but d'effectuer un gain à court terme n'est pas autorisée.

### **Gestion de l'endettement**

L'endettement reprend l'ensemble des dettes financières et des actifs financiers, autres que les instruments financiers dérivés et la trésorerie, qui sont repris dans l'endettement net de la Société. La société fait ici appel aux émissions d'emprunts bancaires, d'emprunts obligataires et financements alternatifs et à l'acquisition de dépôts à terme et titres à revenus fixes à différents termes et dans différentes devises.

La gestion de l'endettement, compte tenu des instruments financiers dérivés, requiert que :

- dans la mesure du possible, les remboursements de la dette nette soient contractés sur des échéances choisies en fonction de l'évolution prévue des cash-flows futurs et dans le but de niveler et de réduire au mieux les soldes de trésorerie.
- la dette nette à long terme de la Société soit contractée pour minimum 65% et maximum 75% en instruments à taux fixe et pour minimum 25% et maximum 35% en instruments à taux flottant. Tout dépassement de ces seuils maxima doit être approuvé par les organes de gestion.
- la durée résiduelle pondérée de la dette nette à long terme de la Société soit fixée à 5 ans minimum.
- l'échéancier de l'endettement net soit étalé dans le temps aussi bien en termes de liquidité qu'en termes de risque de taux d'intérêt.
- toute opération d'endettement ou de placement, qui génère un risque de change, soit immédiatement et entièrement couverte en EUR pour éliminer ce risque tant sur le principal que sur les intérêts.
- les cash-flows de chaque opération d'endettement ou de placement conclus soient composés d'un paiement en capital et d'intérêts sur le capital exigible. Les placements dans du capital porteur de risque n'est pas autorisé.
- les limites de placements soient respectées pour les opérations de placement.

### **Gestion de la trésorerie**

La gestion de trésorerie comprend la gestion centralisée de la trésorerie (soit des cash-flows à l'horizon d'un an) de la Société et de ses filiales. Les conditions de rémunération des prêts ou emprunts à court terme au bénéfice ou à charge des entités du périmètre de centralisation sont celles prévalant sur le marché (at arm's length).

Points principaux de la gestion de la trésorerie :

- Tout surplus structurel de trésorerie doit être consacré dans la mesure du possible à la réduction de l'endettement net.
- Le déficit structurel de trésorerie doit être consolidé par des emprunts à long terme.
- Les surplus de trésorerie doivent être placés, aux conditions prévalant sur le marché (at arm's length), de préférence auprès de filiales ayant des déficits de trésorerie.

- En cas de surplus de trésorerie après déduction des placements nécessaires auprès de filiales ou en cas de placements nécessaires dans le cadre de transactions de leasing et de location à long terme, des limites de placement sont à respecter.
- Tout placement impliquant un risque de change doit être immédiatement et entièrement couvert en EUR pour éliminer ce risque, tant sur le principal que sur les intérêts.
- Pour financer les déficits de trésorerie restants, la Société a recours à des lignes de crédit (confirmées, non-confirmées et dites « evergreen ») et émet des billets de trésorerie en EUR ou des instruments similaires à court terme.

## Gestion des instruments financiers dérivés

La société utilise les instruments financiers dérivés suivants pour la gestion des risques : les swaps, options et contrats de change à terme ayant comme sous-jacents un taux d'intérêt, l'inflation, un taux de change, des produits d'énergie ou un crédit.

Points principaux de gestion des opérations sur produits dérivés :

- Toute opération sur instruments financiers dérivés doit à tout moment pouvoir être adossée à une dette financière, un placement, un contrat commercial ou une créance sur l'Etat belge ou les Régions dans le cadre d'un préfinancement.
- Le risque de crédit des contreparties doit être réparti et couvert systématiquement par la clôture des CSA's (Credit Support Annex)

### 2.2.1 Risque de marché : risque de change

Le risque de change auquel la Société est exposée, découle principalement des activités de financement en devises, et plus particulièrement des transactions de financements alternatifs.

Chaque opération d'endettement significative, même à court terme, qui génère un risque de change, est immédiatement et intégralement couverte en EUR (principal et intérêts) par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La couverture en EUR n'est pas obligatoire sur le remboursement des cash-flows de la dette qui sont assurés par un flux entrant de trésorerie en devise étrangère. La position couverte peut être assortie d'un taux d'intérêt flottant ou fixe. Les actifs et passifs relatifs aux opérations de financement alternatif sont dans certain cas en USD et JPY, mais la Société n'est pas exposée au risque de change.

## a. Instruments financiers par devise

	EUR	USD	31/12/2015 JPY	Autres	Total
<b>Actifs financiers</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	1.829.309.633,48	0,00	0,00	0,00	1.829.309.633,48
Instruments financiers dérivés	156.355.738,76	160.065.333,96	-99.409,04	0,00	316.321.663,68
Autres actifs financiers	447.079.902,50	239.579.310,54	20.790.104,77	0,00	707.449.317,81
Trésorerie et équivalents de trésorerie	412.627.562,38	34.363,74	46,65	846.730,09	413.508.702,86
<b>Total actifs financiers</b>	<b>2.845.372.837,12</b>	<b>399.679.008,24</b>	<b>20.690.742,38</b>	<b>846.730,09</b>	<b>3.266.589.317,83</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Dettes financières	3.350.546.288,74	369.755.828,08	0,00	0,00	3.720.302.116,82
Instruments financiers dérivés	461.981.067,94	7.868.266,77	20.769.875,25	0,00	490.619.209,96
Dettes commerciales	401.422.076,67	25.626,76	0,00	1.733,44	401.449.436,87
Autres dettes	451.202.741,11	0,00	0,00	0,00	451.202.741,11
<b>Total passifs financiers</b>	<b>4.665.152.174,46</b>	<b>377.649.721,61</b>	<b>20.769.875,25</b>	<b>1.733,44</b>	<b>5.063.573.504,76</b>
<b>Écart de couverture</b>	<b>-1.819.779.337,34</b>	<b>22.029.286,63</b>	<b>-79.132,87</b>	<b>844.996,65</b>	<b>-1.796.984.186,93</b>



	EUR	USD	31/12/2014 JPY	Autres	Total
<b>Actifs financiers</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	1.883.467.455,52	0,00	0,00	0,00	1.883.467.455,52
Instruments financiers dérivés	254.968.641,55	113.901.725,74	-7.041.202,22	0,00	361.829.165,07
Autres actifs financiers	794.882.075,44	197.589.348,20	23.244.780,23	0,00	1.015.716.203,87
Trésorerie et équivalents de trésorerie	433.229.637,69	0,00	0,00	784.726,34	434.014.364,03
<b>Total actifs financiers</b>	<b>3.366.547.810,20</b>	<b>311.491.073,94</b>	<b>16.203.578,01</b>	<b>784.726,34</b>	<b>3.695.027.188,49</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Dettes financières	3.495.745.750,61	364.713.780,17	0,00	0,00	3.860.459.530,78
Instruments financiers dérivés	621.016.020,51	-74.444.700,97	16.282.037,26	0,00	562.853.356,80
Dettes commerciales	401.143.712,27	0,00	0,00	0,00	401.143.712,27
Autres dettes	613.781.197,07	0,00	0,00	0,00	613.781.197,07
<b>Total passifs financiers</b>	<b>5.131.686.680,46</b>	<b>290.269.079,20</b>	<b>16.282.037,26</b>	<b>0,00</b>	<b>5.438.237.796,92</b>
<b>Écart de couverture</b>	<b>-1.765.138.870,26</b>	<b>21.221.994,74</b>	<b>-78.459,25</b>	<b>784.726,34</b>	<b>-1.743.210.608,43</b>

Le détail ci-dessus présente l'exposition en devises des actifs et passifs financiers de la Société. Hormis l'euro, les devises significatives pour la Société sont le Dollar américain et le Yen japonais. Les expositions en USD et JPY sont issues des opérations de financement alternatif. Les risques de change issus des positions en USD et JPY sont couverts par des contrats « swaps » tel que présenté au point b. ci-dessous.

Les analyses de cette note se limitent aux instruments qui répondent à la définition d'instruments financiers : « Des actifs (comme les charges payées d'avance) pour lesquels l'avantage économique futur est la réception de biens ou de services plutôt que le droit de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier, ne sont pas des actifs financiers » (IAS 32 – AG11). « Les passifs ou les actifs qui ne sont pas contractuels (comme les impôts sur le résultat qui résultent d'obligations légales imposées par les pouvoirs publics) ne sont pas des passifs financiers ou des actifs financiers » (IAS 32 – AG12). Les totaux des rubriques repris dans les tableaux de cette note ne sont donc pas nécessairement réconciliables directement avec les rubriques du bilan.

Certains éléments des créances commerciales et autres débiteurs (2015 : 282.744.625,32 EUR; 2014 : 283.247.824,41 EUR), des dettes commerciales (2015 : 24.504.770,67 EUR ; 2014 : 53.045.302,66 EUR) et des autres dettes (2015 : 151.916.333,72 EUR; 2014 : 167.733.433,12 EUR) ne répondent pas à la définition d'instruments financiers.

## b. Dérivés de change

	31/12/2015		31/12/2014	
	Total Valeur de marché	Total Nominal	Total Valeur de marché	Total Nominal
<b>Devises achetées</b>				
USD	188.994.854,27	135.062.369,14	221.644.289,02	161.307.546,52
JPY	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Devises achetées - Total</b>	<b>188.994.854,27</b>	<b>135.062.369,14</b>	<b>221.644.289,02</b>	<b>161.307.546,52</b>
<b>Devises vendues</b>				
USD	36.797.787,08	32.070.291,05	33.297.862,31	28.815.789,47
JPY	20.869.284,29	20.127.601,40	23.323.239,48	21.937.968,50
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Devises vendues - Total</b>	<b>57.667.071,37</b>	<b>52.197.892,45</b>	<b>56.621.101,79</b>	<b>50.753.757,97</b>
<b>Options</b>				
USD	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Options - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Les dérivés de change sont des contrats « swaps » conclus exclusivement dans le cadre des dettes et créances ayant trait aux opérations de financement alternatif. Ces contrats sont conclus à des fins de gestion des flux de trésorerie en devises. La Société a cependant fait le choix de ne pas appliquer la comptabilité de couverture au sens d'IAS 39, les instruments dérivés ne sont donc pas reconnus comme dérivés de couverture. Les instruments financiers dérivés sont reconnus à leur juste valeur par le biais du résultat net.

### c. Analyse de sensibilité

IFRS 7 impose une analyse de sensibilité afin d'illustrer les impacts de variations théoriques des taux de change sur le résultat net et sur les fonds propres. L'analyse de sensibilité a été établie sur la situation de la Société à la date de clôture. En ce qui concerne le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact dans les comptes en IFRS d'une variation de +/- 10% du cours de clôture pour les cours de change des USD et JPY (ou autre devise significative) par rapport à l'EUR.

Variation taux de change	Impact sur le résultat net	Impact sur les autres éléments du résultat global
<b>2015</b>		
USD + 10%	2.447.698,51	0,00
USD - 10%	-2.002.662,42	0,00
JPY + 10%	-8.792,54	0,00
JPY - 10%	7.193,90	0,00
<b>2014</b>		
USD + 10%	2.357.999,42	0,00
USD - 10%	-1.929.272,25	0,00
JPY + 10%	-8.717,69	0,00
JPY - 10%	7.132,66	0,00

## 2.2.2 Risque de marché : risque de taux d'intérêt

### a. Risque de taux d'intérêt

La Société est confrontée à 3 types de risques d'intérêts. Le premier est lié aux effets des révisions des taux d'intérêts variables sur les flux de trésorerie. Ce risque est contrôlé constamment pour la position d'endettement net pour laquelle, avec ou sans l'utilisation de swaps de taux d'intérêts, la société s'efforce de laisser évoluer ce risque à l'intérieur des limites approuvées. Le comité de direction de la société peut pourvoir à une modification de ces limites dans le cas où cela serait une réponse aux conditions particulières de marché. Le deuxième type est lié aux effets des révisions des taux d'actualisation sur les justes valeurs. Etant donné que la Société a toujours l'intention de régler ses créances et dettes à la date d'échéance prévue, il n'y a pas, pour ce risque, de couverture particulière de prévue. Les révisions des taux d'actualisation peuvent avoir un impact significatif sur l'allocation du résultat pour une période définie mais n'ont pas d'impact sur le résultat sur la durée totale de l'opération. Un troisième type de risque est le risque de refinancement. La société s'efforce de limiter son exposition aux changements des conditions de marché en répartissant dans le temps les dates d'échéance des financements à taux fixes.

Au 31 décembre 2015, en moyenne 62,99% (2014: 76,42%) des obligations financières nettes porteuses d'intérêts (avant l'impact des instruments financiers dérivés) sont contractées à taux variables et 37,01% (2014: 23,58%) à taux fixes. En tenant compte des instruments financiers dérivés conclus, le ratio variable-fixe au 31 décembre 2015 devient 23,74%/76,26% (2014 :33,66%/66,34%).

	Valeur comptable 31/12/2015	Valeur comptable 31/12/2014
<b>Taux fixe</b>		
<b>Actifs financiers</b>	<b>1.191.717.805,81</b>	<b>1.172.595.126,08</b>
Créances commerciales et autres débiteurs	792.949.340,20	821.294.481,72
Autres actifs financiers	398.768.465,61	351.300.644,36
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	0,00
<b>Passifs financiers</b>	<b>-1.949.259.700,59</b>	<b>-1.625.220.215,52</b>
Dettes financières	-1.949.259.700,59	-1.625.220.215,52
Dettes commerciales	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>-867.179.121,60</b>	<b>-899.087.980,83</b>
Interest rate swaps	-953.812.096,09	-1.013.808.478,60
Cross currency interest rate swaps	86.632.974,49	114.720.497,77
<b>Total taux fixe</b>	<b>-1.624.721.016,38</b>	<b>-1.351.713.070,27</b>
<b>Taux variable</b>		
<b>Actifs financiers</b>	<b>770.236.763,02</b>	<b>1.226.152.065,70</b>
Créances commerciales et autres débiteurs	295.755.176,34	334.340.591,88
Autres actifs financiers	180.032.058,97	544.826.629,03
Trésorerie et équivalents de trésorerie	294.449.527,71	346.984.844,79
<b>Passifs financiers</b>	<b>-2.059.643.818,67</b>	<b>-2.692.671.488,05</b>
Dettes financières	-1.724.585.325,25	-2.203.628.753,76
Dettes commerciales	0,00	0,00
Autres dettes	-335.058.493,42	-489.042.734,29
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>783.558.384,40</b>	<b>780.774.120,83</b>
Interest rate swaps	872.924.775,62	889.939.028,61
Cross currency interest rate sw aps	-89.366.391,22	-109.164.907,78
<b>Total taux variable</b>	<b>-505.848.671,25</b>	<b>-685.745.301,52</b>
<b>Total</b>	<b>-2.130.569.687,63</b>	<b>-2.037.458.371,79</b>

Les principales expositions au taux d'intérêt résultent, pour la Société, de financements en EUR et en USD.

Suite à la reprise de la dette par l'Etat belge au 1<sup>er</sup> janvier 2005, des contrats de swaps ont été conclus avec l'Etat belge. Les intérêts capitalisés et les produits acquis relatifs à ces contrats de swaps ont été comptabilisés avec les créances « Back-to-back » dans la rubrique « Autres actifs financiers ». Dans un souci de consistance, l'impact de ces contrats de swaps a été pris en compte avec les autres contrats de swaps dans le tableau ci-dessus.

La sensibilité au risque de taux a été déterminée sur base d'un déplacement théorique parallèle de la courbe de taux de 100 points de base.

## b. Analyse de sensibilité du taux d'intérêt en cash-flow

Une variation de 100 bps à la hausse sur les taux d'intérêt variables (instruments financiers dérivés inclus) entraînerait une hausse de 301.411,54 EUR (2013 : 2.565.261,02 EUR) des intérêts nets payés par la Société en 2015.

## c. Analyse de sensibilité en juste valeur

L'évolution des taux d'intérêt de marché affecte la juste valeur des instruments financiers non dérivés comptabilisés avec l'option de juste valeur via le résultat net, ainsi que des instruments financiers dérivés. Cette évolution est prise en compte dans l'évaluation de la sensibilité du résultat net.

L'analyse de sensibilité en juste valeur a été établie sur la situation de la Société à la date de clôture. Une augmentation de 100 points de base entraîne un gain en résultat de 55.577.096,23 EUR (66.020.136,05 EUR) au 31 décembre 2015 (2014), dont 0,00 EUR (0,00 EUR) par les autres éléments du résultat global.

### 2.2.3 Risque de marché : risque de prix des matières premières

Au niveau des matières premières, la Société est principalement exposée aux risques de prix sur les prix de l'énergie (électricité, gaz naturel, et gasoil). Historiquement, le Société a conclu des contrats standards à prix fixes (gaz naturel), au prix du jour (gasoil) ou à un prix moyen avec ou sans une combinaison avec le prix du jour (gaz naturel) pour toute la durée des contrats. Avec pour objectif de pouvoir mieux répartir les risques de prix dans le temps et de pouvoir profiter d'opportunités sur les marchés, les stratégies d'achat des différents produits d'énergie ont été rationalisées. Un système de *cliquets* a été instauré dans chaque contrat, un par un et lorsque possible, par lequel un prix pour les différentes tranches a été défini. Le Comité de Direction a approuvé pour chaque contrat les valeurs limites de la stratégie concernée. Un comité énergie a été mis en place au sein de la Société qui veille à l'application adéquate des stratégies approuvées. Le Comité de Direction est informé régulièrement des résultats en découlant.

En ce qui concerne l'énergie, le gestionnaire d'infrastructure (Infrabel) agit comme « lead-buyer ». La Société a donné mandat à Infrabel pour la conclusion de contrats cadres jusqu'en 2018 pour le contrat « traction » (toute l'électricité prise via les sous-stations de traction, principalement pour la traction du matériel roulant) et jusqu'en 2016 pour le contrat distribution (pour toute l'électricité qui n'est pas prise via les sous-stations de traction). Dans le contrat « traction » pour 2018, un système de *cliquets* sera également prévu par la Société, en combinaison avec le prix moyen et le prix du jour.

En ce qui concerne le gaz naturel (chauffage) et le gasoil (traction et chauffage) la Société agit comme « lead-buyer » pour un certain nombre de sociétés participantes au sein du paysage ferroviaire belge mais à l'extérieur du périmètre de consolidation. Les prix sont négociés par la Société au nom des sociétés participantes, mais la facturation de l'énergie achetée est directement faite aux sociétés individuelles. La Société applique les stratégies suivantes :

- Gaz naturel : Application du système de *cliquets* où, à l'intérieur des limites approuvées par le Comité de Direction, le prix des différentes tranches a été fixé. Le prix final est la moyenne des différents moments d'achat et est valable pour le volume total acheté. De cette manière, le risque réparti peut même être limité, lorsqu'une partie du prix est fixé et il est possible de réagir aux opportunités de marché.
- Gasoil : Le système de *cliquets* ne peut pas être appliqué ici. C'est pourquoi la société combine l'achat de gasoil au prix du jour avec la conclusion d'instruments financiers dérivés (swaps de diesel). L'utilisation d'instruments financiers dérivés offre la possibilité de profiter des opportunités de marché et de réduire la volatilité relative aux cash-flows futurs. Le Conseil d'Administration de la Société a décidé, pour 2015 à 2017

inclus, de couvrir un volume total basé sur 55% de l'utilisation moyenne estimée pour ces années.

Afin d'être exhaustif, il faut également signaler, que la Société a travaillé avec un prix fixe pour l'achat de gaz naturel jusqu'à fin août 2015. Sur base des décisions prises en 2014, il a été décidé de ne pas prolonger le contrat cadre existant et de conclure un nouveau contrat avec l'application du système de *cliquets*.

## 2.2.4 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour la Société dans le cas où un partenaire commercial ou la contrepartie d'un instrument financier ne respecte pas les obligations contractuelles conclues. Le risque de crédit de la Société est issu des créances commerciales, des placements, des actifs financiers « disponibles à la vente » et des instruments financiers dérivés.

### Balance âgée des actifs financiers

Le tableau ci-dessous donne une répartition des actifs financiers entre ceux qui ne sont pas échus et ceux qui sont échus à la date de clôture de la période avec un détail des échus par nombre de mois échus.

	Valeur nette comptable	Actifs NON dépréciés						Actifs dépréciés	
		Non échus	depuis 0-1 mois	depuis 1-3 mois	Echus à la date de clôture		depuis 1-2 ans		depuis plus de 2 ans
					depuis 3-6 mois	depuis 6-12 mois			
<b>31 décembre 2015</b>									
Créances commerciales et autres débiteurs	1.829.309.633,48	1.798.524.363,86	14.684.257,23	5.814.412,55	3.165.200,29	6.269.210,58	-109.465,77	961.654,74	0,00
Instruments financiers dérivés	316.321.663,68	316.321.663,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres actifs financiers	707.449.317,81	707.449.317,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	413.508.702,86	413.508.702,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>3.266.589.317,83</b>	<b>3.235.804.048,21</b>	<b>14.684.257,23</b>	<b>5.814.412,55</b>	<b>3.165.200,29</b>	<b>6.269.210,58</b>	<b>-109.465,77</b>	<b>961.654,74</b>	<b>0,00</b>
<b>31 décembre 2014</b>									
Créances commerciales et autres débiteurs	1.883.467.455,52	1.841.372.785,35	25.270.420,87	4.502.517,05	1.504.598,94	5.555.725,06	-114.597,63	5.406.005,88	0,00
Instruments financiers dérivés	361.829.165,07	360.446.665,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres actifs financiers	1.015.716.203,87	1.015.716.203,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	434.014.364,03	434.014.364,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>3.695.027.188,49</b>	<b>3.651.550.018,37</b>	<b>25.270.420,87</b>	<b>4.502.517,05</b>	<b>1.504.598,94</b>	<b>5.555.725,06</b>	<b>-114.597,63</b>	<b>5.406.005,88</b>	<b>0,00</b>

### Répartition géographique

Les actifs financiers détenus par la Société se répartissent dans les zones géographiques suivantes :

Zone	31/12/2015	31/12/2014
Belgique	2.379.656.024,88	2.780.460.462,85
Eurozone	389.265.869,46	422.925.404,67
Autres Europe	367.382.010,18	379.030.309,66
Etats Unis	81.380.783,63	52.904.737,29
Autres	48.904.629,68	59.706.274,02
<b>Total</b>	<b>3.266.589.317,83</b>	<b>3.695.027.188,49</b>

### Notation de crédit des placements

La Société limite son risque de crédit sur les placements (dépôts ou titres à revenu fixe) en investissant exclusivement dans des contreparties qui satisfont aux critères de la politique financière. Les placements doivent avoir un caractère de prêt et ne peuvent avoir lieu dans du capital à risque. Les placements sont soumis à des conditions strictes concernant la qualité de crédit minimale en fonction de la durée du placement. La Société a mis en place des limites de placements par contreparties. Ces limites ne sont toutefois pas applicables aux placements et instruments qui bénéficient d'un rating AAA/Aaa, ou qui sont émis ou

garantis par l'Etat belge, la Communauté flamande, la Région wallonne, la Communauté française et la Région de Bruxelles-Capitale. Etant donné la qualité de crédit des contreparties, la Société s'attend à ce que les contreparties respectent les obligations. Les placements sont suivis en continu et une décision est annuellement demandée au Conseil d'Administration afin de changer les contreparties qui ne satisfont plus aux critères fixés.

Les actifs financiers « disponibles à la vente » dans lesquels la Société a investi concernent principalement des participations opérationnelles dans des entreprises qui ne satisfont pas au critère de filiale, joint-venture ou entreprise associée. Pour une analyse plus détaillée de ces actifs, voir note 11.

Les trésoreries et équivalents de trésorerie dans lesquels la Société a investi concernent principalement des avoirs détenus sur des comptes à vue et des dépôts à terme à moins de trois mois dans des institutions financières en Belgique ou au Trésor public Belge et d'instruments financiers émis par l'Etat fédéral ou les pouvoirs publics régionaux.

Les titres et dépôts dans lesquels la Société a investi ont les ratings (Standard & Poor's) suivants :

Rating	31/12/2015					
	Nominal		Ajustements	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant	de juste valeur	Non courant	Courant	
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>682.477.332,24</b>	<b>51.074.544,77</b>	<b>-35.623.811,94</b>	<b>8.053.509,66</b>	<b>1.467.743,08</b>	<b>707.449.317,81</b>
AA+	68.851.681,70	0,00	5.899.678,01	729.383,92	0,00	75.480.743,63
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	68.851.681,70	0,00	5.899.678,01	729.383,92	0,00	75.480.743,63
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA	250.888.579,36	0,00	0,00	2.385.372,33	-1.334,40	253.272.617,29
Financiers	29.935.871,86	0,00	0,00	1.715.999,32	0,00	31.651.871,18
Etatiques	220.952.707,50	0,00	0,00	669.373,01	-1.334,40	221.620.746,11
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA-	108.016.694,94	25.249.824,87	0,00	115.105,50	50.787,22	133.432.412,53
Financiers	108.016.694,94	25.249.824,87	0,00	115.105,50	50.787,22	133.432.412,53
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A+	32.070.291,05	16.709.706,82	668.070,62	0,00	240.166,25	49.688.234,74
Financiers	32.070.291,05	0,00	197.191,08	0,00	157.267,54	32.424.749,67
Etatiques	0,00	16.709.706,82	470.879,54	0,00	82.898,71	17.263.485,07
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-	89.459.460,00	5.027.118,50	0,00	4.823.647,91	711.719,65	100.021.946,06
Financiers	89.459.460,00	5.027.118,50	0,00	4.823.647,91	711.719,65	100.021.946,06
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BBB-	0,00	3.417.894,58	92.214,79	0,00	16.510,33	3.526.619,70
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	3.417.894,58	92.214,79	0,00	16.510,33	3.526.619,70
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	133.190.625,19	670.000,00	-42.283.775,36	0,00	449.894,03	92.026.743,86
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	40.250.821,14	670.000,00	-610.000,00	0,00	449.894,03	40.760.715,17
Actions et parts	92.939.804,05	0,00	-41.673.775,36	0,00	0,00	51.266.028,69
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Rating	31/12/2014						Total
	Nominal		Ajustements de juste valeur	Produits acquis		Total	
	Non courant	Courant		Non courant	Courant		
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>651.395.486,81</b>	<b>391.416.524,64</b>	<b>-36.059.789,14</b>	<b>6.532.315,46</b>	<b>2.431.666,10</b>	<b>1.015.716.203,87</b>	
AA+	41.241.039,64	0,00	4.882.382,49	581.074,70	0,00	46.704.496,83	
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Etatiques	41.241.039,64	0,00	4.882.382,49	581.074,70	0,00	46.704.496,83	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AA	236.724.301,43	200.000.000,00	0,00	2.094.110,64	65.917,78	438.884.329,85	
Financiers	25.435.863,12	0,00	0,00	1.458.047,15	0,00	26.893.910,27	
Etatiques	211.288.438,31	200.000.000,00	0,00	636.063,49	65.917,78	411.990.419,58	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AA-	127.775.214,28	2.213.059,80	0,00	108.973,56	55.238,54	130.152.486,18	
Financiers	127.775.214,28	2.213.059,80	0,00	108.973,56	55.238,54	130.152.486,18	
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
A+	43.945.422,92	22.890.489,22	1.101.999,86	0,00	310.191,09	68.248.103,09	
Financiers	28.815.789,47	22.890.489,22	219.034,45	0,00	235.131,30	52.160.444,44	
Etatiques	15.129.633,45	0,00	882.965,41	0,00	75.059,79	16.087.658,65	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
A	80.140.545,27	9.829.741,65	0,00	3.748.156,56	1.241.221,80	94.959.665,28	
Financiers	80.140.545,27	9.829.741,65	0,00	3.748.156,56	1.241.221,80	94.959.665,28	
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
BBB-	3.094.697,75	3.713.637,30	239.603,87	0,00	109.182,66	7.157.121,58	
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Etatiques	3.094.697,75	3.713.637,30	239.603,87	0,00	109.182,66	7.157.121,58	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
A-2	0,00	0,00	0,00	0,00	277,78	277,78	
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	277,78	277,78	
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
NR	118.474.265,52	152.769.596,67	-42.283.775,36	0,00	649.636,45	229.609.723,28	
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Etatiques	0,00	144.599.596,67	0,00	0,00	0,00	144.599.596,67	
Corporates	25.534.461,47	8.170.000,00	-610.000,00	0,00	649.636,45	33.744.097,92	
Actions et parts	92.939.804,05	0,00	-41.673.775,36	0,00	0,00	51.266.028,69	
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Rating	31/12/2015						Total
	Nominal		Ajustements de juste valeur	Produits acquis		Total	
	Non courant	Courant		Non courant	Courant		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>413.505.380,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3.322,04</b>	<b>413.508.702,86</b>	
A-1+	0,00	218.616.000,00	0,00	0,00	0,00	218.616.000,00	
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Etatiques	0,00	218.616.000,00	0,00	0,00	0,00	218.616.000,00	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
A-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
A-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
NR	0,00	194.889.380,82	0,00	0,00	3.322,04	194.892.702,86	
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Etatiques	0,00	74.988.525,00	0,00	0,00	0,00	74.988.525,00	
Corporates	0,00	841.680,67	0,00	0,00	3.322,04	845.002,71	
Comptes à vue	0,00	114.580.600,41	0,00	0,00	0,00	114.580.600,41	
Espèces et chèques	0,00	4.478.574,74	0,00	0,00	0,00	4.478.574,74	

Rating	31/12/2014						Total
	Nominal		Ajustements de juste valeur	Produits acquis			
	Non courant	Courant		Non courant	Courant		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>434.011.962,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2.401,39</b>	<b>434.014.364,03</b>	
A-1+	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Financiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
A-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Financiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
A-2	0,00	50.000.000,00	0,00	0,00	0,00	50.000.000,00	
<i>Financiers</i>	0,00	50.000.000,00	0,00	0,00	0,00	50.000.000,00	
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
NR	0,00	384.011.962,64	0,00	0,00	2.401,39	384.014.364,03	
<i>Financiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Etatiques</i>	0,00	296.200.118,45	0,00	0,00	0,00	296.200.118,45	
<i>Corporates</i>	0,00	782.324,95	0,00	0,00	2.401,39	784.726,34	
<i>Comptes à vue</i>	0,00	81.109.901,59	0,00	0,00	0,00	81.109.901,59	
<i>Espèces et chèques</i>	0,00	5.919.617,65	0,00	0,00	0,00	5.919.617,65	

Les montants mentionnés comme « Corporate » sans rating (NR) sont exclusivement liés aux filiales.

En ce qui concerne les comptes à vue, il s'agit principalement de comptes à vue dans des institutions financières établies en Belgique dont le rating court terme est A-1 ou A-2.

### Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés

Le risque de crédit sur les contreparties avec lesquelles des instruments financiers dérivés ont été conclus, doit être réparti et couvert systématiquement par la conclusion de contrats CSA (Credit Support Annex). Dans le cadre de contrats de ce type, on calcule régulièrement quel montant net devrait être payé soit par la Société, soit par la contrepartie, en cas d'annulation de l'en-cours intégral des produits dérivés conclus entre les contreparties. Par le recours aux CSA, la Société a constitué et reçus des cautionnements envers les contreparties pour lesquelles la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés a dépassé le seuil préalablement défini. Ces seuils ont été définis dans les CSA conclus, en fonction de la qualité de crédit de chaque contrepartie indépendamment (« rating »). Avec des contreparties ayant reçu un « negative credit watch », aucune opération nouvelle ne peut être conclue pendant la période de « negative credit watch ». Les cautionnements reçus et payés dans le cadre des CSA sont repris respectivement dans les rubriques « Créances commerciales et autres débiteurs » et « Autres dettes ».

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'exposition au risque de crédit sur les instruments financiers dérivés, avant et après l'application des cautionnements constitués. Comme le montre le tableau ci-dessous, la Société a une exposition sur seulement un nombre limité de contreparties. Pour les contreparties avec lesquelles la Société n'a pas conclu de CSA's (hors Etat belge et Eurofima), il s'agit d'instruments considérés juridiquement comme des instruments dérivés mais qui économiquement ont les caractéristiques d'un dépôt.



**Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés** **31/12/2015**

Contrepartie	Risque de crédit	Cautionnements versés	Cautionnements reçus	Position nette
150	-23.051.570,62	0,00	0,00	-23.051.570,62
152	30.802.009,74	0,00	-39.400.000,00	-8.597.990,26
154	-319.667.698,70	278.304.484,00	0,00	-41.363.214,70
155	-14.136.822,30	3.300.000,00	0,00	-10.836.822,30
156	-12.078.824,85	3.100.000,00	0,00	-8.978.824,85
158	9.994.422,08	0,00	0,00	9.994.422,08
159	-5.567.820,78	5.900.000,00	0,00	332.179,22
160	-14.255.545,45	0,00	0,00	-14.255.545,45
161	-14.870.701,05	0,00	0,00	-14.870.701,05
162	-12.335.047,38	0,00	0,00	-12.335.047,38
163	-14.591.561,14	4.900.000,00	0,00	-9.691.561,14
<b>Avec CSA</b>	<b>-389.759.160,45</b>	<b>295.504.484,00</b>	<b>-39.400.000,00</b>	<b>-133.654.676,45</b>
164	20.923.076,44	0,00	0,00	20.923.076,44
165	-3.532.446,51	0,00	0,00	-3.532.446,51
Etat Belge	190.280.101,30	0,00	0,00	190.280.101,30
Eurofima	7.790.882,94	0,00	0,00	7.790.882,94
<b>Sans CSA</b>	<b>215.461.614,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>215.461.614,17</b>
<b>Total</b>	<b>-174.297.546,28</b>	<b>295.504.484,00</b>	<b>-39.400.000,00</b>	<b>81.806.937,72</b>

**Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés** **31/12/2014**

Contrepartie	Risque de crédit	Cautionnements versés	Cautionnements reçus	Position nette
150	-31.248.266,22	7.200.000,00	0,00	-24.048.266,22
152	44.655.009,37	0,00	-46.200.000,00	-1.544.990,63
154	-357.834.085,65	290.012.046,00	0,00	-67.822.039,65
155	-21.725.806,84	7.000.000,00	0,00	-14.725.806,84
156	-36.480.361,77	13.800.000,00	0,00	-22.680.361,77
158	9.918.982,60	0,00	0,00	9.918.982,60
159	-6.361.685,06	6.200.000,00	0,00	-161.685,06
160	-21.982.795,51	0,00	0,00	-21.982.795,51
161	-17.415.740,25	0,00	0,00	-17.415.740,25
162	-18.878.935,12	0,00	0,00	-18.878.935,12
163	-21.982.795,51	9.800.000,00	0,00	-12.182.795,51
<b>Avec CSA</b>	<b>-479.336.479,96</b>	<b>334.012.046,00</b>	<b>-46.200.000,00</b>	<b>-191.524.433,96</b>
164	39.621.282,72	0,00	0,00	39.621.282,72
165	16.841.395,76	0,00	0,00	16.841.395,76
Etat Belge	214.084.465,91	0,00	0,00	214.084.465,91
Eurofima	7.765.143,84	0,00	0,00	7.765.143,84
<b>Sans CSA</b>	<b>278.312.288,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>278.312.288,23</b>
<b>Total</b>	<b>-201.024.191,73</b>	<b>334.012.046,00</b>	<b>-46.200.000,00</b>	<b>86.787.854,27</b>

## 2.2.5 Risque de liquidité

Le risque que la société ne puisse s'acquitter de ses obligations financières est limité car la Société :

- dispose de liquidités suffisantes. La Société dispose fin 2015 de 119.880.143,82 EUR (2014 :137.781.425,53 EUR) qui ne sont pas en gestion pour compte de tiers.
- a à disposition des lignes de crédit suffisantes, confirmées (2015 :375 millions EUR ; 2014 :375 millions EUR) et non confirmées (2015 :35 millions EUR ; 2014 :35 millions EUR), complétées par un programme (non confirmé) de papier commercial (2015 : 4 milliards EUR ; 2014 : 4 milliards EUR).
- a la possibilité de demander la garantie de l'Etat pour un montant de 1.138.007.506,22 EUR.
- prévoit un étalement des échéances de la dette nette dans le temps, conformément à sa politique financière. Ainsi, 20% au maximum de l'en-cours de la dette peut venir à échéance dans la même année, avec un maximum de 10% de la dette par trimestre.

A la fin 2015, la Société a tiré 580.046.181,73 EUR (2014 : 677.973.456,85 EUR) sur son programme de papier commercial et n'a pas fait utilisation des lignes de crédit disponibles (2014 : 0,00 EUR).

La Société s'attend à financer ses obligations d'investissements et ses obligations nettes à long terme à l'aide des cash-flows attendus issus des activités opérationnelles, d'investissements et de financement. Les subsides en capital et d'exploitation prévus dans le contrat de gestion de la Société jouent ici un rôle important pour le financement des activités opérationnelles et d'investissement. La Société gère sa trésorerie sur base d'une analyse périodique de la liquidité. Cette analyse de la liquidité permet au service Trésorerie de la Société une gestion optimale des cash-flows (limiter les excédents ou les manques de trésorerie).

Le tableau ci-dessous présente les échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés futurs des obligations financières, y inclus l'estimation des paiements d'intérêts et en tenant compte des cash-flows découlant des placements, des créances « back-to-back », des remboursements de l'Etat pour les opérations convenues, les instruments financiers dérivés et les trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles.

*Y compris intérêts	Valeur comptable	Flux contractuels *	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 5 ans	> 5 ans
<b>31 décembre 2015</b>							
<b>Actifs financiers</b>							
Créances commerciales et autres débiteurs	574.783.974,41	818.419.000,00	11.891.000,00	30.035.000,00	41.926.000,00	125.778.000,00	608.789.000,00
Instruments financiers dérivés	316.321.663,68	36.050.078,51	26.252.889,69	16.696.704,00	5.591.350,54	1.286.805,07	-13.777.670,79
Autres actifs financiers	615.422.573,95	1.084.087.736,84	31.368.408,77	21.121.124,14	30.623.220,51	68.106.665,59	932.868.317,83
Trésorerie et équivalents de trésorerie	293.609.227,50	293.620.702,50	293.620.702,50	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>1.800.137.439,54</b>	<b>2.232.177.517,85</b>	<b>363.133.000,96</b>	<b>67.852.828,14</b>	<b>78.140.571,05</b>	<b>195.171.470,66</b>	<b>1.527.879.647,04</b>
<b>Passifs financiers</b>							
Dettes financières	3.720.302.116,82	4.420.241.809,86	1.056.894.782,96	104.338.248,99	156.355.518,81	844.128.096,93	2.258.525.162,17
Instruments financiers dérivés : passifs	490.619.209,96	447.995.857,83	-17.112.653,76	54.795.089,76	39.656.212,30	61.381.988,29	309.275.221,24
Dettes commerciales	401.449.436,87	401.449.436,87	400.411.317,50	324.106,11	702.951,26	0,00	11.062,00
Autres dettes	451.202.741,11	451.021.565,89	208.325.350,21	57.277.097,53	102.490.675,72	79.690.892,59	3.237.549,84
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>5.063.573.504,76</b>	<b>5.720.708.670,45</b>	<b>1.648.518.796,91</b>	<b>216.734.542,39</b>	<b>299.205.358,09</b>	<b>985.200.977,81</b>	<b>2.571.048.995,25</b>
<b>Total</b>	<b>-3.263.436.065,22</b>	<b>-3.488.531.152,60</b>	<b>-1.285.385.795,95</b>	<b>-148.881.714,25</b>	<b>-221.064.787,04</b>	<b>-790.029.507,15</b>	<b>-1.043.169.348,21</b>

*Y com pris intérêts	Valeur comptable	Flux contractuels *	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 5 ans	> 5 ans
<b>31 décembre 2014</b>							
<b>Actifs financiers</b>							
Créances commerciales et autres débiteurs	594.180.416,29	860.345.000,00	11.891.000,00	30.035.000,00	41.926.000,00	125.778.000,00	650.715.000,00
Instruments financiers dérivés	361.829.165,07	56.908.055,43	13.351.003,82	12.558.681,78	19.888.046,25	10.574.845,91	535.477,67
Autres actifs financiers	930.705.799,48	1.399.630.339,81	359.465.116,64	23.749.199,34	46.203.797,80	47.045.130,32	923.167.095,71
Trésorerie et équivalents de trésorerie	296.207.767,57	296.217.649,12	296.217.649,12	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2.182.923.148,41</b>	<b>2.613.101.044,36</b>	<b>680.924.769,58</b>	<b>66.342.881,12</b>	<b>108.017.844,05</b>	<b>183.397.976,23</b>	<b>1.574.417.573,38</b>
<b>Passifs financiers</b>							
Dettes financières	3.860.459.530,78	4.517.398.465,71	1.266.029.861,37	205.609.361,34	384.009.511,14	526.035.219,70	2.135.714.512,16
Instruments financiers dérivés: passifs	562.853.356,80	502.396.504,06	982.898,28	59.131.794,01	15.573.492,71	68.948.417,81	357.759.901,25
Dettes commerciales	401.143.712,27	401.143.712,27	398.452.694,22	2.178.155,75	-638.304,95	336.377,70	814.789,55
Autres dettes	613.781.197,07	613.887.433,16	238.355.016,89	73.113.707,23	90.346.123,21	210.281.935,35	1.790.650,48
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>5.438.237.796,92</b>	<b>6.034.826.115,20</b>	<b>1.903.820.470,76</b>	<b>340.033.018,33</b>	<b>489.290.822,11</b>	<b>805.601.950,56</b>	<b>2.496.079.853,44</b>
<b>Total</b>	<b>-3.255.314.648,51</b>	<b>-3.421.725.070,84</b>	<b>-1.222.895.701,18</b>	<b>-273.690.137,21</b>	<b>-381.272.978,06</b>	<b>-622.203.974,33</b>	<b>-921.662.280,06</b>

## 2.2.6 Risque de « Fair value »

Le tableau ci-dessous ventile les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux de hiérarchie de la juste valeur. Celle-ci est déterminée sur la base suivante :

- Niveau 1: des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques,
- Niveau 2: des données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivés de prix),
- Niveau 3: des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

	Niveau 1	31/12/2015 Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Dépôt	0,00	0,00	0,00
Titres à revenu fixe	96.270.848,40	32.424.749,67	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	277.342.885,85	38.978.777,83
Autres créances	0,00	77.633.456,88	0,00
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	0,00	0,00	51.266.028,69
<b>Total</b>	<b>96.270.848,40</b>	<b>387.401.092,40</b>	<b>90.244.806,52</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Dettes financières	0,00	0,00	200.660.766,94
Instruments financiers dérivés	0,00	476.821.944,99	13.797.264,97
Autres passifs financiers	0,00	2.048.893,42	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>478.870.838,41</b>	<b>214.458.031,91</b>

	Niveau 1	31/12/2014 Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Dépôt	0,00	0,00	0,00
Titres à revenu fixe	69.949.277,06	52.160.444,44	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	289.778.339,92	72.050.825,15
Autres créances	0,00	68.651.199,99	0,00
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	0,00	0,00	51.266.028,69
<b>Total</b>	<b>69.949.277,06</b>	<b>410.589.984,35</b>	<b>123.316.853,84</b>
<b>Pas s ifs</b>			
<b>Pas s ifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Dettes financières	0,00	0,00	211.214.252,12
Instruments financiers dérivés	0,00	555.030.353,97	7.823.002,83
Autres passifs financiers	0,00	2.024.324,32	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>557.054.678,29</b>	<b>219.037.254,95</b>

Les titres à revenus fixes (et dettes) valorisés à la juste valeur comprennent les placements (et financements) pour lesquels la société a décidé au moment de la reconnaissance initiale de les classer volontairement comme « valorisés à la juste valeur par le résultat net ».

A la suite de la réorganisation au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Société ne dispose plus d'un nombre représentatif de titres à revenu fixe cotés (Obligation). La Société ne dispose plus depuis lors de données directement observables sur les marchés, tels que défini aux paragraphes 81 et 82 de IFRS 13, afin de valoriser à leur juste valeur les dettes qui ont été volontairement reconnues « à la juste valeur par le résultat net » et des instruments financiers dérivés qui ne font pas partie d'un CSA. Dès lors, les justes valeurs de ces instruments sont depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, considérées comme niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs selon IFRS 13.

Mutation des intruments financiers de niveau 3		EUR
<b>Actifs</b>		
<b>Au 1<sup>er</sup> Janvier</b>		<b>123.316.853,84</b>
Paie ments		-42.386.420,27
Prise en charges dans le compte de résultats		4.879.762,81
Transferts actifs-passifs		4.434.610,14
<b>Au 31 Décembre</b>		<b>90.244.806,52</b>
<b>Pas s ifs</b>		
<b>Au 1<sup>er</sup> Janvier</b>		<b>219.037.254,95</b>
Paie ments		-30.307.837,73
Prise en charges dans le compte de résultats		21.294.004,55
Transferts actifs-passifs		4.434.610,14
<b>Au 31 Décembre</b>		<b>214.458.031,91</b>

La diminution significative des actifs est la conséquence d'une opération du deuxième semestre 2015 grâce à laquelle la Société a pu échanger, sans coûts additionnels, des instruments de niveau 3 contre des instruments cotés (niveau 1).

### 3 Note 3 - Estimations comptables et jugements significatifs

La préparation des comptes conformément aux normes IFRS amène la Société à effectuer des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des règles d'évaluation et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges, et qui contiennent par nature un certain degré d'incertitude. Ces estimations sont basées sur l'expérience et sur des hypothèses que la Société estime raisonnables en fonction des circonstances. Par définition, les résultats réels pourraient être et seront souvent différents de ces estimations. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et au cours de toutes périodes futures concernées. Les jugements et estimations concernent essentiellement les domaines suivants :

#### 3.1 *Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers*

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. La Société sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existantes à la date de chaque clôture. La Société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour différents actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas été négociés sur un marché actif.

Nous nous référons à la note 2.2.2.b. pour une analyse de sensibilité.

#### 3.2 *Avantages au personnel*

La dette relative aux avantages au personnel est déterminée de façon actuarielle, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses financières et démographiques. Toute modification de ces hypothèses impacterait le montant de cette dette. Une hypothèse importante et ayant une grande sensibilité sur la dette est le taux d'actualisation. A chaque clôture, la Société détermine ce taux par référence au marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses principales sont basées sur le marché ou reflètent la meilleure estimation de la Société (voir informations complémentaires reprises dans la note 17).

Une analyse de sensibilité aux hypothèses principales est reprise dans la note 17.5.

#### 3.3 *Durée d'utilisation des immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles comprennent principalement du matériel roulant ainsi que des bâtiments et des gares. Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée d'utilité estimée de l'actif. Cette durée d'utilité a été estimée par la direction et correspond à la période durant laquelle il est prévu qu'un actif soit disponible à l'utilisation pour la Société. La durée d'utilité estimée tient compte de l'utilisation prévue par la Société, l'usure physique prévue qui dépend de facteurs opérationnels comme le programme

d'entretien, le vieillissement technique et économique et les limitations juridiques et autres limitations similaires (comme par exemple la période du contrat de leasing). Pour un détail des durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles nous nous référons à la note 1.4. Cependant la durée d'utilité réelle peut être différente à cause de nombreux facteurs ce qui pourrait aboutir à une durée d'utilité plus courte ou plus longue. Si la durée d'utilité estimée paraît incorrecte, ou si les circonstances changent de telle sorte que la durée d'utilité estimée doive être révisée, cela pourrait entraîner une perte de valeur ou une charge d'amortissement augmentée ou réduite dans les périodes futures. Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées de manière prospective, si nécessaire.

### ***3.4 Pertes de valeur sur participations dans les filiales, coentreprises et entreprises liées***

Les participations dans les filiales, coentreprises et entreprises liées sont soumises à un test de perte de valeur lorsqu'il y a une indication objective que la participation a pu subir une perte de valeur. Une perte de valeur sur ces participations est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

Pour les participations non significatives, l'estimation retenue se base uniquement sur la quote-part dans les capitaux propres de l'exercice t-1.

### ***3.5 Impôts différés : recouvrement d'actifs d'impôt différé***

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés à des fins de déduction des écarts temporaires et des pertes reportables que s'il est probable que des bénéfices imposables futurs (sur la base d'un horizon de 3 années futures) permettront de compenser ces écarts et pertes et que les pertes fiscales resteront disponibles compte tenu de leur origine, de leur période d'occurrence et de leur conformité avec la législation relative à leur recouvrement.

## 4 Note 4 - Immobilisations incorporelles

		Logiciels développés en interne	Autres	Total
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<u>Note</u>	<b>11.621.804,42</b>	<b>31.135,00</b>	<b>11.652.939,42</b>
Réorganisation	36	255.221.593,67		255.221.593,67
Acquisitions		45.384.671,96		45.384.671,96
Production immobilisée		7.617.593,14		7.617.593,14
Cessions		0,00		
Autres transferts		-132.676,18	8.060,00	-124.616,18
Pertes de valeur		-5.066.355,71		-5.066.355,71
Reprises de pertes de valeur				0,00
Amortissements de l'année		-46.464.566,77		-46.464.566,77
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2014</b>		<b>268.182.064,53</b>	<b>39.195,00</b>	<b>268.221.259,53</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>		<b>268.182.064,53</b>	<b>39.195,00</b>	<b>268.221.259,53</b>
Acquisitions		33.643.732,12		33.643.732,12
Production immobilisée		3.345.853,59		3.345.853,59
Cessions		-61.745,63	-64.678,00	-126.423,63
Autres transferts			27.786,24	27.786,24
Pertes de valeur		-7.516,17		-7.516,17
Reprises de pertes de valeur				0,00
Amortissements de l'année		-43.017.701,90		-43.017.701,90
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2015</b>		<b>262.084.686,54</b>	<b>2.303,24</b>	<b>262.086.989,78</b>
		Logiciels développés en interne	Autres	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>				
Valeur d'acquisition		456.175.474,53	39.195,00	456.214.669,53
Amortissements cumulés		-166.290.382,86		-166.290.382,86
Pertes de valeur cumulées		-21.703.027,14		-21.703.027,14
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2014</b>		<b>268.182.064,53</b>	<b>39.195,00</b>	<b>268.221.259,53</b>
<b>Au 31 décembre 2015</b>				
Valeur d'acquisition		457.876.315,80	2.303,24	457.878.619,04
Amortissements cumulés		-192.007.666,40		-192.007.666,40
Pertes de valeur cumulées		-3.783.962,86		-3.783.962,86
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2015</b>		<b>262.084.686,54</b>	<b>2.303,24</b>	<b>262.086.989,78</b>

Les cessions de logiciels développés en interne concernent la branche d'activité Olympus, cédée à Optimobil Belgium au cours du troisième trimestre 2015 (61.745,63 €).

Les immobilisations incorporelles « Autres » concernent des certificats verts obtenus en contrepartie de l'installation de panneaux photovoltaïques. En 2015, 977 certificats verts ont été vendus au prix de vente de 64.752,60 €.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'emploi s'élèvent à 99.431.354,27 EUR (dont 92.249.033,41 EUR subsidiées) au 31 décembre 2015 et à 69.835.063,50 EUR au 31 décembre 2014 (dont 65.022.018,27 EUR subsidiées).

Valeur comptable des immobilisations incorporelles	31/12/2015	31/12/2014
Acquises grâce à des subsides publics : logiciels développés en interne	250.590.516,63	257.107.371,93

Au 31 décembre 2015, 95,6 % des immobilisations incorporelles sont subsidiées.

La Société n'a pas d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

## 5 Note 5 - Immobilisations corporelles

### 5.1 Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Total
<b>Note</b>							
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>530.888.678,20</b>	<b>661.683.145,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53.276.450,52</b>	<b>487.953.040,18</b>	<b>1.733.811.314,14</b>
Reorganisation	40.537.265,39	140.159.320,32	43.297.957,36	3.723.772.040,68	114.150.026,17	409.761.628,87	4.471.678.238,79
Acquisitions		3.433.334,62		59.680,41	582.341,88	659.464.451,04	663.539.807,95
Production immobilisée						104.799.935,53	104.799.935,53
Coûts d'emprunt						189.349,33	189.349,33
Cessions		-93,33		-61.488,46	-160.374,98		-221.956,77
Transferts vers							
autres actifs détenus en vue de la vente	-1.336.769,31	-291.116,03		-89.568.418,26	-81.620,16	402.257,95	-90.875.665,81
à l'intérieur de la rubrique	10.077.303,09	94.067.297,28	2.957.835,75	646.518.873,28	46.241.647,47	-799.862.956,87	0,00
Autres transferts	-970.198,57	-2.506.802,11			-235.231,97		-4.223.605,01
Pertes de valeur		-1.701.234,74	-17.745,21	-10.643.515,79	-3.613.121,91		-15.975.617,65
Reprises de pertes de valeur		127.764,11			83.159,50		210.923,61
Amortissements		-48.740.091,10	-2.275.897,92	-233.521.153,53	-23.374.976,53		-307.912.119,08
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2014</b>	<b>579.196.278,80</b>	<b>846.231.524,26</b>	<b>43.962.149,98</b>	<b>4.036.556.018,33</b>	<b>186.868.299,99</b>	<b>862.206.333,67</b>	<b>6.555.020.605,03</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>579.196.278,80</b>	<b>846.231.524,26</b>	<b>43.962.149,98</b>	<b>4.036.556.018,33</b>	<b>186.868.299,99</b>	<b>862.206.333,67</b>	<b>6.555.020.605,03</b>
Acquisitions		188.607,34			5.030,59	521.995.666,29	522.189.204,22
Production immobilisée						134.733.128,96	134.733.128,96
Coûts d'emprunt						153.937,87	153.937,87
Cessions		-944,84			-63.291,44		-64.236,28
Transferts vers							
autres actifs détenus en vue de la vente	-2.132.632,25	-1.365,46		-16.666.144,83	-385.718,93	-1.180.455,11	-20.366.316,58
à l'intérieur de la rubrique	54.004,69	30.764.242,53	4.243.812,24	289.412.338,64	27.774.298,64	-352.248.696,74	0,00
Autres transferts	311.837.377,93	-61.010.112,36			2.166.834,53	-13.385.584,11	239.608.515,99
Pertes de valeur		-895.577,31		-32.112.586,39	-340.109,33		-33.348.273,03
Reprises de pertes de valeur							0,00
Amortissements		-44.534.310,11	-2.393.820,83	-242.409.055,84	-25.190.646,85		-314.527.833,63
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2015</b>	<b>888.955.029,17</b>	<b>770.742.064,05</b>	<b>45.812.141,39</b>	<b>4.034.780.569,91</b>	<b>190.834.697,20</b>	<b>1.152.274.230,83</b>	<b>7.083.398.732,55</b>

Les acquisitions d'immobilisations corporelles en 2015 comprennent des acomptes versés relatifs au matériel M7 pour 152.758.123,16 EUR, l'achat de 305 automotrices électriques (Désiro) pour 88.189.431,75 EUR et la révision/modernisation du matériel roulant pour 104.352.093,64 EUR.

Les autres transferts de 2015 vers les terrains de 311.837.377,93 EUR concernent principalement des transferts venant des immeubles de placement suite à une analyse effectuée par la Société en 2015. Il s'agit principalement des terrains situés aux environs de gares et exploités dans le cadre des activités de la Société ainsi que les terrains qui relèvent d'une importance stratégique pour ses activités futures éventuelles.

Les autres transferts de -61.010.112,36 EUR de constructions en 2015 concernent principalement les bâtiments à usage mixte qui ont été transférés en 2015 des immobilisations corporelles vers les immeubles de placement pour la partie louée de ces bâtiments.

Les pertes de valeur de 32.112.586,39 EUR en 2015 relatives au matériel roulant ferroviaire concernent principalement la mise hors service de matériel roulant ferroviaire, essentiellement des automotrices électriques 66/73/78/79.

	Terrains	Constructions	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>							
Valeur d'acquisition	146.571.260,36	1.551.299.040,04	110.585.825,48	6.184.757.089,25	558.577.008,33	862.206.333,67	9.413.996.557,13
Réévaluations cumulées	432.626.117,90			218.759.711,05			651.385.828,95
Amortissements cumulés		-698.218.425,57	-57.198.238,58	-2.358.782.521,02	-356.382.589,62		-3.470.581.774,79
Pertes de valeur cumulées	-1.099,46	-6.849.090,21	-9.425.436,92	-8.178.260,95	-15.326.118,72		-39.790.006,26
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2014</b>	<b>579.196.278,80</b>	<b>846.231.524,26</b>	<b>43.962.149,98</b>	<b>4.036.556.018,33</b>	<b>186.868.299,99</b>	<b>862.206.333,67</b>	<b>6.555.020.605,03</b>
<b>Au 31 décembre 2015</b>							
Valeur d'acquisition	158.943.211,89	1.456.935.553,19	150.057.450,10	6.313.362.565,59	562.016.170,36	1.152.274.230,83	9.793.589.181,96
Réévaluations cumulées	730.012.916,74			216.616.042,22			946.628.958,96
Amortissements cumulés		-678.251.614,40	-87.031.654,42	-2.487.698.756,13	-363.043.736,78		-3.616.025.761,73
Pertes de valeur cumulées	-1.099,46	-7.941.874,74	-17.213.654,29	-7.499.281,77	-8.137.736,38		-40.793.646,64
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2015</b>	<b>888.955.029,17</b>	<b>770.742.064,05</b>	<b>45.812.141,39</b>	<b>4.034.780.569,91</b>	<b>190.834.697,20</b>	<b>1.152.274.230,83</b>	<b>7.083.398.732,55</b>



Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer les montants des coûts d'emprunt à incorporer aux immobilisations corporelles s'élève en moyenne à 2,70 % en 2015 et à 2,82% en 2014.

## 5.2 Immobilisations corporelles : location-financement

La Société détient les actifs suivants, inclus dans le total des immobilisations corporelles, dans le cadre de contrats de location-financement :

Constructions	
<b>Au 31 décembre 2014</b>	
Valeur d'acquisition	8.518.539,11
Amortissements cumulés	-1.411.824,62
Pertes de valeur cumulées	-5.959.691,46
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2014</b>	<b>1.147.023,03</b>
<b>Au 31 décembre 2015</b>	
Valeur d'acquisition	7.899.468,57
Amortissements cumulés	-990.942,58
Pertes de valeur cumulées	-5.959.691,46
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2015</b>	<b>948.834,53</b>

## 5.3 Autres informations relatives aux immobilisations corporelles

Valeur comptable des immobilisations corporelles	31/12/2015	31/12/2014
Dont la propriété est soumise à restriction		
Données en nantissement de dettes	1.814.347.389,04	1.920.241.633,84
<b>Total</b>	<b>1.814.347.389,04</b>	<b>1.920.241.633,84</b>

Les immobilisations corporelles données en nantissement de dettes concernent principalement du matériel roulant (1.766.954.484,63 EUR en 2015 ; 1.871.551.685,53 EUR en 2014) et dans une moindre mesure des bâtiments administratifs (47.392.904,41 EUR en 2015 ; 48.689.948,31 EUR en 2014).

Valeur comptable des immobilisations corporelles	31/12/2015	31/12/2014
Acquises grâce à des subsides publics		
<i>Terrains</i>	40.413.453,68	38.095.263,45
<i>Constructions</i>	699.857.963,66	765.389.087,93
<i>Infrastructure ferroviaire</i>	33.911.580,05	31.692.038,32
<i>Mat Roulant ferroviaire</i>	3.636.488.794,34	3.588.687.812,57
<i>Installations et équipements divers</i>	151.673.884,69	143.971.481,58
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	1.140.702.555,75	851.838.129,94
<b>Total</b>	<b>5.703.048.232,17</b>	<b>5.419.673.813,79</b>

Au 31 décembre 2015, 80,5 % des immobilisations corporelles sont subsidiées (82,7 % en 2014). Cette diminution s'explique essentiellement par le transfert, suite à une analyse

effectuée par la Société en 2015, de terrains réévalués et non subsidiés venant des immeubles de placement (voir ci-dessus).

## 6 Note 6 - Immeubles de placement

### 6.1 Immeubles de placement

	Terrains	Immeubles	Total
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>726.040.047,71</b>	<b>6.381.651,02</b>	<b>732.421.698,73</b>
Réorganisation (note 36)	-36.193.125,76		-36.193.125,76
Acquisitions			0,00
Production immobilisée			0,00
Cessions			0,00
Coûts d'emprunt			0,00
Transferts			
actifs détenus en vue de la vente	-9.743.733,09	143.308,93	-9.600.424,16
immobilisations corporelles			0,00
autres transferts	960.354,86	3.430.140,66	4.390.495,52
Pertes de valeur			0,00
Reprises de pertes de valeur			0,00
Amortissements de l'année		-584.870,41	-584.870,41
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2014</b>	<b>681.063.543,72</b>	<b>9.370.230,20</b>	<b>690.433.773,92</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>681.063.543,72</b>	<b>9.370.230,20</b>	<b>690.433.773,92</b>
Acquisitions		477.270,28	477.270,28
Production immobilisée			0,00
Cessions			0,00
Coûts d'emprunt			0,00
Transferts			
actifs détenus en vue de la vente	-1.473.243,22	-30.426,25	-1.503.669,47
immobilisations corporelles			0,00
autres transferts	-311.766.055,36	72.133.855,31	-239.632.200,05
Pertes de valeur			0,00
Reprises de pertes de valeur			0,00
Amortissements de l'année		-8.213.443,20	-8.213.443,20
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2015</b>	<b>367.824.245,14</b>	<b>73.737.486,34</b>	<b>441.561.731,48</b>

Les autres transferts de 2015 concernent essentiellement les transferts de terrains des immeubles de placement vers les immobilisations corporelles et les transferts de bâtiments à usage mixte venant des immobilisations corporelles pour la partie louée de ces bâtiments (pour une valeur comptable de 61.193.860,04 EUR) comme décrits à la note 5 ci-dessus.

	Terrains	Immeubles	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>			
Valeur d'acquisition	681.063.543,72	64.119.791,00	745.183.334,72
Amortissements cumulés	0,00	-50.838.422,85	-50.838.422,85
Pertes de valeur cumulées	0,00	-3.911.137,95	-3.911.137,95
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2014</b>	<b>681.063.543,72</b>	<b>9.370.230,20</b>	<b>690.433.773,92</b>
<b>Au 31 décembre 2015</b>			
Valeur d'acquisition	367.824.245,14	188.481.448,61	556.305.693,75
Amortissements cumulés		-111.842.865,43	-111.842.865,43
Pertes de valeur cumulées		-2.901.096,84	-2.901.096,84
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2015</b>	<b>367.824.245,14</b>	<b>73.737.486,34</b>	<b>441.561.731,48</b>

## 6.2 Autres informations relatives aux immeubles de placement

Valeur comptable des immeubles de placement	31/12/2015	31/12/2014
Dont la propriété est		
soumise à restriction	0,00	0,00
Donnés en nantissement de dettes	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Valeur comptable des immeubles de placement	31/12/2015	31/12/2014
Acquis grâce à des subsides publics		
Terrains	494.008,39	3.448.807,65
Immeubles	67.790.887,27	8.008.070,66
<b>Total</b>	<b>68.284.895,66</b>	<b>11.456.878,31</b>

Comptabilisés en résultat net pour la période se terminant au	31/12/2015	31/12/2014
<b>Produits</b> locatifs	26.245.199,59	23.335.152,30
<b>Charges</b> opérationnelles directes	6.782.338,75	6.840.805,94

Les immeubles de placement incluent des terrains et bâtiments entièrement ou partiellement donnés en location dans le cadre de contrats de location simple:

	31/12/2015			31/12/2014		
	Terrains	Immeubles et équipements de terrains	Total	Terrains	Immeubles et équipements de terrains	Total
Coût d'acquisition	140.707.678,61	164.540.199,00	305.247.877,61	434.749.567,48	13.006.420,97	447.755.988,45
Amortissements cumulés au 1 janvier		-86.532.841,88	-86.532.841,88		-10.313.031,60	-10.313.031,60
Amortissements de l'année		-5.661.068,67	-5.661.068,67		-220.559,89	-220.559,89
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre</b>	<b>140.707.678,61</b>	<b>72.346.288,45</b>	<b>213.053.967,06</b>	<b>434.749.567,48</b>	<b>2.472.829,48</b>	<b>437.222.396,96</b>

Les immeubles de placement donnés en location simple augmentent en 2015 par rapport à 2014 suite au reclassement vers les immeubles de placement de la partie donnée en location dans les bâtiments mixtes en 2015 (voir note 5). La diminution des terrains donnés en location simple découle de l'analyse effectuée par la Société en 2015 (voir note 5).

## Juste valeur des immeubles de placement

La juste valeur des terrains a été déterminée selon deux méthodes principales. Les terrains situés autour des gares et pour lesquels des projets de développement existent ont été évalués soit sur la base de comparables de marché, soit sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, en considérant l'utilisation la plus avantageuse des terrains, et compte tenu d'hypothèses réalistes et prudentes quant à leur destination potentielle. Les autres terrains ont été évalués sur la base de comparables de marché, c'est-à-dire sur la base de transactions récentes réalisées avec des tiers. Lorsque la nature des terrains le justifiait, des ajustements ont été effectués pour capturer les spécificités des terrains utilisés pour des activités ferroviaires, ces spécificités n'étant pas nécessairement prises en compte dans les prix de marché dérivés de transactions plus générales. Les évaluations effectuées sont des évaluations de niveau 2 (basées sur des données de marché observables relatives à l'actif, autres que des données observables sur des marchés actifs) ou de niveau 3 (basées sur des données non observables relatives à l'actif).

La juste valeur des immeubles est déterminée sur la base des loyers annuels nets [auxquels un taux de rendement est appliqué] en ce qui concerne les immeubles occupés (loués), et sur la base de la moyenne des prix de vente moins coûts de vente des 5 dernières années en ce qui concerne les immeubles non occupés (loués).

	Terrains	Immeubles	Total
Juste valeur au 31 décembre 2015	371.151.597,16	453.965.679,02	825.117.276,18
Juste valeur au 31 décembre 2014	681.063.543,72	36.040.233,82	717.103.777,54

## 7 Note 7 - Participations dans des filiales

### 7.1 Participations dans des filiales

	2015	2014
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>175.370.957,95</b>	<b>171.056.038,09</b>
Réorganisation (note 36)		4.072.387,05
Acquisitions	322,23	4.638.076,49
Cessions	-322,23	-4.395.543,68
Pertes de valeur		
Reprise de pertes de valeur		
Transfert vers une autre rubrique du bilan		
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre</b>	<b>175.370.957,95</b>	<b>175.370.957,95</b>

En janvier 2015, la Société a racheté une action dans Euro Immo Star détenue jusqu'alors par un administrateur. Elle l'a revendue à Eurostation dans le courant de 2015.

Les filiales sont :

Nom	Quote-part dans le capital en %au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA
	2015	2014		
Eurostation SA	99,97	99,97	Bruxelles	BE 0446 601 757
Eurogare SA	75,00	75,00	Liège	BE 0451 150 562
Foncière rue de France SA	100,00	100,00	Bruxelles	BE 0433 939 101
South Station SA	25,10	25,10	Bruxelles	BE 0896 513 095
B-Parking SA	100,00	100,00	Bruxelles	BE 0899 348 834
Y PTO	100,00	100,00	Bruxelles	BE 0821 220 410
Railtour	95,44	95,44	Bruxelles	BE 0402 698 765
SPV LLN SA	100,00	100,00	Bruxelles	BE 0826 478 107
Transurb	92,00	92,00	Bruxelles	BE 0413 393 907

## 8 Note 8 - Participations dans des coentreprises et entreprises associées

### 8.1 Participations dans des coentreprises et entreprises associées

		31/12/2015	31/12/2014
	<b>Notes</b>		
Participations dans des coentreprises	8.2	7.643.369,64	7.225.299,77
Participations dans des entreprises associées	8.3	320.842.601,87	85.707.188,98
<b>Valeur comptable nette</b>		<b>328.485.971,51</b>	<b>92.932.488,75</b>

### 8.2 Participations dans des coentreprises

	2015	2014
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>7.225.299,77</b>	<b>601.734,66</b>
Réorganisation		9.014.407,65
Transfert vers les entreprises associées	-40.000,00	
Acquisitions		0,00
Cessions		-254.770,00
Transfert d'une autre rubrique du bilan (immo corporelles)		217.870,00
Pertes de valeur	458.069,87	-2.365.313,16
Autres mouvements		11.370,62
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre</b>	<b>7.643.369,64</b>	<b>7.225.299,77</b>

Le transfert vers les entreprises associées concerne la participation au 31 décembre 2014 dans THI Factory suite à l'apport d'une entreprise (selon la définition d'IFRS 3) réalisé le 1<sup>er</sup> avril 2015.

Les reprises de pertes de valeur comptabilisées en 2015 concernent les participations dans ATO et PubliFer.

Les coentreprises sont :

Nom	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA
	2015	2014		
PubliFer	50,00	50,00	Bruxelles	BE 0402.695.933
BeNe RI	50,00	50,00	Bruxelles	BE 0479.863.354
Thalys Int	28,00	28,00	Bruxelles	BE 0455.370.557
THI Factory	(*) -	40,00	Bruxelles	BE 0541.696.005
Belgian Mob Card	25,00	25,00	Bruxelles	BE 0822.658.483
ATO	50,00	50,00	Anvers	BE 0882.650.114
Liège Container Term	50,00	50,00	Flémalle	BE 0878.226.320

(\*) Reclassée en tant que participation dans des entreprises associées

La quote-part de la SNCB dans l'état de la situation financière et le résultat global des coentreprises est :

31/12/2015							
	Publifer	BeNe RI	Thalys Int.	ATO	Belgian Mob Card	Liège Container Term	Total
<b>Quote-part dans l'état de la situation financière des coentreprises :</b>							
Actifs courants	2.969.225,02	6.052.677,90	2.801.426,95	1.566.131,25	178.793,15	1.394.854,24	14.963.108,51
Actifs non courants	318.956,20	3.436.465,25	447.257,26	2.487.302,80	96,28	1.381.966,10	8.072.043,89
Passifs courants	-2.409.165,87	-5.395.541,01	-2.513.340,00	-1.153.244,77	-145.444,72	-1.395.762,99	-13.012.499,36
Passifs non courants	-4.230,12		-78.004,47			-109.940,43	-82.234,59
Actifs net	874.785,23	4.093.602,14	657.339,74	2.900.189,28	33.444,71	1.271.116,92	8.559.361,10
<b>Quote-part dans le résultat des coentreprises :</b>							
Produits	4.696.016,46	12.884.758,43	10.854.294,67	6.146.854,19	327.555,76	4.918.037,89	39.827.517,40
Charges	-4.402.603,38	-12.836.234,66	-10.753.883,78	-5.790.564,08	-320.929,94	-4.876.874,96	-38.981.090,80
Résultat net	293.413,08	48.523,77	100.410,89	356.290,11	6.625,82	41.162,93	805.263,67

31/12/2014							
	Publifer	BeNe RI	Thalys Int.	ATO	Belgian Mob Card	Liège Container Term	Total
<b>Quote-part dans l'état de la situation financière des coentreprises :</b>							
Actifs courants	2.700.914,14	6.225.526,74	6.582.551,99	1.201.008,26	200.455,66	785.043,74	17.495.500,53
Actifs non courants	506.786,19	3.921.428,92	1.050.244,80	2.499.469,03	144,42	1.439.055,93	9.397.129,29
Passifs courants	-2.322.098,07	-6.093.091,03	-6.598.065,94	-1.136.772,68	-173.781,18	-909.657,62	-17.233.465,53
Passifs non courants	-4.230,12	0,00	-257.802,00	-19.805,44	0,00	-169.519,39	-431.356,95
Actifs net	881.372,14	4.053.864,63	556.928,85	2.543.899,17	26.818,90	1.144.922,66	9.207.806,35
							0,00
<b>Quote-part dans le résultat des coentreprises :</b>							
Produits	4.409.461,94	14.314.119,55	28.232.539,93	6.148.050,41	245.956,83	3.055.474,22	56.405.602,88
Charges	-4.104.295,07	-14.304.870,85	-28.123.120,18	-5.720.321,66	-241.142,13	-3.068.362,46	-55.562.112,35
Résultat net	305.166,87	9.248,70	109.419,75	427.728,75	4.814,70	-12.888,24	843.490,53

### 8.3 Participations dans des entreprises associées

	2015	2014
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>85.707.188,98</b>	<b>74.350.112,61</b>
Réorganisation		4.547.973,11
Transfert des coentreprises (note 8.2)	40.000,00	
Acquisitions	225.840.000,00	
Cessions		-200.000,00
Pertes de valeur	-81.490,71	-2.990.896,74
Reprises de perte de valeur		0,00
Transfert des actifs non courants détenus en vue de la vente (note 15.1.)	9.336.903,60	
Transfert d'une autre rubrique du bilan		10.000.000,00
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre</b>	<b>320.842.601,87</b>	<b>85.707.188,98</b>

Les acquisitions concernent la participation dans THI Factory suite à l'apport d'une entreprise (selon la définition d'IFRS 3), réalisé le 1<sup>er</sup> avril 2015 pour 225.840.000,00 EUR. Dans le cadre de cet apport, des immobilisations corporelles (rames TGV) ont été décomptabilisées pour un montant de 101.715.789,78 EUR. La Société a ainsi réalisé une plus-value sur cession de 156.624.210,22 EUR (voir note 25.1.2.), dont une soulte en espèces de 32.500.000,00 EUR.

Cette transaction a été comptabilisée selon les amendements à la norme IFRS 11 'Accords conjoints' adoptés par anticipation par la Société concernant l'acquisition d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise

En 2015, le transfert en provenance des actifs non courants détenus en vue de la vente (9.336.903,60 EUR) concerne B-Logistics suite à l'accord conclu avec un fonds d'investissement par lequel la Société a cédé le contrôle de sa participation dans B-Logistics et a conservé une participation minoritaire de 31,12%. Le « closing » de cette opération a eu lieu le 7 octobre 2015 et a eu pour conséquence que B-Logistics est devenue une entreprise associée. Cette opération est détaillée dans la note 15.1. Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

Les pertes de valeur actées en 2015 concernent la participation dans Terminal Athus.

Les entreprises associées sont :

Nom	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA
	2015	2014		
Eurofima	9,80	9,80	Bâle N.C.	
Optimobil	24,01	24,01	Bruxelles	BE 0471.868.277
HR RAIL	49,00	49,00	Bruxelles	BE 0541.691.352
Terminal A thus	25,42	25,42	A thus	BE 0419.149.074
Railteam	10,00	10,00	Amsterdam	NL 818547182B01
THI Factory (*)	40,00	-	Bruxelles	BE 0541.696.005
B-Logistics	31,12	-	Bruxelles	BE 0822.966.806

(\*) Venant des participations dans des coentreprises

La quote-part de la SNCB dans les droits de vote de HR-Rail s'élève à 49% mais son pourcentage de détention dans cette société est de 20%. Infrabel en détient 20% et l'Etat les 60 % restants.

La quote-part de la SNCB dans l'état de la situation financière et le résultat global des entreprises associées est:

	31/12/2015							Total
	Eurofima	B-Logistics	Optimobil	HR Rail	Terminal A thus	Railteam	THI Factory	
Actifs	2.066.344.707,71	137.752.459,03	148.517,23	246.068.381,60	2.751.899,56	16.269,90	267.042.816,04	2.720.125.051,07
Passifs	-1.961.658.600,34	-79.160.484,23	-75.474,95	-232.643.372,04	-1.078.037,27	-3.611,10	-38.983.609,17	-2.313.603.189,10
Produits	73.253.996,86	35.926.872,46	346.736,79	1.019.102.470,20	4.949.276,55	43.025,30	145.322.391,94	1.278.944.770,10
Résultat global	686.775,87	-1.643.279,78	9.360,35	559.633,69	255.678,99	6.363,80	2.194.109,26	2.068.642,18

	31/12/2014						Total
	Eurofima	Optimobil	HR Rail	Terminal A thus	Railteam	THI Factory	
Actifs	2.125.631.977,06	140.767,34	251.322.853,16	2.820.100,47	22.167,20	54.369,21	2.379.992.234,44
Passifs	-2.021.632.645,56	-77.085,40	-243.611.876,90	-992.880,91	-15.872,20	-29.271,61	-2.266.359.632,58
Produits	78.797.995,18	273.062,99	1.045.671.995,58	5.371.442,90	64.894,40	24.004,53	1.130.203.395,58
Résultat global	2.765.237,20	7.456,01	-2.119.520,32	299.789,30	208,80	-13.678,38	939.492,61



## 9 Note 9 - Créances commerciales et autres débiteurs

### 9.1 Créances commerciales et autres débiteurs

Notes	31/12/2015			31/12/2014		
	Valeur brute	Réduction de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Réduction de valeur	Valeur nette
<b>Non-courant</b>						
Créances commerciales			0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur pouvoirs publics						
Autres créances commerciales						
Autres débiteurs	796.806.129,54	0,00	796.806.129,54	824.715.500,55	0,00	824.715.500,55
Créances sur pouvoirs publics	714.355.613,38		714.355.613,38	739.707.442,88		739.707.442,88
Charges à reporter			0,00	0,00		0,00
Produits acquis			0,00	0,00		0,00
Créances de location-financement	9.3 75.251.031,84		75.251.031,84	77.762.132,55		77.762.132,55
Autres créances liées	6.510.701,52		6.510.701,52	6.510.701,52		6.510.701,52
Autres créances	688.782,80		688.782,80	735.223,60		735.223,60
<b>Total partie non-courante</b>	<b>796.806.129,54</b>	<b>0,00</b>	<b>796.806.129,54</b>	<b>824.715.500,55</b>	<b>0,00</b>	<b>824.715.500,55</b>
<b>Courant</b>						
Créances commerciales	605.117.701,75	-9.725.441,86	595.392.259,89	594.767.082,28	-11.016.216,18	583.750.866,10
Créances commerciales	121.636.405,00	-9.549.901,89	112.086.503,11	135.127.312,81	-9.330.710,11	125.796.602,70
Montants relatifs aux contrats de construction	10 31.449.079,56		31.449.079,56	11.156.528,89		11.156.528,89
Créances sur pouvoirs publics	402.275.383,19		402.275.383,19	401.769.398,53		401.769.398,53
Créances commerciales liées	49.756.834,00	-175.539,97	49.581.294,03	46.713.842,05	-1.685.506,07	45.028.335,98
Autres débiteurs	725.205.889,76	-5.350.020,39	719.855.869,37	763.486.206,74	-5.237.293,46	758.248.913,28
Créances sur pouvoirs publics	86.420.871,88	-500.000,00	85.920.871,88	34.982.029,15	-224.511,20	34.757.717,95
Charges à reporter	115.708.137,36		115.708.137,36	119.534.429,33		119.534.429,33
Produits acquis	72.767.090,34		72.767.090,34	73.869.555,85		73.869.555,85
Acomptes sur stock	3.652.891,53	-129.073,26	3.523.818,27	3.393.753,81	-90.864,42	3.302.889,39
Créances de location-financement	9.3 2.650.282,94		2.650.282,94	2.552.363,49		2.552.363,49
Autres créances liées	7.964.693,15	-138.120,43	7.826.572,72	12.350.617,71	-126.145,59	12.224.472,12
Autres créances	436.041.922,56	-4.582.826,70	431.459.095,86	516.803.457,40	-4.795.972,25	512.007.485,15
<b>Total partie courante</b>	<b>1.330.323.591,51</b>	<b>-15.075.462,25</b>	<b>1.315.248.129,26</b>	<b>1.358.253.289,02</b>	<b>-16.253.509,64</b>	<b>1.341.999.779,38</b>

Les créances commerciales et autres débiteurs au 31 décembre 2015 incluent, notamment, des créances envers les pouvoirs publics pour 1.167.677.038,07 EUR dans le cadre du contrat de gestion (interventions financières tant des dotations d'exploitation que des subsides en capital) et de contrats particuliers de financement d'investissements (Fonds RER, Gare de Mons et SPV LLN). Elles incluent également des autres créances courantes pour un montant de 295.504.484,00 EUR relatives aux cautionnements versés en numéraire dans le cadre des Credit Support Annex (CSA).

### 9.2 Créances commerciales et autres débiteurs : réductions de valeur

La valeur nominale des créances commerciales et autres débiteurs faisant l'objet de réductions de valeur s'élève à 15.075.462,25 EUR (16.253.509,64 EUR) au 31 décembre 2015 (2014). Le tableau ci-dessous indique les variations des réductions de valeur cumulées sur ces créances.

	2015	2014
<b>Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs partie courante</b>		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>16.253.509,64</b>	<b>6.827.138,28</b>
<b>Réorganisation</b>		<b>126.202.112,01</b>
Dotations aux réductions de valeur	2.915.751,18	17.230.682,62
Utilisation de réductions de valeur sur créances annulées car irrécupérables	-1.790.989,74	-131.277.980,44
Reprises de réductions de valeur	-2.302.808,83	-2.728.442,83
<b>Au 31 décembre</b>	<b>15.075.462,25</b>	<b>16.253.509,64</b>

L'exposition de la Société au risque de crédit et au risque de change relatifs aux créances commerciales et autres débiteurs, à l'exclusion des contrats de construction et des charges à reporter, figure en note 2.

### 9.3 Créances de location-financement

	A moins d'un an	Entre un an et cinq ans	A plus de cinq ans	Total
<b>Investissements nets au 31/12/2015</b>				
Paielements minimaux futurs	5.337.561,29	21.753.070,19	109.534.928,64	136.625.560,12
Produits financiers non acquis	-2.687.278,35	-10.908.892,68	-45.128.074,31	-58.724.245,34
<b>Total</b>	<b>2.650.282,94</b>	<b>10.844.177,51</b>	<b>64.406.854,33</b>	<b>77.901.314,78</b>
<b>Investissements nets au 31/12/2014</b>				
Paielements minimaux futurs	5.334.615,27	21.741.286,06	114.771.959,64	141.847.860,97
Produits financiers non acquis	-2.782.251,78	-11.316.480,36	-47.434.632,79	-61.533.364,93
<b>Total</b>	<b>2.552.363,49</b>	<b>10.424.805,70</b>	<b>67.337.326,85</b>	<b>80.314.496,04</b>

Les créances de location-financement de 77.901.314,78 EUR au 31 décembre 2015 concernent les contrats avec B-Logistics ainsi que des baux emphytéotiques de 99 ans avec des tiers relatifs aux terrains et bâtiments.

Les valeurs résiduelles non garanties revenant à la Société dans le cadre des contrats de location-financement s'élèvent à 5.026.781,59 EUR (5.155.711,27 EUR) au 31 décembre 2015 (2014).

## 10 Note 10 - Contrats de construction

		31/12/2015	31/12/2014
	<b>Notes</b>		
Montant des produits des contrats (pour la période)	25.11	51.017.824,90	22.804.579,27
Cumul des coûts encourus		98.334.366,88	50.069.886,58
Cumul des bénéfices comptabilisés		774.693,53	919.177,38
Montant des avances reçues	21	14.648.295,01	44.569.523,46
Montant des retenues		0,00	0,00

Le total des contrats de construction vis-à-vis des clients, dont le total des coûts encourus augmentés des profits et/ou diminués des pertes comptabilisés dépasse les facturations intermédiaires, est repris dans les états financiers à l'actif parmi les créances commerciales courantes :

		31/12/2015	31/12/2014
	<b>Note</b>		
Cumul des : Coûts encourus		78.884.239,09	46.186.391,36
Bénéfices comptabilisés		61.652,45	468.674,35
Cumul des : Facturations intermédiaires		-47.496.811,98	-35.498.536,82
<b>Montant brut dû par clients pour les travaux des contrats de construction</b>	<b>9.1</b>	<b>31.449.079,56</b>	<b>11.156.528,89</b>

Le total des contrats de construction vis-à-vis des clients, dont les facturations intermédiaires dépassent le total des coûts encourus augmentés des profits et/ou diminués des pertes comptabilisées sont repris dans les états financiers au passif parmi les dettes commerciales courantes et non courantes :

		31/12/2015	31/12/2014
	<b>Note</b>		
Cumul des : Coûts encourus		19.450.127,79	3.883.495,22
Bénéfices comptabilisés		713.041,08	450.503,03
Cumul des : Facturations intermédiaires		-26.502.742,22	-9.313.258,25
<b>Montant brut dû aux clients pour les travaux des contrats de construction</b>	<b>21</b>	<b>6.339.573,35</b>	<b>4.979.260,00</b>

Le montant des avances reçues reprises au passif parmi les dettes commerciales non courantes se décompose comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
	<b>Note</b>		
Avances reçues		78.750.000,00	75.200.000,00
Intérêts capitalisés		2.017.773,92	1.945.979,37
Cumul des : Coûts encourus		-66.119.478,91	-32.576.455,91
<b>Avances reçues des clients pour les travaux des contrats de construction</b>	21	<b>14.648.295,01</b>	<b>44.569.523,46</b>

# 11 Note 11 - Instruments financiers dérivés

## 11.1 Instruments financiers dérivés par catégories

Au sein de la Société, la juste valeur des swaps est décomposée en trois parties :

- Le nominal: différence entre la valeur du nominal de la jambe à recevoir et celui de la jambe à payer, converti au cours de clôture.
- L'ajustement de juste valeur.
- Les produits acquis et charges à imputer.

La juste valeur des instruments financiers dérivés, séparés en court terme et long terme et par type, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Instruments financiers dérivés		31/12/2015		
Actif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Total
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>1.533.122,29</b>	<b>275.382.822,20</b>	<b>0,00</b>	<b>276.915.944,49</b>
Swaps de taux	-1.647.216,90	253.061.446,56	0,00	251.414.229,66
Swaps de devise	3.180.339,19	22.321.375,64	0,00	25.501.714,83
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie non courante</b>	<b>1.533.122,29</b>	<b>275.382.822,20</b>	<b>0,00</b>	<b>276.915.944,49</b>
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>35.870.419,79</b>	<b>1.266.665,77</b>	<b>2.268.633,63</b>	<b>39.405.719,19</b>
Swaps de taux	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps de devise	35.870.419,79	1.266.640,56	2.268.633,63	39.405.693,98
Swaps de pétrole	0,00	25,21	0,00	25,21
Swaps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>	<b>35.870.419,79</b>	<b>1.266.665,77</b>	<b>2.268.633,63</b>	<b>39.405.719,19</b>
<b>Passif</b>				
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>-58.858.233,38</b>	<b>-398.791.700,30</b>	<b>1.070.294,61</b>	<b>-456.579.639,07</b>
Swaps de taux	-12.998.054,37	-381.742.438,19	-645.281,20	-395.385.773,76
Swaps de devise	-45.860.179,01	-4.662.296,82	1.715.575,81	-48.806.900,02
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	-12.386.965,29	0,00	-12.386.965,29
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie non courante</b>	<b>-58.858.233,38</b>	<b>-398.791.700,30</b>	<b>1.070.294,61</b>	<b>-456.579.639,07</b>
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>-20.127.601,40</b>	<b>-1.686.953,22</b>	<b>-12.225.016,27</b>	<b>-34.039.570,89</b>
Swaps de taux	0,00	-708.662,13	-13.612.236,56	-14.320.898,69
Swaps de devise	-20.127.601,40	-642.273,85	1.933.449,61	-18.836.425,64
Swaps de pétrole	0,00	-336.017,24	-105.212,34	-441.229,58
Swaps d'inflation	0,00	0,00	-441.016,98	-441.016,98
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>	<b>-20.127.601,40</b>	<b>-1.686.953,22</b>	<b>-12.225.016,27</b>	<b>-34.039.570,89</b>

Instruments financiers dérivés		31/12/2014		
Actif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Total
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>46.899.105,26</b>	<b>312.788.979,88</b>	<b>2.141.079,93</b>	<b>361.829.165,07</b>
Swaps de taux	2.271.984,37	286.373.271,91	0,00	288.645.256,28
Swaps de devise	44.627.120,89	26.415.707,97	2.141.079,93	73.183.908,79
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie non courante</b>	<b>46.899.105,26</b>	<b>312.788.979,88</b>	<b>2.141.079,93</b>	<b>361.829.165,07</b>
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Swaps de taux	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps de devise	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Passif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Total
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>-85.873.785,60</b>	<b>-466.264.537,28</b>	<b>-240.779,07</b>	<b>-552.379.101,95</b>
Swaps de taux	-20.879.867,35	-445.998.435,40	-613.189,16	-467.491.491,91
Swaps de devise	-64.993.918,25	-6.127.625,05	372.410,09	-70.749.133,21
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	-14.138.476,83	0,00	-14.138.476,83
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie non courante</b>	<b>-85.873.785,60</b>	<b>-466.264.537,28</b>	<b>-240.779,07</b>	<b>-552.379.101,95</b>
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-10.474.254,85</b>	<b>-10.474.254,85</b>
Swaps de taux	0,00	0,00	-13.377.255,92	-13.377.255,92
Swaps de devise	0,00	0,00	3.016.150,77	3.016.150,77
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	0,00	-113.149,70	-113.149,70
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-10.474.254,85</b>	<b>-10.474.254,85</b>

Suite à la reprise de la dette par l'Etat belge au 1<sup>er</sup> janvier 2005, des contrats swaps ont été conclus avec l'Etat belge. Les produits acquis de ces contrats dérivés sont comptabilisés avec les créances Back-to-Back dans les autres actifs financiers. Au 31 décembre 2015, il s'agit d'un montant de 77.382.764,54 EUR (2014: 68.322.901,79 EUR).

Pour plus d'information, l'exposition de la Société aux risques financiers est présentée dans la note 2.

## 12 Note 12 - Autres actifs financiers

### 12.1 Généralités

Les autres actifs financiers au sein de la Société peuvent être partagés en créances (créances sur des filiales, titres à revenus fixes émis par des institutions financières et pouvoirs publics et des dépôts gardés dans des banques), créances « back-to-back » sur l'Etat suite à la reprise de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2005 et les actifs financiers « disponibles à la vente ». Le détail des différentes catégories, séparées en court et long terme ainsi qu'une description des différents risques est repris à la note 2.

En 2014, une avance à terme (« Term Loan Facility ») de 10.000.000,00 EUR que la Société avait accordée à B-Logistics était comptabilisée dans la rubrique « Créances commerciales et autres débiteurs ». En 2015, elle a été transférée dans la rubrique « Actifs financiers non courants » et a été augmentée à 17.500.000,00 EUR lors du closing de l'opération avec un fonds d'investissement (voir également les notes 8.3 et 15.1). Cette avance est subordonnée à toutes les autres dettes de B-logistics et sera remboursée annuellement sur base des cash flows excédentaires.

### 12.2 Autres actifs financiers : actifs financiers disponibles à la vente

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des années 2014 et 2015 pour les actifs financiers disponibles à la vente :

	2015	2014
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>51.266.028,69</b>	<b>2.127.876,09</b>
Réorganisation		64.931.836,75
Acquisitions		0,00
Cessions		-14.080.984,15
Produits d'intérêts		0,00
Intérêts reçus		0,00
Transfert vers une autre rubrique		-1.712.700,00
<b>Au 31 décembre</b>	<b>51.266.028,69</b>	<b>51.266.028,69</b>
Partie non courante	51.266.028,69	51.266.028,69
Partie courante	0,00	0,00

## 13 Note 13 - Stocks

	31/12/2015	31/12/2014
Pièces relatives au matériel roulant	186.394.087,74	178.226.906,37
Matières premières	3.550.582,50	3.368.527,64
En-cours de production	2.613.310,56	2.106.350,95
Produits finis	118.333,89	224.039,58
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>192.676.314,69</b>	<b>183.925.824,54</b>
Dont		
Valeur nette comptable recouvrable dans les 12 mois	0,00	0,00
Valeur nette comptable recouvrable à plus de 12 mois	192.676.314,69	183.925.824,54

En 2015 (2014), une réduction de valeur sur stocks de 2.316.161,11 EUR (6.469.330,67 EUR) a été comptabilisée dans le résultat net.



## 14 Note 14 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2015	31/12/2014
	<b>Note</b>	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
Comptes à terme et billets de trésorerie	294.449.527,71	346.984.844,79
Comptes bancaires	116.490.901,85	84.405.315,62
Liquidités	2.568.273,30	2.624.203,62
<b>Total</b>	<b>413.508.702,86</b>	<b>434.014.364,03</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie</b>		
Découverts bancaires utilisés pour les besoins de la gestion de la trésorerie	19.1	0,00
		0,00
	<b>413.508.702,86</b>	<b>434.014.364,03</b>

Un montant de 2.229.361,35 EUR (1.436.719,24 EUR) concerne des sociétés du Groupe SNCB (ICRRL et SPV LLN) au 31 décembre 2015 (2014).

Le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie qui n'est pas disponible pour la Société est de 293.609.227,50 EUR (296.207.767,57 EUR) au 31 décembre 2015 (2014).

L'exposition de la Société aux risques financiers est présentée dans la note 2.2.

## 15 Note 15 - Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées

### 15.1 Actifs (non courants) détenus en vue de la vente

Les actifs non courant détenus en vue de la vente au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 sont :

	31/12/2015	31/12/2014
B-Logistics	0,00	10.000.000,00
Immobilisations corporelles	10.706.864,80	112.954.913,25
Immeubles de placement	1.127.607,57	373.724,73
	<b>11.834.472,37</b>	<b>123.328.637,98</b>

Au 31 décembre 2014, les actifs détenus en vue de la vente relatifs à B-Logistics s'élevaient à 10.000.000 EUR et étaient relatifs aux actions détenues et au prêt subordonné convertible octroyé par la SNCB à B-Logistics, soit :

- une participation de 441.245.584,61 EUR pour laquelle une perte de valeur totale était actée ;
- un prêt subordonné convertible de 25 millions EUR dont 15 millions EUR de pertes de valeur étaient actées ;
- un instrument financier dérivé et un actif financier disponible à la vente dont la valeur comptable nette était zéro.

Le 19 juin 2015, la SNCB a conclu un accord avec un fonds d'investissement par lequel elle a cédé le contrôle de sa participation dans B-Logistics et a gardé une participation minoritaire de 31,12%. Le « closing » de cette transaction a eu lieu le 7 octobre 2015.

Au 31 décembre 2015, la SNCB a comptabilisé cette opération en tenant compte des points suivants :

- B-Logistics a renoncé à l'obligation de la SNCB de libérer le capital relatif à 15 locomotives ;
- le prêt convertible de 25.000.000 EUR et une créance de 1.566.807,07 EUR relative aux 15 locomotives ont été convertis en actions lors du closing ;
- les catégories d'actions de la B-Logistics ont été abolies et la créance reconnue en IFRS comme un actif financier disponible à la vente pour les dividendes préférentiels a été décomptabilisée étant donné que les dividendes préférentiels n'existent plus ;
- le Fonds a souscrit pour un montant de 20 666 000 EUR et est devenu détenteur de 68,88 % des parts.

En conséquence, la participation de la SNCB dans B-Logistics a été ramenée à 31,12% et a été évaluée à 9.336.903,60 EUR après l'opération avec le Fonds (sur base de 20.666.000 EUR apportés par le fonds d'investissements en espèces pour 68,88% des actions). Sur base de cette évaluation une perte de valeur additionnelle de 2.229.903,47 EUR

(10.000.000,00 EUR + 1.566.807,07 EUR- 9.336.903,60 EUR) a été comptabilisée - via les résultats des activités abandonnées - pour ramener la valeur de B-Logistics à 9.336.903,60 EUR.

Après ces opérations, B-Logistics est devenue une entreprise associée dans laquelle la SNCB n'a qu'une influence notable. La participation dans B-Logistics a donc été transférée pour un montant de 9.336.903,60 EUR des actifs non courants détenus en vue de la vente vers les participations dans les entreprises associées (voir également la note 8.3 – Participations dans des coentreprises et des entreprises associées).

Actifs non courants détenus en vue de la vente	B-Logistics
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>10.000.000,00</b>
Transfert venant des créances commerciales et autres débiteurs	1.566.807,07
Perte de valeur actée	-2.229.903,47
	<u>9.336.903,60</u>
Transfert vers les participations dans des entreprises associées (note 8.3.)	-9.336.903,60
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>0,00</b>

Au 31 décembre 2015, les autres actifs non courants détenus en vue de la vente sont :

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Actifs non-courants détenus en vue de la vente</b>		
Immobilisations corporelles	29.807.113,91	131.688.554,36
Immeubles de placement	1.384.853,45	631.113,77
Pertes de valeur cumulées	-19.357.494,99	-18.991.030,15
<b>Total</b>	<b>11.834.472,37</b>	<b>113.328.637,98</b>

La diminution des immobilisations corporelles classées en tant qu'actifs non courants détenus en vue de la vente est principalement due à l'apport des rames TGV à THI Factory le 1<sup>er</sup> avril 2015 (101.715.789,78 EUR), dans le cadre de l'apport d'entreprise (voir note 8.3).

Au 31 décembre 2015 (2014), 1.992.969,67 EUR (8.056.117,24 EUR) des actifs non courants détenus en vue de la vente étaient subsidiés.

## 15.2 Profits et pertes relatifs aux autres actifs non courants détenus en vue de la vente

	2015	2014
Dotations aux pertes de valeur	770.813,29	8.597.001,39
Reprises de pertes de valeur	0,00	-546.449,63
Moins-values sur cessions	-1.779.345,48	-1.226.650,83
Plus-values sur cessions	163.568.297,34	7.668.698,02

Les profits et pertes de la période ont été enregistrés dans l'état du résultat global aux rubriques « Autres produits d'exploitation » et « Autres charges d'exploitation ». Les plus-values sur cessions incluent une plus-value de 156.624.210,22 EUR (dont une soulte en espèces de 32.500.000 EUR) suite à l'apport d'entreprise à THI Factory le 1<sup>er</sup> avril 2015.

### 15.3 *Résultat net de l'exercice des activités abandonnées*

Le résultat net (perte) des activités abandonnées concerne uniquement B-Logistics :

	2015	2014
Perte de valeur sur participation dans B-Logistics	2.229.903,47	22.365.600,00
Perte de valeur sur prêt B-Logistics		15.000.000,00
Ajustement à la juste valeur des instruments financiers dérivés		1.634.400,00
	<b>2.229.903,47</b>	<b>39.000.000,00</b>

## 16 Note 16 - Capital

L'évolution du capital se présente comme suit :

	Actions ordinaires	Actions de jouissance	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>			
<b>CAPITAL</b>			
Montant souscrit	249.022.345,57	0,00	249.022.346
Nombre d'actions	1.053.611.251	20.000.000	1.073.611.251
<b>Au 31 décembre 2015</b>			
<b>CAPITAL</b>			
Montant souscrit	249.022.345,57	0,00	249.022.346
Nombre d'actions	1.053.611.251	20.000.000	1.073.611.251

Chaque action émise par la Société donne droit à un vote à l'assemblée générale, sauf les actions de jouissance pour lesquelles un droit de vote est représenté par 10 actions.

L'Etat possède directement et indirectement 99,97% des droits de vote.

Les actions de jouissance, soient 20.000.000 actions, sont détenues pour 83,12% (16.624.993 actions) par la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (S.F.P.I.).

En vertu des dispositions de la loi du 14 décembre 2005 relative à la suppression des titres au porteur, l'Assemblée générale extraordinaire de la SNCB (ex-SNCB Holding) du 20 décembre 2013 a décidé qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les actions de jouissance seraient exclusivement inscrites au nominatif dans le registre centralisé des actions de la SNCB. En application de l'article 9 de cette même loi, les titres au porteur dont les titulaires ne se sont pas fait connaître auprès de la SNCB au 31 décembre 2013 ont été convertis de plein droit en titres nominatifs et inscrits dans le registre au nom de la SNCB mais cette dernière n'est pas devenue propriétaire des titres.

Conformément à l'article 11 de la loi précitée, les titres au porteur encore en circulation dont les titulaires ne se sont pas faits connaître ont été mis en vente entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 novembre 2015. Entre le 1<sup>er</sup> et le 31 décembre 2015, les titres invendus (à savoir 1.807.943 actions de jouissance) ont été déposés à la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDC) sous forme d'une inscription au nom de cette dernière dans le registre nominatif de l'émetteur. La notification auprès de la CDC a été faite le 10 février 2016.

## 17 Note 17 - Dettes pour avantages au personnel

### 17.1 Récapitulatif des dettes pour avantages au personnel

La dette pour les avantages au personnel reconnue à l'état de la situation financière s'analyse comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Dettes inscrites à l'état de la situation financière au titre :</b>		
Avantages postérieurs à l'emploi	272.634.506,70	316.219.345,59
Autres avantages à long terme	101.791.380,79	87.183.262,02
Indemnités de cessation d'emploi	26.880.236,57	31.665.252,70
Avantages à court terme (jours de congé uniquement)	53.209.578,23	42.123.224,21
<b>Total des dettes inscrites à l'état de la situation financière:</b>	<b>454.515.702,29</b>	<b>477.191.084,52</b>
- dont courant	150.720.125,03	126.870.226,65
- dont non courant	303.795.577,26	350.320.857,87

### 17.2 Description des avantages au personnel

#### 17.2.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les différents avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel sont les suivants :

##### 1. Cotisation patronale à la Caisse de Solidarité Sociale

Les agents statutaires pensionnés, ainsi que leurs ayants droit (enfants et conjoint) et les ayants droit des agents décédés, sont couverts par la Caisse de Solidarité Sociale. Cette Caisse est partiellement financée par la Société. La cotisation due par les Chemins de fer belges est exprimée en pourcentage des pensions reçues.

##### 2. Couverture hospitalisation

Dans le cadre du protocole d'accord social 2008-2010, il a été convenu que les Chemins de fer belges poursuivent le financement des primes d'une assurance collective qui couvre les frais liés à une hospitalisation en chambre à deux lits. Cette couverture s'applique aux agents statutaires en activité de service ou pensionnés, ainsi qu'à leurs ayants droit (enfants, conjoint) affiliés au Fonds des Œuvres Sociales. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la couverture s'applique également aux agents contractuels en activité. Un nouveau contrat d'assurance hospitalisation a été négocié pour une durée de 2 ans, prenant cours le 1<sup>er</sup> janvier 2012, et renouvelable à partir de 2014.

##### 3. Prestations en cas d'accident du travail

Etant donné que le personnel statutaire ne bénéficie pas du système légal de couverture en cas d'accident du travail, un système propre aux Chemins de fer belges a été instauré. Ainsi, les membres du personnel et leurs ayants droit bénéficient d'indemnités en cas d'accident du travail, en ce compris les accidents survenant sur le lieu de travail ou sur le chemin du

travail, et les maladies professionnelles. Les indemnités comprennent des remboursements de soins médicaux, des rentes viagères dont le montant dépend du niveau d'incapacité de travail, et de rentes et indemnités aux ayants droit en cas de décès suite à un accident de travail. Certaines rentes sont indexées.

#### **4. Cotisation patronale au fonds syndical**

Dans le cadre de l'accord syndical 2003-2008 conclu avec les organisations reconnues, les Chemins de fer belges versent auxdites organisations un montant annuel de 10 EUR par affilié pensionné.

#### **5. Plans de pension**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'Etat a repris les obligations assumées auparavant par les Chemins de fer belges en matière de pensions du personnel statutaire. L'obligation des Chemins de fer belges se limite désormais au versement de la cotisation patronale à l'Etat. En ce qui concerne le personnel contractuel, un plan de pension du type « cotisations définies » est applicable pour un nombre très limité de personnes.

A l'exception de la couverture hospitalisation qui est assurée auprès d'une compagnie d'assurance, les avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préfinancés dans un véhicule de financement externe et n'ont donc aucun actif de couverture, ni de droits à remboursement.

### **17.2.2 Autres avantages à long terme**

Les différents autres avantages à long terme accordés au personnel sont les suivants :

#### **1. Primes d'ancienneté**

Des décorations civiques sont versées au personnel après un certain nombre d'années de service.

#### **2. Jours de congé liés à l'âge**

Des jours de congé additionnels sont octroyés au personnel statutaire à 45 et 50 ans. Une dette correspondante est déterminée uniquement pour la population pour laquelle des prestations doivent être assurées.

#### **3. Congé de disponibilité**

Sous certaines conditions, des congés de disponibilité peuvent être accordés pour une période allant de un à trois ans. Une indemnité sera versée aux agents concernés.

#### **4. Jours de crédit**

Les jours de crédit octroyés au personnel peuvent être reportés au-delà des 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Conformément à la norme IAS 19 révisée, ils sont considérés comme autres avantages à long terme.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

## 17.2.3 Indemnités de cessation d'emploi

Les différentes indemnités de cessation d'emploi accordées au personnel sont les suivantes :

### 1. Interruption de carrière à temps partiel

Les membres du personnel statutaire peuvent bénéficier de « préretraites » à temps partiel instaurées par différents systèmes. Ces systèmes s'appliquent à certaines catégories de personnel et prévoient, pour les personnes qui ont atteint un âge minimum, des allocations complémentaires compensant partiellement la perte de temps de travail. Seules les indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes d'interruption de carrière jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

### 2. Système de temps partiel

Des systèmes de compensation en cas de temps partiel existent pour certaines catégories de personnel ne pouvant bénéficier du congé de préretraite. Il s'agit de régimes volontaires de travail à temps partiel, prévoyant une allocation complémentaire compensant partiellement la perte de temps de travail. Seules les indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes de temps partiel jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

## 17.3 Dettes pour avantages au personnel (hors court terme)

Les montants reconnus à l'état de la situation financière pour l'ensemble des avantages accordés au personnel à l'exception des avantages à court terme sont les suivants :

	31/12/2015			Total	31/12/2014			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
<b>Passif / (actif) net à l'état de la situation financière</b>								
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	272.634.506,70	101.791.380,79	26.880.236,57	401.306.124,06	316.219.345,59	87.183.262,02	31.665.252,70	435.067.860,31
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>272.634.506,70</b>	<b>101.791.380,79</b>	<b>26.880.236,57</b>	<b>401.306.124,06</b>	<b>316.219.345,59</b>	<b>87.183.262,02</b>	<b>31.665.252,70</b>	<b>435.067.860,31</b>
<i>Dont : Passifs nets comptabilisés</i>	272.634.506,70	101.791.380,79	26.880.236,57	401.306.124,06	316.219.345,59	87.183.262,02	31.665.252,70	435.067.860,31
<i>Dont : Actifs nets comptabilisés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dont : Régimes non financés</i>	272.634.506,70	101.791.380,79	26.880.236,57	401.306.124,06	316.219.345,59	87.183.262,02	31.665.252,70	435.067.860,31
<i>Dont : Régimes intégralement ou partiellement financés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les montants relatifs aux plans du type « prestations définies », reconnus à l'état du résultat global se décomposent comme suit:



	31/12/2015			Total	31/12/2014			Total	
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		
<b>Notes</b>									
<b>Charge enregistrée en résultat</b>									
Coût des services rendus	9.728.749,03	48.177.997,82	16.132,15	57.922.879,00	9.510.421,85	39.624.538,09	278.025,24	49.412.985,18	
Intérêt financier net (*)	4.577.301,00	54.839,04	209.564,64	4.841.704,68	7.485.368,04	408.433,32	651.835,80	8.545.637,16	
Ecart actuariels (avantages à long terme et indemnités de cessation d'emploi)	-	18.269.630,89	-596.710,55	17.672.920,34	-	1.646.354,54	530.316,29	2.176.670,83	
Transferts	-982.066,40	-1.309.481,42	-25.267,08	-2.316.814,90	552.524,59	-20.076,23	200.206,82	732.655,18	
Coût des services passés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Effet des réductions ou liquidations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Effet du plafonnement de l'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Charge totale enregistrée en résultat</b>	<b>13.323.983,63</b>	<b>65.192.986,33</b>	<b>-396.280,84</b>	<b>78.120.689,12</b>	<b>17.548.314,48</b>	<b>41.659.249,72</b>	<b>1.660.384,15</b>	<b>60.867.948,35</b>	
<i>Dont :</i>									
Comptabilisé en frais de personnel	26	<b>8.746.682,63</b>	<b>65.138.147,29</b>	<b>-605.845,48</b>	<b>73.278.984,44</b>	<b>10.062.946,44</b>	<b>41.250.816,40</b>	<b>1.008.548,35</b>	<b>52.322.311,19</b>
Comptabilisé en charges financières	27	<b>4.577.301,00</b>	<b>54.839,04</b>	<b>209.564,64</b>	<b>4.841.704,68</b>	<b>7.485.368,04</b>	<b>651.835,80</b>	<b>8.545.637,16</b>	
<b>Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global</b>		<b>-45.998.995,50</b>	-	<b>-45.998.995,50</b>	<b>69.076.355,97</b>	-	-	<b>69.076.355,97</b>	

Conformément à la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels des autres avantages à long terme et des indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisés dans le résultat net.

Le total des primes versées par la Société en 2015 dans le cadre des plans du type « cotisations définies » s'élève à 342.626,02 EUR.

Les mouvements de la valeur actuelle de l'obligation et de la juste valeur des actifs pendant la période peuvent être résumés comme suit :

#### Mouvement de la valeur actuelle de l'obligation :

	31/12/2015			Total	31/12/2014			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
<b>Valeur actuelle de l'obligation</b>								
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>316.219.345,59</b>	<b>87.183.262,02</b>	<b>31.665.252,70</b>	<b>435.067.860,31</b>	240.511.028,04	84.774.898,90	34.010.511,42	<b>359.296.438,36</b>
Coût des services rendus	9.728.749,03	48.177.997,82	16.132,15	57.922.879,00	9.510.421,85	39.624.538,09	278.025,24	49.412.985,18
Cotisations des participants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût des services passés (modification de régime et réduction de régime)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Effet des liquidations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût financier	4.577.301,00	54.839,04	209.564,64	4.841.704,68	7.485.368,04	408.433,32	651.835,80	8.545.637,16
Ecart actuariels de la période	-45.998.995,50	18.269.630,89	-596.710,55	-28.326.075,16	69.076.355,97	1.646.354,54	530.316,29	71.253.026,80
Prestations versées	-10.909.827,02	-50.584.867,56	-4.388.735,29	-65.883.429,87	-10.916.352,90	-41.950.058,71	-7.091.998,02	-59.958.409,63
Transferts	-982.066,40	-1.309.481,42	-25.267,08	-2.316.814,90	552.524,59	-20.076,23	200.206,82	732.655,18
Réorganisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2.699.172,11	3.086.355,15	5.785.527,26
<b>Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période</b>	<b>272.634.506,70</b>	<b>101.791.380,79</b>	<b>26.880.236,57</b>	<b>401.306.124,06</b>	<b>316.219.345,59</b>	<b>87.183.262,02</b>	<b>31.665.252,70</b>	<b>435.067.860,31</b>

La répartition de la valeur actuelle de l'obligation, séparément pour la population active et la population inactive (pensionnés et ayants droit), est la suivante :

	31/12/2015			Total	31/12/2014			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
<b>Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période</b>								
Obligation relative au personnel actif	90.423.166,27	101.791.380,79	26.880.236,57	219.094.783,63	115.815.359,05	87.183.262,02	30.871.740,57	233.870.361,64
Obligation relative au personnel retraité ou aux inactifs (ayants-droit, ...)	182.211.340,43	0,00	0,00	182.211.340,43	200.403.986,54	0,00	793.512,13	201.197.498,67
<b>Total de l'obligation à la fin de la période</b>	<b>272.634.506,70</b>	<b>101.791.380,79</b>	<b>26.880.236,57</b>	<b>401.306.124,06</b>	<b>316.219.345,59</b>	<b>87.183.262,02</b>	<b>31.665.252,70</b>	<b>435.067.860,31</b>

## Mouvement de la juste valeur des actifs du régime :

	31/12/2015			Total	31/12/2014			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
<b>Juste valeur des actifs du régime</b>								
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
Rendement implicite des actifs du régime	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
Cotisations effectuées / prestations versées par l'employeur	10.909.827,02	50.584.867,56	4.388.735,29	65.883.429,87	10.916.352,90	41.950.058,71	7.091.998,02	59.958.409,63
Cotisations effectuées par les participants	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
Prestations versées	-10.909.827,02	-50.584.867,56	-4.388.735,29	-65.883.429,87	-10.916.352,90	-41.950.058,71	-7.091.998,02	-59.958.409,63
Ecart actuariels de la période	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
Effet des liquidations et réductions	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
<b>A la fin de la période</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

La réconciliation à l'état de la situation financière se présente comme suit :

	31/12/2015			Total	31/12/2014			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
<b>Situation du régime</b>								
Valeur actuelle de l'obligation au 1er janvier	316.219.345,59	87.183.262,02	31.665.252,70	435.067.860,31	240.511.028,04	84.774.898,90	34.010.511,42	359.296.438,36
Juste valeur des actifs du régime au 1er janvier	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
<b>Total</b>	<b>316.219.345,59</b>	<b>87.183.262,02</b>	<b>31.665.252,70</b>	<b>435.067.860,31</b>	<b>240.511.028,04</b>	<b>84.774.898,90</b>	<b>34.010.511,42</b>	<b>359.296.438,36</b>
Montant non comptabilisé dû au plafonnement de l'actif	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
<b>Passif / (actif) net à l'état de la situation financière</b>								
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	316.219.345,59	87.183.262,02	31.665.252,70	435.067.860,31	240.511.028,04	84.774.898,90	34.010.511,42	359.296.438,36
Charge totale comptabilisée dans les états financiers	13.323.983,63	65.192.986,33	-396.280,84	78.120.689,12	17.548.314,48	41.659.249,72	1.660.384,15	60.867.948,35
Ecart actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global	-45.998.995,50	-	-	-45.998.995,50	69.076.355,97	-	-	69.076.355,97
Cotisations effectuées ou prestations versées directement par l'employeur	-10.909.827,02	-50.584.867,56	-4.388.735,29	-65.883.429,87	-10.916.352,90	-41.950.058,71	-7.091.998,02	-59.958.409,63
Réorganisation	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	2.699.172,11	3.086.355,15	5.785.527,26
<b>A la fin de la période</b>	<b>272.634.506,70</b>	<b>101.791.380,79</b>	<b>26.880.236,57</b>	<b>401.306.124,06</b>	<b>316.219.345,59</b>	<b>87.183.262,02</b>	<b>31.665.252,70</b>	<b>435.067.860,31</b>
<b>Montant cumulé des gains et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>0,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,00</b>

Pour l'année 2016, la Société estime que les cotisations et les prestations versées directement seront de 10,7 millions EUR pour les avantages postérieurs à l'emploi, de 50,0 millions EUR (en ce compris les jours de crédit) pour les avantages à long terme et de 3,1 millions EUR pour les indemnités de cessation d'emploi.

## 17.4 Décomposition des écarts actuariels

Les écarts actuariels se décomposent comme suit :

	31/12/2015			Total	31/12/2014			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
<b>Ecarts actuariels de la période</b>								
Ecarts dus aux changements d'hypothèses financières	-38.231.978,89	-2.338.448,54	-947.552,73	-41.517.980,16	71.995.941,30	2.602.801,63	2.893.622,41	77.492.365,34
Ecarts dus aux changements d'hypothèses démographiques	2.416.481,38	1.194.498,01	2.989.038,36	6.600.017,75	-659.528,12	20.318,17	0,00	-639.209,96
Ecarts d'expérience	-10.183.497,99	19.413.581,42	-2.638.196,18	6.591.887,25	-2.260.057,21	-976.765,26	-2.363.306,12	-5.600.128,58
<b>Total des écarts actuariels</b>	<b>-45.998.995,50</b>	<b>18.269.630,89</b>	<b>-596.710,55</b>	<b>-28.326.075,16</b>	<b>69.076.355,97</b>	<b>1.646.354,54</b>	<b>530.316,29</b>	<b>71.253.026,80</b>

En 2015, certaines hypothèses et paramètres de calcul ont été revus suite, notamment, à des modifications de la législation sur les pensions ou de la méthodologie de calcul adoptée. Ces modifications d'hypothèses et de paramètres ont impacté le montant de la dette et ont généré des écarts actuariels.

Au 31 décembre 2015, les pertes actuarielles suivantes ont été constatées :

- 17.659.498,36 EUR (impact sur les jours de crédit, hors impact court terme) suite à la modification de la méthode de calcul des dettes pour reliquats des jours de crédit, jours de congés, etc. Elle a été revue pour que les calculs tiennent compte des charges patronales.
- 7.596.036,24 EUR suite à l'adaptation des hypothèses de mortalité. Les calculs sont effectués sur base des tables de mortalité MR et FR, dernières tables officielles, mais en 2015 la table MR a été ajustée d'un an (rajeunissement) pour les hommes nés après 1950.
- 2.593.250,16 EUR suite à la modification de la méthodologie de détermination de la population en cycle irrégulier couverte par la dette pour jours de congés liés à l'âge.
- 1.456.998,13 EUR suite à la modification de la législation en matière de départ à la pension. La Loi du 10 août 2015 (MB du 21 août 2015) prévoit le relèvement de l'âge légal de pension, qui passera de 65 ans à 66 ans en 2025 et 67 ans en 2030. De plus, la Loi a rendu les conditions d'accès à la pension de retraite anticipée plus sévères pour le personnel « non-roulant ».

## 17.5 Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

### Hypothèses actuarielles

Les dettes pour avantages au personnel sont calculées de façon actuarielle, sur base de la méthode des unités de crédit projetées. Les principaux paramètres (hypothèses financières et démographiques) utilisés pour le calcul de la dette sont résumés ci-dessous :

	31/12/2015	31/12/2014
Taux d'actualisation		
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	2,28%	1,17% - 1,57%
Pour les autres avantages à long terme	0% - 1,85%	0% - 0,77%
Pour les indemnités de cessation d'emploi	0% - 1,24%	0,17% - 0,77%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	0,00%	0,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux d'évolution des coûts médicaux	2,00%	2,00%
Tables de mortalité	MR et MR-1 (si nés après 1950)/FR	MR/FR

Au 31 décembre, le taux d'actualisation appliqué pour actualiser les engagements est déterminé par référence au taux de marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements (source : Bloomberg).

L'hypothèse d'augmentation des frais médicaux (inflation comprise) a été déterminée sur base du contrat en vigueur. Toutes les hypothèses reflètent la meilleure estimation de la Société.

#### Durations moyennes pondérées

	31/12/2015	31/12/2014
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	16,24	15,64
Pour les autres avantages à long terme (*)	10,46	9,86
Pour les indemnités de cessation d'emploi	7,56	6,80
<b>Duration totale moyenne pondérée</b>	<b>15,15</b>	<b>14,57</b>

(\*) sans tenir compte de l'obligation relative aux jours de crédit

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les tables de mortalité officielles belges et sur l'expérience observée au sein du Groupe.

#### Espérance de vie moyenne

	Personnel actif (espérance de vie à la retraite)	Inactifs
Hommes	20,8	15,6
Femmes	23,8	10,2

## Analyses de sensibilité

	Effet sur la valeur actuelle de l'obligation au 31/12/2015	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5%)		
Avantages postérieurs à l'emploi	-20.757.374,10	22.589.104,87
Autres avantages à long terme	-989.747,59	1.047.114,56
Indemnités de cessation d'emploi	-981.799,21	1.014.651,86
Evolution des coûts médicaux (variation de 1%)	9.131.141,61	-7.257.281,69
Mortalité (variation de l'espérance de vie de 1 an)	17.448.023,83	-

## 18 Note 18 - Provisions

Les mouvements des années 2014 et 2015 se synthétisent comme suit :

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Secteur Fret	Autres provisions	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b> Comptabilisé à l'état du résultat global	41.013.058,81	97.949.075,40	44.462.187,02	0,00	183.424.321,23
Réorganisation (note 36)	13.519.703,00	38.705.400,42	26.543.978,17	15.095.507,93	93.864.589,52
Dotations de l'exercice	6.040.245,90	7.944.744,48		919.624,30	14.904.614,68
Utilisations de l'exercice	-10.961.171,20	-1.826.851,40	-12.133.088,82	-8.402.327,65	-33.323.439,07
Reprises de l'exercice	-8.373.505,09	-17.475.866,13		-5.792.486,03	-31.641.857,25
Changement de taux	288.991,04	3.266.898,44	1.300.338,16		4.856.227,64
Passage du temps (note 27.2)	130.380,50	1.442.029,29	876.229,59		2.448.639,38
Transfert d'une autre rubrique			11.136.488,48		11.136.488,48
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>41.657.702,96</b>	<b>130.005.430,50</b>	<b>72.186.132,60</b>	<b>1.820.318,55</b>	<b>245.669.584,61</b>
Dont					
Non courant	6.717.422,13	107.458.485,95	57.843.264,31	0,00	172.019.172,39
Courant	34.940.280,83	22.546.944,55	14.342.868,29	1.820.318,55	73.650.412,22

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Secteur Fret	Autres provisions	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b> Comptabilisé à l'état du résultat global	41.657.702,96	130.005.430,50	72.186.132,60	1.820.318,55	245.669.584,61
Dotations de l'exercice	9.815.651,70	5.481.695,68		1.464.454,43	16.761.801,81
Utilisations de l'exercice	-2.692.999,69	-1.189.739,28	-11.145.056,46	-1.700.734,10	-16.728.529,53
Reprises de l'exercice	-8.680.180,56	-3.557.142,35	-25.081.021,83	-296.785,42	-37.615.130,16
Changement de taux	5.206,26	-2.382.771,00	41.282,62		-2.336.282,12
Passage du temps (note 27.2)	231.971,02	443.799,08	422.244,13		1.098.014,23
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>40.337.351,69</b>	<b>128.801.272,63</b>	<b>36.423.581,06</b>	<b>1.287.253,46</b>	<b>206.849.458,84</b>
Dont					
Non courant	5.304.568,44	93.499.040,72	28.350.560,50	820.000,00	127.974.169,66
Courant	35.032.783,25	35.302.231,91	8.073.020,56	467.253,46	78.875.289,18

Dans le cadre du plan de sauvetage de l'activité Cargo de la SNCB, l'Etat a introduit, en décembre 2009, auprès de la Commission Européenne un dossier soumettant à son approbation les mesures opérationnelles, organisationnelles et financières proposées par le Groupe SNCB.

Par décision du 26/05/2010, la Commission Européenne a approuvé les mesures d'aide à la restructuration des activités fret de la SNCB pour un montant total de 145 millions EUR, soit :

1. 30 millions EUR par augmentation de capital de la SNCB Holding dans la SNCB, augmentation concrétisée en janvier 2011 (7,5 millions EUR le 26/01/2011 et 22,5 millions EUR le 30/01/2011) ;
2. 30 millions EUR afin d'aligner les rémunérations du personnel statutaire détaché chez B-Logistics aux conditions de marché ;
3. 85 millions EUR afin d'aligner le coût des prestations "Gare" et "Conduite" aux conditions de marché. En échange, la SNCB Holding a reçu et recevra pour la moitié des actions SNCB, et pour le solde, des obligations convertibles SNCB.

En outre, dans les comptes de la SNCB, un montant complémentaire de 25.081.021,83 EUR avait été provisionné en 2013. Compte tenu de l'absence d'introduction du dossier complémentaire à l'U.E., cette dotation complémentaire a été reprise au 31 décembre 2015.

## 19 Note 19 - Dettes financières

### 19.1 Dettes financières

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêts conclus par la Société. Pour plus d'informations sur l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt, au risque de change et de liquidité, nous renvoyons le lecteur à la note 2.

Un détail des dettes financières, par type et séparées en court et moyen terme est présenté dans le tableau ci-dessous :

Dettes financières		31/12/2015					TOTAL
		IFRS 7			Autres		
		Nominal	Endettement net		Charges à imputer	Autres	
			Ajustements de juste valeur				
Dettes financières - non courantes		Notes					
Emprunts bancaires			1.539.669.776,41	0,00	3.044.575,11	0,00	1.542.714.351,52
Emprunts obligataires			628.291.862,96	0,00	3.990.795,32	0,00	632.282.658,28
Dettes de location-financement	19.2		0,00	0,00	0,00	5.430.607,16	5.430.607,16
Autres dettes financières			346.770.916,74	45.944.119,38	6.767.442,27	0,00	399.482.478,39
<b>Total</b>			<b>2.514.732.556,11</b>	<b>45.944.119,38</b>	<b>13.802.812,70</b>	<b>5.430.607,16</b>	<b>2.579.910.095,35</b>
<b>Dettes financières - courantes</b>							
Découverts bancaires	14		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts bancaires			249.633.867,68	0,00	4.116.282,25	0,00	253.750.149,93
Emprunts obligataires			0,00	0,00	8.242.748,60	0,00	8.242.748,60
Dettes de location-financement	19.2		0,00	0,00	0,00	350.024,11	350.024,11
Billets de trésorerie			580.046.181,73	0,00	0,00	0,00	580.046.181,73
Autres dettes financières			291.362.513,53	1.261.671,60	5.378.751,97	0,00	298.002.917,10
<b>Total</b>			<b>1.121.042.562,94</b>	<b>1.261.671,60</b>	<b>17.737.762,82</b>	<b>350.024,11</b>	<b>1.140.392.021,47</b>
<b>Total dettes financières</b>			<b>3.635.775.119,05</b>	<b>47.205.790,98</b>	<b>31.540.575,52</b>	<b>5.780.631,27</b>	<b>3.720.302.116,82</b>
Dettes financières		31/12/2014					
		IFRS 7			Autres		
		Nominal	Endettement net		Charges à imputer	Autres	TOTAL
			Ajustements de juste valeur				
Dettes financières - non courantes		Notes					
Emprunts bancaires			1.405.920.579,23	0,00	2.610.281,38	0,00	1.408.530.860,61
Emprunts obligataires			525.161.366,57	0,00	3.742.821,15	0,00	528.904.187,72
Dettes de location-financement	19.2		0,00	0,00	0,00	5.548.367,62	5.548.367,62
Autres dettes financières			412.622.830,14	47.507.637,53	6.644.148,59	0,00	466.774.616,26
<b>Total</b>			<b>2.343.704.775,94</b>	<b>47.507.637,53</b>	<b>12.997.251,12</b>	<b>5.548.367,62</b>	<b>2.409.758.032,21</b>
<b>Dettes financières - courantes</b>							
Découverts bancaires	14		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts bancaires			472.029.646,90	0,00	4.986.726,74	0,00	477.016.373,64
Emprunts obligataires			0,00	0,00	7.109.820,26	0,00	7.109.820,26
Dettes de location-financement	19.2		0,00	0,00	0,00	519.832,93	519.832,93
Billets de trésorerie			677.973.456,85	0,00	0,00	0,00	677.973.456,85
Autres dettes financières			282.450.029,66	729.454,10	4.902.531,13	0,00	288.082.014,89
<b>Total</b>			<b>1.432.453.133,41</b>	<b>729.454,10</b>	<b>16.999.078,13</b>	<b>519.832,93</b>	<b>1.450.701.498,57</b>
<b>Total dettes financières</b>			<b>3.776.157.909,35</b>	<b>48.237.091,63</b>	<b>29.996.329,25</b>	<b>6.068.200,55</b>	<b>3.860.459.530,78</b>



Le tableau ci-dessous donne un aperçu exhaustif des mouvements sur les dettes financières :

	Variation des dettes financières							31.12.2015
	31.12.2014	Nouvelles opérations	Paielements	Charges d'intérêts	Produits divers	Effets de change	Variations de la juste valeur	
Découverts bancaires	<b>0,00</b>	0,00	-11,83	11,83	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
Emprunts bancaires	<b>1.885.547.234,25</b>	171.800.000,00	-297.548.097,85	30.044.060,25	0,00	6.621.304,80	0,00	<b>1.796.464.501,45</b>
Emprunts obligataires	<b>536.014.007,98</b>	98.341.500,00	-11.783.521,97	17.953.420,87	0,00	0,00	0,00	<b>640.525.406,88</b>
Dettes de location-financement	<b>6.068.200,55</b>	0,00	-1.489.153,36	1.201.584,08	0,00	0,00	0,00	<b>5.780.631,27</b>
Billets de trésorerie	<b>677.973.456,85</b>	580.108.540,63	-677.992.380,49	32.558,87	-75.994,13	0,00	0,00	<b>580.046.181,73</b>
Autres dettes financières	<b>754.856.631,15</b>	28.651.877,51	-139.577.663,69	27.952.217,97	0,00	26.633.633,20	-1.031.300,65	<b>697.485.395,49</b>
<b>Total</b>	<b>3.860.459.530,78</b>	<b>878.901.918,14</b>	<b>-1.128.390.829,19</b>	<b>77.183.853,87</b>	<b>-75.994,13</b>	<b>33.254.938,00</b>	<b>-1.031.300,65</b>	<b>3.720.302.116,82</b>

La Société a conclu 5 nouveaux financements à taux fixe en 2015 :

- 2 dans le cadre de son programme EMTN pour un montant nominal de 50 millions EUR chacun et une durée de respectivement 20 et 40 ans.
- 3 avec Eurofima pour un montant total de 171,8 millions EUR dont 2 pour une durée de 5 ans et 1 pour une durée de 10 ans.
- Le reste des nouvelles opérations, hors émission de papier commercial, concerne la capitalisation des intérêts.

En plus des deux opérations avec Eurofima mentionnées ci-dessus, La Société a encore prévu contractuellement 3 refinancements avec Eurofima pour un montant total de 143,1 millions EUR par lesquels les financements existants à taux flottants seront remplacés par des financements à taux fixe. Deux de ces refinancements ont une durée de 5 ans, le troisième une durée de 10 ans.

Le total des paiements peut-être subdivisé en remboursements du montant nominal de la dette existante (1.082.361.225,91 EUR) et le paiement des intérêts (46.029.580,39 EUR)

La juste valeur des dettes financières est reprise dans la note 30.

### Caractéristiques des dettes financières

Le tableau ci-dessous donne l'allocation des différentes dettes financières par devises d'émission, type de taux et durée restante.

Caractéristiques des dettes financières			31/12/2015		
	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (Devise)	Valeur comptable (EUR)
Découverts bancaires	EUR	N/A	< 1an	0,00	0,00
	<i>Total EUR</i>			<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>Total découverts bancaires</b>					<b>0,00</b>
Emprunts bancaires	EUR	Variable	< 1an	194.100.000,00	194.151.204,96
			1 - 2 ans	85.219.000,00	85.255.435,86
			2 - 5 ans	240.350.000,00	240.544.616,03
			> 5 ans	380.078.559,87	380.185.547,71
		0% - 2%	2 - 5 ans	200.000.000,00	200.643.297,22
			> 5 ans	171.651.300,00	171.736.682,61
		2% - 4%	< 1an	50.000.000,00	51.055.000,00
			> 5 ans	415.000.000,00	403.819.601,98
	<i>Total EUR</i>			<i>1.736.398.859,87</i>	<i>1.727.391.386,37</i>
	USD	4% - 6%	> 5 ans	32.707.933,59	31.681.723,90
		6% - 8%	> 5 ans	39.622.002,10	37.391.391,18
	<i>Total USD</i>			<i>72.329.935,69</i>	<i>69.073.115,08</i>
<b>Total emprunts bancaires</b>					<b>1.796.464.501,45</b>
Emprunts obligataires	EUR	Variable	2 - 5 ans	109.000.000,00	109.076.708,96
		Zéro Coupon	> 5 ans	213.000.000,00	96.741.097,81
		0% - 2%	> 5 ans	190.000.000,00	189.454.558,81
		2% - 4%	2 - 5 ans	25.000.000,00	25.723.109,34
			> 5 ans	100.000.000,00	102.199.624,30
		4% - 6%	2 - 5 ans	60.000.000,00	61.442.458,55
			> 5 ans	55.000.000,00	55.887.849,11
	<i>Total EUR</i>			<i>752.000.000,00</i>	<i>640.525.406,88</i>
<b>Total emprunts obligataires</b>					<b>640.525.406,88</b>
Dettes de location-financement	EUR	> 10%	> 5 ans	5.780.631,27	5.780.631,27
	<i>Total EUR</i>			<i>5.780.631,27</i>	<i>5.780.631,27</i>
<b>Total dettes de location-financement</b>					<b>5.780.631,27</b>
Billets de trésorerie	EUR	Variable	< 1an	580.108.540,63	580.046.181,73
	<i>Total EUR</i>			<i>580.108.540,63</i>	<i>580.046.181,73</i>
<b>Total billets de trésorerie</b>					<b>580.046.181,73</b>
Autres dettes financières	EUR	Variable	< 1an	181.782.090,98	181.782.720,98
		4% - 6%	< 1an	45.469.734,18	45.556.226,39
			2 - 5 ans	42.097.352,78	42.183.850,79
			> 5 ans	127.194.222,05	127.279.884,33
	<i>Total EUR</i>			<i>396.543.399,99</i>	<i>396.802.682,49</i>
	USD	4% - 6%	> 5 ans	64.737.800,37	83.216.543,77
		6% - 8%	< 1an	46.112.167,72	45.147.824,89
			1 - 2 ans	35.624.835,49	33.667.016,49
			> 5 ans	99.043.922,78	119.157.314,33
		8% - 10%	< 1an	18.442.540,74	19.494.013,52
	<i>Total USD</i>			<i>263.961.267,10</i>	<i>300.682.713,00</i>
<b>Total autres dettes financières</b>					<b>697.485.395,49</b>
<b>Total dettes financières</b>					<b>3.720.302.116,82</b>

Caractéristiques des dettes financières		31/12/2014			
	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (Devise)	Valeur comptable (EUR)
<b>Découverts bancaires</b>	EUR	N/A	< 1an	0,00	0,00
	<i>Total EUR</i>				0,00
<b>Total découverts bancaires</b>					<b>0,00</b>
<b>Emprunts bancaires</b>	EUR	Variable	< 1an	303.900.000,00	304.085.637,02
			1 - 2 ans	194.100.000,00	194.219.034,34
			2 - 5 ans	325.569.000,00	325.976.203,29
			> 5 ans	383.208.206,77	383.384.720,19
		2%- 4%	< 1an	165.000.000,00	166.095.755,55
			1 - 2 ans	50.000.000,00	51.055.000,00
			> 5 ans	415.000.000,00	402.191.021,10
	<i>Total EUR</i>				1.827.007.371,49
	USD	4% - 6%	> 5 ans	30.930.009,55	26.919.275,48
		6% - 8%	> 5 ans	37.291.263,99	31.620.587,28
	<i>Total USD</i>				58.539.862,76
<b>Total emprunts bancaires</b>					<b>1.885.547.234,25</b>
<b>Emprunts obligataires</b>	EUR	Variable	> 5 ans	109.000.000,00	109.091.672,83
		Zéro Coupon	> 5 ans	213.000.000,00	91.990.776,20
		0% - 2%	> 5 ans	90.000.000,00	89.868.738,44
		2% - 4%	> 5 ans	125.000.000,00	127.905.614,61
		4% - 6%	2 - 5 ans	40.000.000,00	40.804.038,55
			> 5 ans	75.000.000,00	76.353.167,35
	<i>Total EUR</i>				536.014.007,98
<b>Total emprunts obligataires</b>					<b>536.014.007,98</b>
<b>Dettes de location-financement</b>	EUR	6% - 8%	> 5 ans	6.068.200,55	6.068.200,55
	<i>Total EUR</i>				6.068.200,55
<b>Total dettes de location-financement</b>					<b>6.068.200,55</b>
<b>Billets de trésorerie</b>	EUR	Variable	< 1an	677.973.456,85	677.973.456,85
	<i>Total EUR</i>				677.973.456,85
<b>Total billets de trésorerie</b>					<b>677.973.456,85</b>
<b>Autres dettes financières</b>	EUR	Variable	< 1an	240.506.722,59	240.508.590,74
		4% - 6%	1 - 2 ans	46.783.872,41	46.873.228,59
			> 5 ans	161.137.389,46	161.300.894,41
	<i>Total EUR</i>				448.682.713,74
	USD	4% - 6%	> 5 ans	61.365.848,32	73.083.947,20
		6% - 8%	< 1an	27.945.382,22	23.999.177,20
			1 - 2 ans	48.786.715,40	46.083.338,88
			2 - 5 ans	46.363.122,79	39.368.789,90
			> 5 ans	98.398.090,58	106.907.311,58
		8% - 10%	1 - 2 ans	17.061.009,05	16.731.352,65
	<i>Total USD</i>				306.173.917,41
<b>Total autres dettes financières</b>					<b>754.856.631,15</b>
<b>Total dettes financières</b>					<b>3.860.459.530,78</b>

## 19.2 Dettes financières relatives aux contrats de location-financement

Les échéances des dettes relatives aux contrats de location-financement sont les suivantes :

	A moins d'1 an	Entre un 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux futurs - 31/12/2015</b>				
Paievements minimaux futurs	1.489.153,36	5.956.613,44	4.095.171,74	11.540.938,54
Intérêts / charges futures d'intérêts sur contrats	-1.139.129,25	-3.612.522,02	-1.008.656,00	-5.760.307,27
<b>Total</b>	<b>350.024,11</b>	<b>2.344.091,42</b>	<b>3.086.515,74</b>	<b>5.780.631,27</b>
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux futurs - 31/12/2014</b>				
Paievements minimaux futurs	937.037,52	3.748.150,08	3.513.890,70	8.199.078,30
Intérêts / charges futures d'intérêts sur contrats	-417.204,59	-1.261.135,41	-452.537,75	-2.130.877,75
<b>Total</b>	<b>519.832,93</b>	<b>2.487.014,67</b>	<b>3.061.352,95</b>	<b>6.068.200,55</b>

Les loyers conditionnels comptabilisés en résultat au titre de contrats de location-financement s'élevaient à 454.822,68 EUR en 2014 et concernaient des indexations. En 2015, suite à un avenant au contrat d'emphytéose Salik prévoyant un ajustement du canon emphytéotique, la dette de location-financement a été recalculée. Aucun loyer conditionnel n'a donc été comptabilisé en résultat en 2015 au titre de contrats de location-financement.

Les engagements en matière de loyers minima futurs exigibles en vertu des contrats de locations simples non –résiliables sont repris à la note 32.

## 20 Note 20 - Actifs / passifs d'impôts différés

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Impôts courants</b>		
Créances d'impôt courant		
Dettes d'impôt courant		
<b>Situation nette d'impôts courants</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôts différés</b>		
Actifs d'impôt différé		
Passifs d'impôt différé		
<b>Situation nette d'impôts différés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Actifs d'impôts différés</b>		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	0,00	0,00
Impôts imputés en résultat net		
Impôts imputés aux autres éléments du résultat global		
<b>Au 31 décembre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	Etat de la situation financière	
	31/12/2015	31/12/2014
<b>Impôts différés actifs</b>		
Pertes fiscales récupérables et autres déductions fiscales	437.018.331,14	506.738.354,50
Dettes pour avantages au personnel	45.062.550,14	49.501.291,51
Réduction de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs	0,00	2.034.317,66
Instruments financiers à la juste valeur	40.604.727,45	45.848.392,41
Provisions	0,00	10.119.376,58
<b>Impôts différés actifs bruts</b>	<b>522.685.608,73</b>	<b>614.241.732,66</b>
<b>Impôts différés passifs</b>		
Immobilisations corporelles et immeubles placement	49.821.286,29	50.598.447,53
<b>Impôts différés passifs bruts</b>	<b>49.821.286,29</b>	<b>50.598.447,53</b>
Moins: impôts différés actifs non reconnus	-472.864.322,44	-563.643.285,13
<b>Situation nette d'impôts différés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Les pertes fiscales récupérables et les déductions fiscales sont illimitées dans le temps, à l'exception de 44.264.941,64 EUR (2014 : 124.442.376,00 EUR) qui sont récupérables sur une période de maximum 7 ans.

La capacité de la SNCB à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée au travers d'une analyse basée notamment sur les plans d'affaires et sur les aléas liés aux conjonctures économiques et aux incertitudes des marchés sur lesquels la SNCB intervient. Au vu des différentes incertitudes décrites ci-avant, la SNCB s'est basée sur un horizon de temps de trois années dans son analyse. Les hypothèses sous-jacentes de cette analyse sont revues annuellement.

## 21 Note 21 - Dettes commerciales

		31/12/2015	31/12/2014
	<b>Notes</b>		
<b>Dettes commerciales - non courantes</b>			
Avances reçues relatives aux contrats de construction	10	14.648.295,01	44.569.523,46
<b>Total</b>		<b>14.648.295,01</b>	<b>44.569.523,46</b>
<b>Dettes commerciales - courantes</b>			
Fournisseurs hors parties liées		295.869.512,72	304.292.540,33
Fournisseurs parties liées		109.096.826,46	100.347.691,14
Montants relatifs aux contrats de construction	10	6.339.573,35	4.979.260,00
<b>Total</b>		<b>411.305.912,53</b>	<b>409.619.491,47</b>
<b>Total dettes commerciales</b>		<b>425.954.207,54</b>	<b>454.189.014,93</b>

Les dettes commerciales non courantes concernent les avances reçues dans le cadre des contrats de cofinancement.

## 22 Note 22 - Dettes sociales

	31/12/2015	31/12/2014
Précompte retenu	26.604,59	26.293,71
Rémunérations	15.840,93	281,47
Pécules de vacances	53.522.894,48	55.841.056,70
Autres dettes sociales	37.097.972,91	32.311.529,42
<b>Total dettes sociales</b>	<b>90.663.312,91</b>	<b>88.179.161,30</b>
Dont		
Dettes sociales échues (ONSS)	0,00	0,00
Dettes sociales non échues	90.663.312,91	88.179.161,30

## 23 Note 23 - Subsidies

### 23.1 Subsidies en capital

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	2015	2014
<b>Subsidies en capital</b>		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	5.827.274.501,77	1.249.211.633,28
Réorganisation (note 36)		4.204.456.064,23
Nouveaux subsides	627.883.359,68	693.230.657,76
Affectés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-350.357.483,77	-319.623.853,50
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>6.104.800.377,68</b>	<b>5.827.274.501,77</b>
Dont		
Non courant	5.768.246.304,89	5.512.021.332,46
Courant	336.554.072,79	315.253.169,31

Le montant de -350.357.483,77 EUR en 2015 concerne pour -358.441.893,49 EUR la prise en résultat des subsides en capital et pour 8.084.409,72 EUR la reconstitution des subsides non amortis annulés suite à des cessions d'actifs subsidiés.

### 23.2 Subsidies d'exploitation

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	2015	2014
<b>Subsidies d'exploitation à recevoir</b>		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	386.895.311,40	79.676.000,00
Réorganisation		326.711.741,22
Nouveaux subsides	1.133.053.141,82	1.146.790.633,93
Encaissements	-1.135.140.927,72	-1.164.629.063,75
Autres mouvements	-618.000,00	-1.654.000,00
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>384.189.525,50</b>	<b>386.895.311,40</b>

Suite à l'arrêté royal du 2 juillet 2015 modifiant l'arrêté royal du 21 décembre 2013, les interventions de l'Etat pour les cartes trains scolaires et l'OMNIO ont été reclassées du chiffre d'affaires vers les subsides d'exploitation.

En 2014, les subsides d'exploitation dans le résultat net sont de 1.146.790.633,93 EUR. Afin de rendre les chiffres 2014 comparatifs aux chiffres de 2015, ce montant tient compte des cartes train scolaires et de l'OMNIO pour un montant de 25.967.000,00 EUR.

En 2015, les subsides d'exploitation dans le résultat net sont de 1.133.053.141,82 EUR.



### 23.3 Subsidés financiers

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	2015	2014
<b>Subsidés financiers à recevoir</b>		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	12.968.351,98	12.408.559,88
Réorganisation		971.051,34
Nouveaux subsidés	27.796.197,72	28.697.371,83
Encaissements	-28.223.642,33	-29.108.631,07
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>12.540.907,37</b>	<b>12.968.351,98</b>

Les nouveaux subsidés financiers sont comptabilisés dans le résultat net en déduction des charges financières.

## 24 Note 24 - Autres dettes

		31/12/2015	31/12/2014
	Notes		
<b>Autres dettes - non courantes</b>			
Dettes envers les sociétés du Groupe SNCB		2.048.893,42	2.021.482,11
Fonds gérés pour compte de tiers (Fonds RER)	33	179.309.600,00	297.752.865,93
Commissions opérations financement alternatif nettes reçues à reporter		40.001.680,46	48.856.195,40
Cautionnements en numéraires		235.859,99	235.859,99
Autres dettes		812.000,00	812.000,00
<b>Total</b>		<b>222.408.033,87</b>	<b>349.678.403,43</b>
<b>Autres dettes - courantes</b>			
Dettes envers sociétés du Groupe SNCB		17.459.763,87	16.796.759,61
TVA, impôts et précomptes à payer		1.915,57	35.195,57
Fonds gérés pour compte de tiers (Fonds RER)	33	114.300.000,00	143.055.238,43
Commissions opérations financement alternatif nettes reçues à reporter		6.589.198,91	7.793.285,65
Dettes diverses sur Etat		2.876.000,00	2.876.000,00
Cautionnements en numéraires		40.843.354,14	47.508.738,91
Produits à reporter		104.100.368,44	107.142.533,73
Charges à imputer		68.978.803,50	87.319.347,75
Autres dettes		25.561.636,53	19.309.127,11
<b>Total</b>		<b>380.711.040,96</b>	<b>431.836.226,76</b>
<b>Total autres dettes</b>		<b>603.119.074,83</b>	<b>781.514.630,19</b>

Parmi les autres dettes figurent, notamment au 31 décembre 2015, 293.609.600,00 EUR de dettes envers l'Etat dans le cadre du Fonds RER et 39.400.000,00 EUR de cautionnements en numéraires dans le cadre des CSA.

Les produits à reporter comprennent principalement les commissions relatives aux opérations de financement alternatifs et les produits relatifs aux relations inter-réseaux.

## 25 Note 25 - Produits et charges d'exploitation

### 25.1 Produits d'exploitation

#### 25.1.1 Chiffre d'affaires

	31/12/2015	31/12/2014
Marketing & Sales	795.268.460,51	910.183.454,70
Technics	110.411.086,03	114.976.044,90
Transport	91.124.551,30	105.892.042,42
<i>Trains</i>	<i>58.657.244,00</i>	<i>71.443.992,49</i>
<i>Freight Services</i>	<i>26.238.525,90</i>	<i>29.710.353,49</i>
<i>Autres</i>	<i>6.228.781,40</i>	<i>4.737.696,44</i>
Produits des contrats de construction	51.017.824,90	22.804.579,27
Locations immobilières et fournitures d'énergie	60.704.785,39	78.947.839,94
Divers	37.824.389,41	20.192.305,97
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>1.146.351.097,54</b>	<b>1.252.996.267,20</b>

#### 25.1.2 Autres produits d'exploitation

	31/12/2015	31/12/2014
Prise en résultat des commissions brutes relatives aux opérations de financement alternatif	10.318.106,95	67.529.128,80
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	7.005.586,76	41.135.556,46
Plus-values sur cession d'une entreprise à THI Factory	156.624.210,22	0,00
Amendes et indemnités	16.380.074,80	14.183.494,85
Relance économique activités commerciales	4.209.549,28	9.255.828,91
Autres	9.626.689,05	10.242.646,17
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>204.164.217,06</b>	<b>142.346.655,19</b>

## 25.2 Charges d'exploitation

### 25.2.1 Services et biens divers

	31/12/2015	31/12/2014
Redevance infrastructure	626.526.091,90	637.206.796,16
Entretiens & réparations / assainissements	85.899.466,37	96.284.497,15
Energie de traction	84.590.719,13	87.650.581,70
Frais ICT	53.883.594,15	62.997.643,35
Frais liés aux projets pour tiers	50.074.648,65	26.729.211,38
Frais liés au personnel (dont frais HR Rail)	49.042.522,65	58.632.177,85
Prestations de conduite, location matériel inclus	43.387.451,47	58.102.064,86
Relations inter-réseaux	27.168.764,58	61.761.130,71
Coûts Diabolo	23.327.410,00	21.664.504,67
Energie autre que traction / fournitures	20.775.755,96	21.844.485,31
Consulting	17.859.597,57	19.205.941,62
Commissions	16.950.649,80	26.534.641,25
Relations publiques	10.571.128,80	8.184.717,24
Assurances, frais juridiques et Indemnités payées à des tiers	9.362.387,04	17.814.067,27
Loyers et charges locatives immeubles et terrains	4.426.606,51	4.685.643,60
Autres provisions	-533.065,09	-14.913.705,38
Provisions pour litiges juridiques	-1.552.322,29	-11.366.923,35
Provisions environnement	-1.647.956,95	4.484.712,46
Provision Secteur Fret	-36.184.795,67	-10.832.750,66
Autres	66.372.768,40	42.414.572,89
<b>Total services et biens divers</b>	<b>1.150.301.422,98</b>	<b>1.219.084.010,08</b>

### 25.2.2 Autres charges d'exploitation

	31/12/2015	31/12/2014
Taxes et précomptes	3.347.007,44	3.276.226,93
Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs, stocks et contrats de construction	2.926.462,47	20.813.139,68
Moins-values sur cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs non courants détenus en vue de la vente	1.783.187,41	1.444.896,02
Autres charges d'exploitation	1.015.498,42	2.896.081,13
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>9.072.155,74</b>	<b>28.430.343,76</b>

## 26 Note 26 - Frais de personnel

### 26.1 *Frais de personnel*

		31/12/2015	31/12/2014
	<b>Notes</b>		
Salaires, rémunérations et autres avantages à court terme		1.111.775.084,86	1.154.231.914,49
Avantages de type cotisations définies	17	342.626,02	354.846,64
Avantages postérieurs à l'emploi	17	8.746.682,63	10.062.946,44
Autres avantages à long terme	17	65.138.147,29	41.250.816,40
Indemnités de cessation d'emploi	17	-605.845,48	1.008.548,35
Autres			
<b>Total frais du personnel</b>		<b>1.185.396.695,32</b>	<b>1.206.909.072,32</b>

La charge financière relative aux avantages au personnel est enregistrée en résultats financiers – cfr. note 27.

### 26.2 *Effectif du personnel*

	2015	2014
<b>A. Effectif du personnel</b>		
<b>Effectif moyen du personnel (en ETP)</b>		
Ouvriers	11.000	11.490
Employés	8.511	9.422
Personnel de direction	325	405
Frais pour l'entreprise	1.100.028.898	1.136.370.682
<b>B. Intérimaires</b>		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	N.D.	N.D.
Frais pour l'entreprise	476.307,94	1.054.336,15

## 27 Note 27 - Produits et charges financiers

### 27.1 Produits financiers

	31/12/2015	31/12/2014
	<u>Note</u>	
Produits d'intérêt sur		
actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance non dépréciés	446.692,42	1.058.158,84
actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance dépréciés	0,00	0,00
prêts et créances non dépréciés	22.634.258,32	22.658.649,17
prêts et créances dépréciés	3.148,71	6.556,57
actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	3.205.659,20	2.922.848,45
actifs financiers détenus à des fins de trading	2.738.551,25	3.477.457,83
actifs financiers disponibles à la vente	12.2 0,00	0,00
Variation de juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	1.121.487,45	3.361.429,44
Variation de juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	4.179.064,00	4.087.231,23
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés	75.791.700,71	133.189.501,39
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat net	0,00	0,00
Reprises de pertes de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	0,00	0,00
Reprises de pertes de valeur des placements détenus jusqu'à leur échéance		0,00
Reprises de pertes de valeur des prêts et créances	0,00	0,00
Gains de change	7.538.622,47	4.907.245,68
Gains sur cessions des prêts et créances	0,00	0,00
Dividendes perçus	12.026.631,74	1.792.714,13
Autres produits financiers	5.929.579,52	1.044.387,15
<b>Total produits financiers</b>	<b>135.615.395,79</b>	<b>178.506.179,88</b>

## 27.2 Charges financières

		31/12/2015	31/12/2014
	<u>Notes</u>		
Charge d'intérêt sur			
dettes financières au coût amorti		36.374.723,46	38.859.438,07
passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net		10.290.174,06	9.150.436,90
passifs financiers détenus à des fins de trading		24.035.421,28	22.860.623,87
dettes de location-financement		1.201.584,08	452.531,31
dettes pour avantages au personnel	17.3	4.841.704,68	8.545.637,16
provisions	18	1.098.014,23	2.448.639,39
Intérêts intercalaires activés		-153.937,87	-189.349,33
Variation de juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net		685.510,25	723.117,04
Variation de juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net		3.147.763,35	21.769.731,33
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés		37.638.417,88	214.125.263,97
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat net		0,00	0,00
Pertes de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	12.2	0,00	0,00
Pertes de valeur des placements détenus jusqu'à leur échéance		0,00	0,00
Pertes de valeur des prêts et créances		3.148,71	6.556,57
Pertes sur cessions des prêts et créances		0,00	0,00
Pertes de change		5.550.235,42	2.914.687,31
Autres charges financières		21.634.522,52	8.788.890,66
<b>Total charges financières</b>		<b>146.347.282,05</b>	<b>330.456.204,25</b>

Les intérêts perçus sur les contrats « Back-to-back » et les subsides financiers (voir note 23.3) ont été portés en diminution des charges d'intérêts.

## 28 Note 28 - Charges d'impôt sur le résultat global

Les tableaux ci-dessous présentent une réconciliation entre la (charge) / le produit d'impôts sur le résultat global avant impôts au taux d'imposition statutaire belge et la (charge) / le produit d'impôts sur le résultat global au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 au taux effectif d'imposition de la Société :

31/12/2015	Résultat global
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>177.747.956,91</b>
Impôts calculés sur base du taux d'imposition (33,99%)	-60.416.530,55
Effet des dépenses non déductibles fiscalement	-14.112.035,55
Revenus définitivement taxés	4.057.384,95
Autres résultats non taxables	10.584.514,78
Corrections relatives aux années antérieures	-30.912.470,31
Modification de comptabilisation d'actifs d'impôts différés	90.787.317,04
<b>(Charges) / produits d'impôt sur le résultat global</b>	<b>-11.819,64</b>

31/12/2014	Résultat global
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>-207.258.135,93</b>
Impôts calculés sur base du taux d'imposition (33,99%)	70.447.040,40
Effet des dépenses non déductibles fiscalement	-70.263.969,46
Revenus définitivement taxés	-1.186.785,32
Autres résultats non taxables	10.524.595,26
Modification de comptabilisation d'actifs d'impôts	-9.526.003,92
<b>(Charges) / produits d'impôt sur le résultat global</b>	<b>-5.123,03</b>

		31/12/2015	31/12/2014
	<u>Note</u>		
Impôts courants par le résultat net		-11.819,64	-5.123,03
Impôts différés par le résultat net	20		
Impôts différés par les autres éléments du résultat global	20		
<b>(Charges) / produits d'impôt sur le résultat global</b>		<b>-11.819,64</b>	<b>-5.123,03</b>



## 29 Note 29 – Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels s'élèvent à 621.324,55 EUR (2014: 557.513,51 EUR) et représentent principalement les sommes réclamées par la Société à des tiers responsables d'incapacités de travail du personnel.

Les passifs éventuels s'élèvent à 918.230,02 EUR (2014: 510.295,49 EUR) et représentent les litiges juridiques intentés contre la Société pour lesquels la probabilité de sortie de ressources est faible à cette date.

## 30 Note 30 - Informations complémentaires sur les instruments financiers

### 30.1 Actifs financiers

Catégorie selon IAS 39		Valeur comptable au 31/12/2015	Juste valeur au 31/12/2015	Valeur comptable au 31/12/2014	Juste valeur au 31/12/2014
<b>Actifs financiers non courants</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	Prêts et créances au coût amorti	785.262.685,60	785.262.685,60	813.049.087,76	813.049.087,76
	Prêts et créances à la juste valeur par le résultat net	0,00	0,00	0,00	0,00
Instrument financiers dérivés	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction	276.915.944,49	276.915.944,49	361.829.165,07	361.829.165,07
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente à la juste valeur par les capitaux propres	51.266.028,69	51.266.028,69	51.266.028,69	51.266.028,69
	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	108.311.320,09	108.311.320,09	95.086.221,23	95.086.221,23
	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction	77.406.086,58	77.406.086,58	68.359.373,35	68.359.373,35
	Actifs financiers au coût amorti	417.923.594,60	500.191.478,60	407.156.389,86	489.062.182,94
<b>Total</b>		<b>1.717.085.660,05</b>	<b>1.799.353.544,05</b>	<b>1.796.746.265,96</b>	<b>1.878.652.059,04</b>
<b>Actifs financiers courants</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	Prêts et créances au coût amorti	1.043.796.255,54	1.043.796.255,54	1.070.090.069,56	1.070.090.069,56
	Prêts et créances à la juste valeur par le résultat net	250.692,34	250.692,34	328.298,20	328.298,20
Instrument financiers dérivés	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction	39.405.719,19	39.405.719,19	0,00	0,00
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente à la juste valeur par les capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00
	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	20.384.277,98	20.384.277,98	27.023.500,27	27.023.500,27
	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction	-23.322,04	-23.322,04	-36.471,56	-36.471,56
	Actifs financiers au coût amorti	32.181.331,91	32.254.555,82	222.261.565,36	222.333.215,37
	Placements détenus jusqu'à leur échéance	0,00	0,00	144.599.596,67	144.599.596,67
<b>Total</b>		<b>1.135.994.954,92</b>	<b>1.136.068.178,83</b>	<b>1.464.266.558,50</b>	<b>1.464.338.208,51</b>

L'analyse ci-dessus ne concerne que les actifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les charges à reporter, les montants relatifs aux contrats de constructions, etc.

La Société considère la valeur nominale des « créances commerciales et autre débiteurs », pour le moment non réévalués à la juste valeur, comme une estimation raisonnable de leur juste valeur. Cette rubrique comprend principalement, d'une part, des créances à court terme sans composante de financement significative et, d'autre part, des créances porteuses d'intérêts à long terme avec l'Etat.

Les justes valeurs de comparaison des actifs financiers valorisés au coût amorti, repris dans la rubrique « autres actifs financiers » sont calculées en utilisant les mêmes modèles et hypothèses que ceux utilisés pour la valorisation des actifs, dont la Société a choisi volontairement la reconnaissance dans la catégorie « Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net ». En ce qui concerne les placements « détenus jusqu'à maturité », la Société considère la valeur nominale comme une estimation raisonnable de la juste valeur étant donné la durée restante des placements et les faibles taux d'actualisation actuellement.

## 30.2 Passifs financiers

Catégorie selon IAS 39		Valeur comptable au 31/12/2015	Juste valeur au 31/12/2015	Valeur au bilan au 31/12/2014	Juste valeur au 31/12/2014
<b>Passifs financiers non courants</b>					
Dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	2.444.170.061,09	2.760.207.962,28	2.232.771.019,37	2.616.706.395,32
	Passifs financiers à juste valeur par le résultat net	135.740.034,26	135.740.034,26	176.987.012,84	176.987.012,84
Instruments financiers dérivés	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction	456.579.639,07	456.579.639,07	552.379.101,95	552.379.101,95
	Passifs financiers au coût amorti	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	2.048.893,42	2.048.893,42	2.021.482,11	2.021.482,11
<b>Total</b>		<b>3.218.084.087,83</b>	<b>3.534.121.989,02</b>	<b>3.262.147.342,19</b>	<b>3.646.082.718,14</b>
<b>Passifs financiers courants</b>					
Dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	1.075.471.288,79	1.076.304.408,87	1.416.474.259,29	1.417.443.242,62
	Passifs financiers à juste valeur par le résultat net	64.920.732,68	64.920.732,68	34.227.239,28	34.227.239,28
Instruments financiers dérivés	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction	34.039.570,89	34.039.570,89	10.474.254,85	10.474.254,85
	Passifs financiers au coût amorti	401.449.436,87	401.449.436,87	401.143.712,27	401.143.712,27
Autres dettes	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	269.608.387,70	269.608.387,70	313.768.146,83	313.768.146,83
<b>Total</b>		<b>1.845.489.416,93</b>	<b>1.846.322.537,01</b>	<b>2.176.090.454,73</b>	<b>2.177.059.438,06</b>

L'analyse ci-dessus ne concerne que les passifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les produits à reporter, les montants relatifs aux contrats de constructions, etc.

La Société considère la valeur nominale des « dettes commerciales » et des « Autres dettes », comme une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les « Dettes commerciales » se composent principalement des dettes à court terme sans composante de financement significative et les « autres dettes » comprennent principalement la dette reconnue envers l'Etat pour la gestion des moyens dans le cadre du Fond RER (court et long terme) et les cautionnements reçus dans le cadre des contrats CSA.

Les justes valeurs de comparaison des actifs dettes valorisées au coût amorti sont calculées en utilisant les mêmes modèles et hypothèses que ceux utilisés pour la valorisation des dettes dont la Société a choisi volontairement la reconnaissance dans la catégorie « Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net ».

## 31 Note 31 - Opérations de financement alternatif

La Société est entrée dans des opérations de locations transfrontalières (actifs vendus ou loués à un Trust et ensuite immédiatement reloués à la Société) ayant pour objectif de réaliser un avantage financier partagé avec le Trust. Ces opérations, dites « Opérations de financement alternatifs », sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des dispositions de l'interprétation SIC-27. Les actifs immobilisés sous-jacents de ces transactions peuvent être regroupés comme suit :

- Du matériel roulant (locomotives électriques et diesel, automotrices, trains à grande vitesse et voitures pour passagers): les contrats y relatifs ont une durée initiale de base entre 13 et 28 ans.
- Un « Qualified technological equipment »: les contrats y relatifs ont une durée initiale de base de 16 ans.
- Des bâtiments administratifs : les contrats y relatifs ont une durée initiale de base de 29,5 ans.

Les transactions comportent quelques restrictions quant à l'utilisation des actifs sous-jacents (par exemple : pas de ventes, pas de sous-location sans l'approbation préalable du Trust). Les risques sont limités aux risques liés à la propriété de l'actif, aux risques qui découlent de la législation belge et au risque de crédit sur les contreparties pour lesquelles le compte d'investissement a été maintenu.

La Société a maintenu les immobilisations corporelles à l'état de la situation financière et n'a pas reconnu de perte ou de gain suite à la vente au Trust. Ces immobilisations corporelles relatives aux financements alternatifs font principalement l'objet de contrats de location-financement envers les sociétés du Groupe SNCB tel qu'explicité à la note 9.3.

Les comptes d'investissements (investissement d'une portion des fonds issus de la vente ou de la location principale) et les obligations de paiement envers le Trust (sur la durée du contrat) sont reconnus à l'état de la situation financière, à l'exception des comptes d'investissements dont la contrepartie est une entité gouvernementale ou une organisation supranationale (ou garantie par une entité gouvernementale) qui représentent, au 31 décembre 2015 (2014), 1.586.403.513,45 EUR (1.675.842.500,60 EUR). Les comptes d'investissements et les obligations de paiement envers le Trust sont reconnus en appliquant la norme IAS 39 dans les rubriques Autres actifs financiers et Dettes financières. Au 31 décembre 2015 (2014), 362.163.167,32 EUR (347.233.262,30 EUR) sont reconnus en comptes d'investissements. D'autre part, 1.170.422.628,46 EUR (1.188.148.343,05 EUR) sont reconnus pour les obligations de paiement envers le Trust au 31 décembre 2015 (2014).

Pour certaines transactions, la Société a eu recours à des instruments dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêts et de change. Dans ce cas, la Société a utilisé l'option juste valeur prévue par IAS 39 pour la comptabilisation des actifs et passifs financiers. L'utilisation d'instruments dérivés est présentée à la note 11. A fin 2015 (2014), la juste valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre des financements alternatifs représente 10.213.817,87 EUR (8.352.162,70 EUR). L'analyse de la gestion des risques liés à l'utilisation d'instruments financiers, y compris les instruments financiers liés aux financements alternatifs, est présentée à la note 2.2.

Les commissions obtenues dans le cadre de ces opérations sont reconnues par le biais du résultat de manière linéaire sur la durée de ces opérations. En 2015 (2014), 10.315.954,19 EUR (59.863.282,06 EUR) ont été reconnus en résultats. Le montant plus élevé en 2014 était dû à la prise en résultat des commissions des opérations transférées à Infrabel.

En fonction du type de transaction, la Société a plusieurs options à la fin de la durée initiale de base du contrat y compris :

- L'exercice de l'option d'achat ;
- Le retour de l'actif au Trust qui l'utilisera pour son propre compte ;
- Le retour de l'actif au Trust pour qui la Société agira comme agent de vente pour l'actif ;
- L'extension du contrat par une location ou un contrat de service au-delà de la durée initiale de base du contrat ; ou
- La recherche d'une tierce partie qui assumera les obligations restantes envers le Trust par le biais d'une location ou d'un contrat de service.

## 32 Note 32 - Droits et engagements

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et des immeubles de placement est de 664.593.864,22 EUR (573.528.413,59 EUR) au 31 décembre 2015 (2014).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de services est de 1.033.009.173,19 EUR (1.144.338.259,53 EUR) au 31 décembre 2015 (2014).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de stocks est de 264.186.148,45 EUR (156.573.654,14 EUR) au 31 décembre 2015 (2014).

Les garanties personnelles constituées par la Société pour compte de tiers de 410.367.366,06 EUR (392.205.925,63 EUR) au 31 décembre 2015 (2014) concernent essentiellement les garanties constituées pour la dépollution.

Les lignes de crédit accordées par les tiers pour la Société sont de 1.513.007.506,22 EUR (1.513.007.506,22 EUR) au 31 décembre 2015 (2014).

Les engagements en matière de loyers minima futurs exigibles en vertu des contrats de locations simples non-résiliables sont de 15.439.516,80 EUR (20.692.164,58 EUR) au 31 décembre 2015 (2014), dont 4.946.076,14 EUR (5.252.647,78 EUR) à moins d'un an, 9.641.948,32 EUR (14.027.491,46 EUR) à plus d'un an moins de 5 ans et 851.492,34 EUR (1.412.025,34 EUR) à plus de 5 ans.

Les garanties constituées par des tiers pour compte de la Société est de 1.940.480.830,50 EUR (2.039.517.225,33 EUR) au 31 décembre 2015 (2014) et concernent principalement les garanties constituées par l'Etat dans le cadre des opérations de financement alternatif.

Les biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de la Société sont de 317.768.072,92 EUR (403.075.921,35 EUR) au 31 décembre 2015 (2014) et concernent des prépaiements dans le cadre des opérations de financement alternatif.

Les stocks appartenant à des tiers mais reçus en consignation par la Société qui en supporte les risques s'élèvent à 23.715.492,44 EUR (98.233.269,94 EUR) au 31 décembre 2015 (2014).

Les garanties réelles constituées par la Société sur avoirs propres sont de 2.714.608.457,07 EUR (2.831.146.191,30 EUR) au 31 décembre 2015 (2014) et concernent les placements donnés en gage dans le cadre des opérations de financement alternatif et la valeur comptable du matériel dans les opérations.

Les garanties bancaires reçues sont de 276.710.372,25 EUR (456.847.813,45 EUR) au 31 décembre 2015 (2014).

Au 31 décembre 2015, la Société a un engagement de 10.000.000,00 EUR relatifs à l'« overdraft facility » vis-à-vis de B-Logistics tirable à partir du 7 avril 2016 jusqu'au 7 avril 2021.

Les comptes d'investissements relatifs aux opérations de financement alternatif non reconnus à l'état de la situation financière sont repris à la note 31.

## 33 Note 33 - Informations relatives aux parties liées

### 33.1 Sociétés consolidées

La liste des filiales, des coentreprises et entreprises associées est reprise dans les notes 7 et 8.

### 33.2 Relations avec l'Etat

#### 33.2.1 Liens de participation

L'Etat possède directement et indirectement 99,97% des droits de vote de la Société.

#### 33.2.2 Contrats de gestion

L'Etat a conclu avec la Société un contrat de gestion portant sur la période 2008-2012. Dans ce contrat de gestion, il est stipulé que la Société constitue un élément essentiel du système des transports en Belgique. Il lui est confié, dans le cadre d'une politique de groupe cohérente, la mission de veiller à ce que les activités s'inscrivent dans le cadre de la politique de mobilité durable menée par le Gouvernement et à contribuer à la satisfaction des besoins de déplacement.

La concrétisation du prochain contrat de gestion est actuellement en cours.

La société a pour objet :

1. le transport de voyageurs, en ce compris l'accueil et l'information de sa clientèle, et de marchandises par chemin de fer;
2. le transport de marchandises en général et les services de logistique prévus à cet effet;
3. l'acquisition, la maintenance, la gestion et le financement de matériel roulant ferroviaire;
4. la sécurité et le gardiennage dans le domaine ferroviaire;
5. l'acquisition, la conception, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion des gares ferroviaires, des points d'arrêts non gardés et de leurs dépendances ainsi que de leurs abords, en ce compris la conception, le développement, la modernisation et la valorisation des centres urbains;
6. le développement d'activités commerciales ou autres, destinées à favoriser directement ou indirectement ses services ou à optimiser l'utilisation de ses biens.

La société peut, par elle-même ou par voie de participation à des organismes et personnes morales existants ou à créer, belges, étrangers ou internationaux, faire toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet ou qui seraient susceptibles d'en faciliter ou d'en favoriser la réalisation ou le développement, y compris la constitution de sûretés pour dettes de sociétés liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation.

Sont notamment considérées comme susceptibles de favoriser la réalisation ou le développement de l'objet, la fabrication et la vente de biens ou services ayant trait directement ou indirectement à l'activité ferroviaire.

La société peut en outre agir comme administrateur, porteur d'une procuration, mandataire ou liquidateur dans d'autres sociétés ou entreprises.

### 33.2.3 Services aux administrations

La Société fournit des services de transport et de télécommunications à l'Etat belge et à différentes administrations de l'Etat belge. Toutes ces transactions s'effectuent dans le cadre de relations normales client/fournisseur à des conditions n'étant pas plus favorables que celles proposées aux autres clients et fournisseurs. Les services fournis à ces administrations ne représentent pas de composante significative des revenus nets de la Société.

### 33.3 Relations entre sociétés du Groupe SNCB

Dans le cadre de l'exécution du contrat de gestion, la Société est amenée à avoir des relations avec les autres sociétés du Groupe SNCB. Les principales relations qui sont effectuées par la Société au profit de certaines Sociétés du Groupe sont les suivantes :

- prestations de trésorerie, de coordination comptable, etc. ;
- prestations de conduite et prestations en gares freight services.

### 33.4 Données chiffrées relatives aux relations avec les pouvoirs publics et les sociétés du Groupe SNCB

Les subsides accordés par les pouvoirs publics sont détaillés à la note 23.

Outre ces subsides, les opérations suivantes ont été réalisées avec des parties liées:

#### 33.4.1 Ventes de biens et prestations de services

Les biens sont vendus et les services sont prestés à des conditions normales de marché.

##### Ventes de prestations de services

Filiales	12.592.361,17	8.571.112,50
Coentreprises	50.727.760,87	9.577.271,54
B-Logistics (entreprise associée)	80.296.866,31	88.924.067,30
Autres entreprises associées	19.757.908,16	23.483.362,40
<b>Total</b>	<b>320.109.805,79</b>	<b>130.699.926,03</b>

Outre les ventes de prestations de services ci-dessus, la Société a également réalisé les transactions suivantes en 2015 :

- Apport d'une entreprise à THI Factory (entreprise associée en 2015 - Voir notes 8.3 et 15.1) évaluée à 258.340.000,00 EUR.
- Vente d'un tréfonds à Euro Immo Star pour 278.624,25 EUR.
- Cession de la branche d'activité Olympus à Optimobil Belgium pour 61.745,63 EUR. Cette vente n'a généré aucun résultat.



## 33.4.2 Achats de biens et de prestations de services

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Achats de biens</b>		
Filiales	109.005.990,92	171.249.272,26
Coentreprises	201.644,46	20.605,50
B-Logistics (entreprise associée)		
Autres entreprises associées	508.863,62	422.515,09
<b>Achats de prestations de services</b>		
Filiales	192.660.544,79	189.161.431,19
Coentreprises	24.910.387,00	49.463.881,50
B-Logistics (entreprise associée)	4.750.525,17	3.974.250,99
Autres entreprises associées	49.196.291,90	54.547.529,45
<b>Total</b>	<b>381.234.247,86</b>	<b>468.839.485,98</b>

Ces prestations de services sont également effectuées à des conditions normales de marché.

### 33.4.3 Créances et dettes envers les parties liées (hors principaux dirigeants) suite à la vente/achat de biens/services

	31/01/2015	31/12/2014
<b>Créances envers parties liées</b>		
Filiales	38.160.776,13	42.977.333,58
Coentreprises	17.476.947,40	3.567.464,97
B-Logistics (entreprise associée)	106.399.938,63	115.832.412,80
Autres entreprises associées	10.967.414,92	6.110.639,08
<b>Total</b>	<b>173.005.077,08</b>	<b>168.487.850,43</b>
<b>Dettes envers parties liées</b>		
Filiales	296.306.171,19	282.474.372,18
Coentreprises	2.573.920,39	6.711.053,24
B-Logistics (entreprise associée)	-2.135.826,91	-71.858,60
Autres entreprises associées	114.737.747,43	205.474.902,79
<b>Total</b>	<b>411.482.012,10</b>	<b>494.588.469,61</b>

Ces opérations ont été conclues à des conditions normales de marché.

Les créances envers les pouvoirs publics sont :

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Créances envers les pouvoirs publics</b>		
Opération Back to Back	221.620.746,11	411.990.419,58
Financement TGV	53.996.685,85	55.551.756,04
Financement matériel RER	421.356.730,19	435.189.528,95
Financement matériel Desiro	99.430.558,37	103.439.131,30
Financement HLE 18	119.545.647,22	123.559.007,62
Interventions exploitation	388.638.352,67	387.360.406,83
Interventions investissement	16.065.000,00	13.216.000,00
Investissements financés par le Fonds RER	11.615.064,28	8.987.113,88
Gare de Mons (région wallonne)	25.015.929,36	27.107.609,73
SPV LLN	32.013.070,13	30.811.118,89
Plan de relance	34.874.830,38	0,00
<b>Total</b>	<b>1.389.297.784,18</b>	<b>1.597.212.092,82</b>

Le tableau ci-dessus ne comprend pas le Fonds RER acté tant à l'actif (voir note 14) qu'au passif du bilan (voir note 24) pour un montant de 293.609.600 EUR en 2015.

### 33.5 Relations avec les principaux dirigeants

Les administrateurs et les membres des Comités de Direction de la Société sont considérés comme les principaux dirigeants de la Société.

Le montant total des rémunérations aux administrateurs et des membres des Comités de Direction s'élevait à 1.881.159,38 EUR en 2015 et à 2.156.085,41 EUR en 2014. Ils n'ont pas reçu de prêts ou d'avances de la part de la Société. Pour la liste des administrateurs et des membres du Comité de Direction nous faisons référence à la note 1.

Ces montants totaux de rémunération des principaux dirigeants comprennent les éléments suivants :

- avantages à court terme : salaire annuel (base et variable) ainsi que les autres avantages salariaux à court terme comme l'assurance médicale, l'usage privé de la voiture de société, ... ainsi que les contributions payées à la sécurité sociale sur ces avantages ;
- indemnités de cessation d'emploi ;
- avantages postérieurs à l'emploi : primes d'assurances payées par la Société. Les primes couvrent essentiellement un plan de pension complémentaire ;
- indemnités de rupture éventuelles.

La rémunération des principaux dirigeants se ventile comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Salaires et autres avantages à court terme	1.803.030,59	2.026.119,76
Indemnités de cessation d'emploi	0,00	0,00
Avantages postérieurs à l'emploi	78.128,79	129.965,65
Autres avantages à long terme	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1.881.159,38</b>	<b>2.156.085,41</b>

Aucun prêt n'a été consenti aux principaux dirigeants.

## 34 Note 34 - Honoraires du commissaire

La Société a comptabilisé en 2015 (2014) un montant de 312.521,20 EUR (330.611,61 EUR) relatif aux honoraires des réviseurs d'entreprise de la Société dans le cadre de leurs mandats de commissaire et un montant de 30.000 EUR (202.974,28 EUR) relatif à des missions non-audit prestées par les commissaires et par les sociétés avec lesquelles ils ont un lien de collaboration.

Ce dernier montant est détaillé comme suit :

	31/12/2015		31/12/2014	
	Commissaire	Réseau du commissaire	Commissaire	Réseau du commissaire
Missions d'attestations	312.251,20		330.611,61	0,00
Missions de conseils fiscaux				0,00
Autres missions	30.000,00		202.974,28	0,00
<b>Total</b>	<b>342.251,20</b>	<b>0,00</b>	<b>533.585,89</b>	<b>0,00</b>

## 35 Note 35 - Evénements postérieurs à la clôture

Les seuls éléments significatifs postérieurs à la date de clôture pouvant impacter les états financiers du Groupe SNCB sont les attentats perpétrés le 22 mars 2016 à Zaventem et à Bruxelles. Leurs impacts sur la mobilité et donc sur le chiffre d'affaires et sur les coûts (dont coûts de la sécurité) n'ont pas encore pu être estimés.

## 36 Note 36 - Réorganisation

L'objectif de la réorganisation intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2014 est la restructuration des structures des Chemins de fer belge pour le ramener à deux entreprises publiques autonomes sous la forme de deux sociétés anonymes de droit public, un gestionnaire de l'infrastructure Infrabel et une entreprise ferroviaire SNCB, qui participent ensemble avec l'Etat dans une filiale de droit public HR Rail, agissant comme l'employeur unique de l'ensemble du personnel de ces deux entreprises.

La restructuration s'est réalisée par le biais de plusieurs opérations simultanées au 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

- La fusion de la SNCB Holding et de la SNCB via la technique de fusion par absorption de la SNCB par la SNCB Holding, renommée SNCB ;
- Le transfert de certaines activités et des avoirs de la SNCB fusionnée à Infrabel via une scission partielle entraînant des modifications au niveau des capitaux propres de la SNCB fusionnée ;
- La constitution de HR Rail en tant que société anonyme de droit public dans laquelle les actifs et les passifs de l'activité opérationnelle « Human Resources » de la SNCB fusionnée sont apportés.

### **Fusion de la SNCB Holding et de la SNCB**

La SNCB Holding et la SNCB ont procédé à une fusion simplifiée mère-fille, la SNCB Holding étant la société absorbante. L'ensemble du patrimoine de la SNCB a été transmis en continuité et à titre universel à la SNCB Holding, sans émission de nouvelles actions. La SNCB Holding a été renommée SNCB.

L'impact de la fusion sur les capitaux propres de la société est négatif de 401.165.865,00 EUR au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### **Scission partielle de la SNCB fusionnée au profit d'Infrabel**

Certains actifs et les passifs de la SNCB fusionnée ont été transférés à Infrabel. Il s'agit de :

- Toutes les actions que la SNCB fusionnée détenait dans Infrabel ;
- Les dettes financières et actifs financiers y liés qui sont directement attribuables à Infrabel et 45% du montant des dettes qui ne sont pas directement attribuables à la SNCB fusionnée ou Infrabel ;
- Les actifs et les passifs qui constituaient certaines activités ICT ;
- La provision pour litiges juridiques et les créances y relatives actées sur les compagnies d'assurances ;
- Les dettes relatives aux avantages au personnel qui ont été réparties entre les entités SNCB, Infrabel et HR Rail selon leur personnel respectif.

Dans le cadre de la restructuration, le capital de la SNCB fusionnée a diminué de 741.778.929,39 EUR à 249.022.345,57 EUR (note 16).

### Apport à HR Rail

Dans le cadre de la restructuration, HR Rail a été créée le 20 décembre 2013 sous la forme d'une société anonyme de droit public.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la SNCB fusionnée a apporté l'ensemble des actifs et des passifs qui constituent son activité « Human resources ».

La SNCB fusionnée a apporté à HR Rail :

- Les actifs et les passifs de la Caisse de Solidarité Sociale et au Fonds de documentation sociale ;
- Les actifs et les passifs liés à la gestion des pensions ;
- Les immobilisations incorporelles et corporelles liées aux activités de HR Rail ainsi que les subsides en capital y attachés ;
- Les actifs et les passifs relatifs à Rail Facilities ;
- Les actifs et les passifs liés à la gestion financière du personnel actif ;
- Les dettes pour avantages au personnel propres au personnel de HR Rail ;
- Toutes les dettes relatives aux rémunérations et charges sociales dont le suivi administratif est du ressort de HR Rail.

Les actifs et passifs transférés à Infrabel et apportés à HR Rail ont été classés en tant qu'actifs non courants détenus en vue de la vente et dettes y liées au 31 décembre 2013 comme décrit dans la note 15. Ces actifs et passifs ont été décomptabilisés au 1<sup>er</sup> janvier 2014 lors du transfert vers Infrabel et de l'apport vers HR Rail. L'impact de ces transactions sur les capitaux propres est de -1.504.624.860,45 EUR dont -492.756.583,82 EUR sur le capital et -1.011.868.276,63 EUR sur les résultats reportés. Étant donné qu'il s'agit d'une distribution non monétaire aux actionnaires, l'impact de ces transactions a été comptabilisé directement dans les capitaux propres.

## Apport par Infrabel

Infrabel a transféré à la SNCB fusionnée l'activité « informations aux voyageurs » et a apporté des immobilisations incorporelles et corporelles totalement subsidiées. Cet apport n'a pas d'impact sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

L'impact de la réorganisation au 1<sup>er</sup> janvier 2014 sur l'état de la situation financière se présente comme suit :

Actifs	
Immobilisations incorporelles (note 4)	255.221.593,67
Immobilisations corporelles (note 5)	4.471.678.238,79
Immeubles de placement (note 6)	-36.193.125,76
Participations dans des filiales (note 7)	4.072.387,05
Participations dans des coentreprises et entreprises associées (note 8)	13.562.380,76
Créances commerciales et autres débiteurs	-160.467.810,75
Instruments financiers dérivés	-1.634.400,00
Autres actifs financiers	-282.337.272,51
Autres actifs d'impôt différé	0,00
<b>Actifs non courants</b>	<b>4.263.901.991,25</b>
Stocks	181.346.201,52
Créances commerciales et autres débiteurs	606.188.342,82
Instruments financiers dérivés	0,00
Autres actifs financiers	1.669.707,74
Créances d'impôt courant	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-700.276.975,01
<b>Actifs courants</b>	<b>88.927.277,07</b>
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente</b>	<b>-4.499.761.075,55</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>-146.931.807,23</b>



<b>Passifs</b>	
<b>Capitaux propres</b>	<b>-1.905.790.725,45</b>
Dettes pour avantages au personnel (note 17.3)	15.409.530,46
Provisions (note 18)	71.449.794,74
Dettes financières	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00
Passifs d'impôt différé	0,00
Dettes commerciales	0,00
Subsides (note 23.1)	4.204.456.064,23
Autres dettes	3.424.603,15
<b>Passifs non courants</b>	<b>4.294.739.992,58</b>
Dettes pour avantages au personnel (note 17.3)	-9.624.003,20
Dettes pour avantages au personnel - avantages court terme (note 17.3)	-18.154.356,24
Provisions (note 18)	22.414.794,79
Dettes financières	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00
Dettes commerciales	278.547.837,60
Dettes sociales	66.743.936,79
Subsides	0,00
Autres dettes	302.859.098,10
<b>Passifs courants</b>	<b>642.787.307,84</b>
<b>Dettes liées aux actifs non courants détenus en vue de la vente (note 15)</b>	<b>-3.178.668.382,20</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>-146.931.807,23</b>

## 4. Secteurs d'activités

**COMPTES SECTORIELS  
PUBLIES  
2015**

## 37 I. Introduction

Conformément au 5<sup>ème</sup> avenant du contrat de gestion avec l'État du 2 juillet 2015, les comptes sectoriels sont établis en appliquant la norme IFRS 8 « Reporting sectoriel » et en conformité avec le règlement européen 1370/2007.

La loi du 15 juin 2015 modifiant le Code ferroviaire du 30 août 2013 impose à la SNCB de fournir l'accès, y compris l'accès aux voies, à un certain nombre d'installations de services et aux services offerts dans ces installations à toutes les entreprises ferroviaires de manière non discriminatoire (« Rail Related Services », « RRS ») et de tenir des comptes séparés pour ces services. Les comptes sectoriels 2014 ont été retraités afin d'inclure les comptes des RRS.

Outre les secteurs Activités de missions de services publics (« Activités MSP ») et les Activités commerciales, nous distinguons le secteur Dette historique. La dette historique qui subsiste après la réorganisation du Groupe SNCB au 1<sup>er</sup> janvier 2014 est présentée séparément. En effet, la dette résiduelle incombant à la SNCB au 1<sup>er</sup> janvier 2014 résulte d'une restructuration décidée par l'Etat belge et il n'est pas possible de déterminer l'affectation aux autres secteurs après le transfert à Infrabel.

## 38 II. Règles d'évaluation et de répartition aux secteurs

Selon IFRS 8, c'est au Conseil d'Administration qu'il appartient de déterminer les règles d'évaluation et de répartition pour le reporting financier des secteurs d'activités. Ces règles sont résumées ci-dessous.

Certaines rubriques du bilan sont entièrement réparties entre les différents secteurs sur base de centres de coûts ou d'une analyse détaillée (notamment pour les immobilisations, subsides en capital et stocks) ou sur base des effectifs des secteurs (pour les dettes pour avantages au personnel et dettes sociales).

Les parties des rubriques bilantaires qui sont directement allouables aux secteurs (dont provisions pour assainissements du sol, instruments financiers, avances reçues sur commandes en cours, etc.) sont allouées à ces secteurs, tandis que les parties non allouables sont reprises dans le secteur Voyageurs MSP.

Le capital social de la SNCB au 1<sup>er</sup> janvier 2014 est repris en tant que capital du secteur Voyageurs MSP (parmi les Activités MSP). Le montant du capital pour les autres secteurs correspond à l'actif net de chacun de ces secteurs au 1<sup>er</sup> janvier 2014, si l'actif net est positif. Par contre, un compte courant intersectoriel est comptabilisé à cette date si l'actif net est négatif. Le correspondant de ces comptes courants intersectoriels se trouve au niveau du secteur Voyageurs MSP. Après le 1<sup>er</sup> janvier, les comptes courants intersectoriels sont impactés par les flux de trésorerie des secteurs et l'allocation des intérêts intersectoriels du secteur Dette historique vers les autres secteurs.

Les actifs et passifs du secteur Dette historique incluent :

- La dette contrat de gestion y compris les ajustements de juste valeur et les intérêts courus et non échus ;
- Le solde des cautionnements nets versés ou perçus relatifs aux Credit Support Annexes (« CSA »), y compris les intérêts courus et non échus (Market-to-Market, « MTM ») ;
- Le solde net des commissions relatives aux opérations de financement alternatif (« NPV »).

Le résultat est alloué aux secteurs sur base des centres de coûts/profits dans la comptabilité générale, adaptés par des écritures intersectorielles dont :

- la répartition des subsides d'exploitation non spécifiques au sein des secteurs Activités MSP en fonction du résultat d'exploitation cash de chacun de ces secteurs ;
- la refacturation de prestations entre secteurs sur base d'éléments de la comptabilité analytique ;
- l'allocation aux secteurs, sur base de l'effectif, des charges d'exploitation provenant des services communs au niveau local, des directions et de la société ainsi que du résultat financier et des autres éléments relatifs aux dettes pour avantages au personnel.

Les charges financières nettes du secteur Dette historique sont réaffectées aux autres secteurs sur base du tableau des flux de trésorerie cumulé par secteur.

## 39 II. Bilans sectoriels

### 39.1 II.1 Bilan au 31 décembre 2015

31/12/2015	Activités commerciales			Missions de service public							Dettes historiques	Elimination participations intersectorielles	Total	
	Ateliers commerciaux	Autres activités commerciales	TOTAL Activités commerciales	Gares	Sécurité	Gestion de gares	Activité résiduelle marchandises	Ateliers MSP	Infrastructures de ravitaillement en combustible	Voyageurs mission de service public				TOTAL Missions de service public
<b>Actifs</b>														
Immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs non courants détenus en vue de la vente (à l'exception des activités abandonnées)	16.792.192,30	501.336.903,47	518.129.095,77	1.220.064.643,40	6.386.234,48	7.485.075,63	0,00	447.146.109,63	6.118.584,42	5.593.552.182,85	7.280.752.830,41	0,00	0,00	7.798.881.926,18
Participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	0,00	251.213.671,16	251.213.671,16	160.840.194,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91.803.064,10	252.643.258,30	0,00	0,00	503.856.929,46
Participations intersectorielles	0,00	0,00	0,00							980.920.846,40	980.920.846,40		-980.920.846,40	0,00
Créances commerciales et autres débiteurs	743.235,27	92.125.198,07	92.868.433,34	93.299.935,26	8.458.000,00	0,00	0,00	5.955.283,60	0,00	909.815.055,20	1.017.528.274,06	1.001.657.551,40	0,00	2.112.054.258,80
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,21	25,21	0,00	0,00	316.321.663,68
Autres actifs financiers	0,00	51.266.028,69	51.266.028,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	656.183.289,12	0,00	707.449.317,81
Stocks	8.464.008,04	14.913.994,67	23.378.002,71	456.822,86	126.079,82	0,00	0,00	168.033.831,57	0,00	681.577,73	169.298.311,98	0,00	0,00	192.676.314,69
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293.625.237,00	293.625.237,00	119.883.465,86	0,00	413.508.702,86
Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente (activités abandonnées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des actifs</b>	<b>25.999.435,61</b>	<b>910.855.796,06</b>	<b>936.855.231,67</b>	<b>1.474.661.595,72</b>	<b>14.970.314,30</b>	<b>7.485.075,63</b>	<b>0,00</b>	<b>621.135.224,80</b>	<b>6.118.584,42</b>	<b>7.870.397.988,49</b>	<b>9.994.768.783,36</b>	<b>2.094.045.944,85</b>	<b>-980.920.846,40</b>	<b>12.044.749.113,48</b>
<b>Passifs</b>														
Capital	13.810.819,07	670.612.315,37	684.423.134,44	150.965.018,11	0,00	0,00	0,00	145.532.693,85	0,00	249.022.345,57	545.520.057,53	0,00	-980.920.846,40	249.022.345,57
Réserves et résultat reporté	-5.947.503,08	33.818.323,29	27.870.820,22	-7.660.909,22	-9.448.105,31	-13.611.330,34	-10.026.335,55	-43.518.917,28	78.572,01	-359.583.159,46	-443.770.185,16	-62.945.284,92	0,00	-478.844.649,87
Résultat de l'exercice	-4.142.835,81	192.069.485,55	187.926.649,74	9.153.481,17	-10.246.348,93	835.510,61	18.203.135,37	-2.079.375,49	57.871,08	-28.758.010,26	-12.833.736,46	2.655.043,63	0,00	177.747.956,91
<b>Capitaux propres</b>	<b>3.720.480,18</b>	<b>896.500.124,21</b>	<b>900.220.604,39</b>	<b>152.457.590,06</b>	<b>-19.694.454,24</b>	<b>-12.775.819,73</b>	<b>8.176.799,81</b>	<b>99.934.401,08</b>	<b>136.443,08</b>	<b>-139.318.824,15</b>	<b>88.916.135,91</b>	<b>-60.290.241,30</b>	<b>-980.920.846,40</b>	<b>-52.074.347,39</b>
Dettes pour avantages au personnel	6.958.303,40	17.994.538,59	24.952.841,99	25.122.343,99	13.216.678,30	46.870.572,82	15.794.444,84	121.704.633,96	0,00	206.854.186,38	429.562.860,30			454.515.702,29
Provisions	0,00	47.452.813,01	47.452.813,01	0,00	0,00	0,00	36.423.581,06	30.542.480,58	0,00	92.430.584,19	159.396.645,83			206.849.458,84
Dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.780.631,27	5.780.631,27	3.714.521.485,55	0,00	3.720.302.116,82
Instruments financiers dérivés	189.635,39	490.407,09	680.042,49	684.661,94	360.195,55	1.277.368,76	430.447,70	3.316.829,47	0,00	6.519.665,94	12.589.169,36	477.349.998,11	0,00	490.619.209,96
Dettes commerciales	0,00	0,00	0,00	14.648.295,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	411.305.912,53	425.954.207,54	0,00	0,00	425.954.207,54
Dettes sociales	1.387.989,10	3.589.412,80	4.977.401,90	5.011.212,86	2.636.361,81	9.349.383,07	3.150.554,95	24.276.708,72	0,00	41.261.689,60	85.685.911,01	0,00	0,00	90.663.312,91
Subsides en capital	0,00	0,00	0,00	1.243.288.588,98	6.386.234,48	7.485.075,63	0,00	243.022.131,59	6.118.584,42	4.598.499.762,58	6.104.800.377,68	0,00	0,00	6.104.800.377,68
Autres dettes	0,00	62.989.032,98	62.989.032,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	454.139.162,48	454.139.162,48	85.990.879,37	0,00	603.119.074,83
<b>Passifs</b>	<b>8.535.927,89</b>	<b>132.516.204,48</b>	<b>141.052.132,37</b>	<b>1.288.755.102,79</b>	<b>22.599.470,15</b>	<b>64.982.400,28</b>	<b>55.799.028,55</b>	<b>422.862.784,32</b>	<b>6.118.584,42</b>	<b>5.816.791.594,97</b>	<b>7.677.908.965,47</b>	<b>4.277.862.363,03</b>	<b>0,00</b>	<b>12.096.823.460,87</b>
Comptes courants intersectoriels	13.743.027,54	-118.160.532,63	-104.417.505,09	33.448.902,88	12.065.298,39	-44.721.504,92	-63.975.828,36	98.338.039,40	-136.443,08	2.192.925.217,66	2.227.943.681,97	-2.123.526.176,89	0,00	0,00
<b>Total des passifs</b>	<b>25.999.435,61</b>	<b>910.855.796,06</b>	<b>936.855.231,67</b>	<b>1.474.661.595,72</b>	<b>14.970.314,30</b>	<b>7.485.075,63</b>	<b>0,00</b>	<b>621.135.224,80</b>	<b>6.118.584,42</b>	<b>7.870.397.988,49</b>	<b>9.994.768.783,36</b>	<b>2.094.045.944,85</b>	<b>-980.920.846,40</b>	<b>12.044.749.113,48</b>

Dettes historiques au 1/1/2014	1.906.832.556,69
Résultats reportés	62.945.284,92
Dettes historiques au 31/12/2014	1.969.777.841,61
Résultat de l'exercice	-2.655.043,63
Dettes historiques au 31/12/2015	1.967.122.797,98

## 39.2II.2 Bilan au 31 décembre 2014

31/12/2014	Activités commerciales			Missions de service public							Dettes historiques	Elimination participations intersectorielles	Total	
	Ateliers commerciaux	Autres activités commerciales	TOTAL Activités commerciales	Gares	Sécurité	Gestion de gares	Activité résiduelle marchandises	Ateliers MSP	Infrastructures de ravitaillement en combustible	Voyageurs mission de service public				TOTAL Missions de service public
<b>Actifs</b>														
Immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs non courants détenus en vue de la vente (à l'exception des activités abandonnées)	16.574.388,32	582.993.563,46	599.567.951,78 (1)	1.144.771.085,76	6.096.731,03	12.681.672,13	0,00	350.186.904,83	6.508.887,81	5.507.191.043,12	7.027.436.324,68 (1)	0,00	0,00	7.627.004.276,46
Participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	0,00	15.660.188,40	15.660.188,40	160.840.194,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91.803.064,10	252.643.258,30	0,00	0,00	268.303.446,70
Participations intersectorielles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	980.920.846,40	980.920.846,40 (4)	0,00	-980.920.846,40	0,00
Créances commerciales et autres débiteurs	333.873,23	94.113.220,95	94.447.094,18	79.068.515,20	8.413.000,00	0,00	0,00	-1.073.458,71	0,00	924.679.491,75	1.011.087.548,24	1.061.180.637,51	0,00	2.166.715.279,93
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361.829.165,07	0,00	361.829.165,07
Autres actifs financiers	0,00	51.670.628,69	51.670.628,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144.599.596,67	144.599.596,67	819.445.978,51	0,00	1.015.716.203,87
Stocks	3.773.815,68	11.677.414,35	15.451.230,03	477.934,78	184.897,23	0,00	0,00	166.763.457,34	0,00	1.048.305,16	168.474.594,51	0,00	0,00	183.925.824,54
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296.230.537,11	296.230.537,11	137.783.826,92	0,00	434.014.364,03
Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente (activités abandonnées)	0,00	10.000.000,00	10.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10.000.000,00
<b>Total des actifs</b>	<b>20.682.077,23</b>	<b>766.115.015,85</b>	<b>786.797.093,08</b>	<b>1.385.157.729,94</b>	<b>14.694.628,26</b>	<b>12.681.672,13</b>	<b>0,00</b>	<b>515.876.903,46</b>	<b>6.508.887,81</b>	<b>7.946.472.884,31</b>	<b>9.881.392.705,91</b>	<b>2.380.239.608,01</b>	<b>-980.920.846,40</b>	<b>12.067.508.560,60</b>
<b>Passifs</b>														
Capital	13.810.819,07	670.612.315,37	684.423.134,44 (4)	150.965.018,11	0,00	0,00	0,00	145.532.693,85	0,00	249.022.345,57	545.520.057,53 (4)	0,00	-980.920.846,40	249.022.345,57
Réserves et résultat reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-271.581.390,91	-271.581.390,91	0,00	0,00	-271.581.390,91
Résultat de l'exercice	-5.947.503,08	33.818.323,29	27.870.820,22	-7.660.909,22	-9.448.105,31	-13.611.330,34	-10.026.335,55	-43.518.917,28	78.572,01	-88.001.768,55	-172.188.794,25	-62.945.284,92	0,00	-207.263.258,96
<b>Capitaux propres</b>	<b>7.863.315,99</b>	<b>704.430.638,66</b>	<b>712.293.954,66</b>	<b>143.304.108,89</b>	<b>-9.448.105,31</b>	<b>-13.611.330,34</b>	<b>-10.026.335,55</b>	<b>102.013.776,57</b>	<b>78.572,01</b>	<b>-110.560.813,89</b>	<b>101.749.872,37</b>	<b>-62.945.284,92</b>	<b>-980.920.846,40</b>	<b>-229.822.304,30</b>
Dettes pour avantages au personnel	7.471.321,04	19.639.596,35	27.110.917,39 (3)	24.920.627,83	13.555.458,69	51.179.765,95	18.593.124,67	124.919.514,32	0,00	216.911.675,66	450.080.167,13 (3)	0,00	0,00	477.191.084,52
Provisions	0,00	46.813.280,88	46.813.280,88 (2)	0,00	0,00	0,00	72.186.132,60	30.302.291,99	0,00	96.367.879,14	198.856.303,73 (2)	0,00	0,00	245.669.584,61
Dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6.068.200,55	6.068.200,55	3.854.391.330,23	0,00	3.860.459.530,78
Instruments financiers dérivés	221.364,36	581.892,64	803.257,00	738.361,91	401.628,50	1.516.381,92	550.887,20	3.701.183,27	0,00	6.539.926,73	13.448.369,53	548.601.730,27	0,00	562.853.356,80
Dettes commerciales	0,00	0,00	0,00	44.569.523,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	409.619.491,47	454.189.014,93	0,00	0,00	454.189.014,93
Dettes sociales	1.380.610,08	3.629.160,71	5.009.770,79 (3)	4.605.031,68	2.504.885,40	9.457.403,93	3.435.785,35	23.083.620,71	0,00	40.082.663,44	83.169.390,51 (3)	0,00	0,00	88.179.161,30
Subsides en capital	0,00	0,00	0,00	1.166.007.244,74	6.096.249,79	12.681.672,13	0,00	145.847.748,60	6.508.887,81	4.490.132.698,70	5.827.274.501,77	0,00	0,00	5.827.274.501,77
Autres dettes	0,00	88.031.984,65	88.031.984,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	590.622.858,88	590.622.858,88	102.859.786,66	0,00	781.514.630,19
<b>Passifs</b>	<b>9.073.295,48</b>	<b>158.695.915,22</b>	<b>167.769.210,71</b>	<b>1.240.840.789,62</b>	<b>22.558.222,38</b>	<b>74.835.223,93</b>	<b>94.765.929,83</b>	<b>327.854.358,90</b>	<b>6.508.887,81</b>	<b>5.856.345.394,57</b>	<b>7.623.708.807,03</b>	<b>4.505.852.847,16</b>	<b>0,00</b>	<b>12.297.330.864,90</b>
Comptes courants intersectoriels	3.745.465,76	-97.011.538,03	-93.266.072,28 (4)	1.012.831,43	1.584.511,19	-48.542.221,46	-84.739.594,28	86.008.767,99	-78.572,01	2.200.688.303,63	2.155.934.026,50 (4)	-2.062.667.954,22	0,00	0,00
<b>Total des passifs</b>	<b>20.682.077,23</b>	<b>766.115.015,85</b>	<b>786.797.093,08</b>	<b>1.385.157.729,94</b>	<b>14.694.628,26</b>	<b>12.681.672,13</b>	<b>0,00</b>	<b>515.876.903,46</b>	<b>6.508.887,81</b>	<b>7.946.472.884,31</b>	<b>9.881.392.705,91</b>	<b>2.380.239.608,01</b>	<b>-980.920.846,40</b>	<b>12.067.508.560,60</b>

Dette historique au 1/1/2014 1.906.832.556,69  
 Résultat de l'exercice 62.945.284,92  
 Dette historique au 31/12/2014 1.969.777.841,61

Retraitements du bilan publié au 31/12/2014 :

- (1) Certains terrains ont été reclassés entre les secteurs Activités commerciales et Activités MSP suite à une analyse interne. La partie louée des bâtiments à usage mixte a également été reclassée des secteurs Activités MSP vers Activités commerciales. L'ensemble de ces retraitements a entraîné un transfert net des secteurs Activités commerciales vers Activités MSP de 988,3 Mio €.
- (2) Certaines provisions pour assainissements de sols ont été transférées des secteurs Activités MSP vers Activités commerciales pour 6,5 Mio €.
- (3) Les dettes pour avantages au personnel et les dettes sociales qui étaient allouées aux secteurs Activités MSP ont été réparties sur les différents secteurs sur base de l'effectif (retraitement de 32,9 Mio €).
- (4) Les retraitements (1), (2) et (3) ont impacté le capital, les participations intersectorielles et les comptes courants intersectoriels.



## 39.3 II.3 Bilan au 1 janvier 2014

01/01/2014	Activités commerciales			Missions de service public							TOTAL Missions de service public	Dettes historiques	Elimination participations intersectorielles	Total	
	Ateliers commerciaux	Autres activités commerciales	TOTAL Activités commerciales	Gares	Sécurité	Gestion de gares	Activité résiduelle marchandises	Ateliers MSP	Infrastructures de ravitaillement en combustible	Voyageurs mission de service public					
<b>Actifs</b>															
Immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs non courants détenus en vue de la vente (à l'exception des activités abandonnées)	17.417.771,43	593.874.374,47	611.292.145,90 (1)	986.132.833,36	6.107.213,74	11.954.250,41	0,00	294.434.313,78	6.973.153,57	5.283.199.207,44	6.588.800.972,30 (1)	0,00	0,00	7.200.093.118,20	
Participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	0,00	21.005.027,68	21.005.027,68	160.876.594,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81.761.031,29	242.637.625,49	0,00	0,00	263.642.653,17	
Participations intersectorielles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	980.920.846,40	980.920.846,40	0,00	-980.920.846,40	0,00	
Créances commerciales et autres débiteurs	188.045,73	76.821.639,84	77.009.685,57	68.639.363,20	8.280.000,00	0,00	0,00	5.336.436,27	0,00	931.449.087,13	1.013.704.886,60	1.024.094.544,53	0,00	2.114.809.116,70	
Instruments financiers dérivés	18.359,11	48.259,93	66.619,03	61.236,89	33.309,52	125.762,86	45.688,46	306.961,85	0,00	533.012,07	1.105.971,64	225.506.835,72	0,00	226.679.426,39	
Autres actifs financiers	0,00	65.680.012,85	65.680.012,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11.817.145,69	11.817.145,69	856.122.232,58	0,00	933.619.391,12	
Stocks	3.924.171,71	11.168.557,75	15.092.729,46	477.934,78	155.281,34	0,00	0,00	165.561.938,06	0,00	957.747,80	167.152.901,98	0,00	0,00	182.245.631,44	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	542.098.713,68	542.098.713,68	114.866.424,22	0,00	656.965.137,90	
Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente (activités abandonnées)	0,00	49.000.000,00	49.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49.000.000,00	
<b>Total des actifs</b>	<b>21.548.347,98</b>	<b>817.597.872,52</b>	<b>839.146.220,49</b>	<b>1.216.187.962,43</b>	<b>14.575.804,60</b>	<b>12.080.013,27</b>	<b>45.688,46</b>	<b>465.639.649,96</b>	<b>6.973.153,57</b>	<b>7.832.736.791,50</b>	<b>9.548.239.063,78</b>	<b>2.220.590.037,05</b>	<b>-980.920.846,40</b>	<b>11.627.054.474,92</b>	
<b>Passifs</b>															
Capital	13.810.819,07	670.612.315,37	684.423.134,44 (4)	150.965.018,11	0,00	0,00	0,00	145.532.693,85	0,00	249.022.345,57	545.520.057,53 (4)	0,00	-980.920.846,40	249.022.345,57	
Réserves et résultat reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-271.581.390,92	-271.581.390,92	0,00	0,00	-271.581.390,92	
Résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Capitaux propres</b>	<b>13.810.819,07</b>	<b>670.612.315,37</b>	<b>684.423.134,44</b>	<b>150.965.018,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>145.532.693,85</b>	<b>0,00</b>	<b>-22.559.045,35</b>	<b>273.938.666,61</b>	<b>0,00</b>	<b>-980.920.846,40</b>	<b>-22.559.045,35</b>	
Dettes pour avantages au personnel	6.298.142,58	16.555.703,79	22.853.846,37 (3)	21.007.485,35	11.426.923,18	43.143.302,43	15.673.553,52	105.304.123,34	0,00	182.851.286,06	379.406.673,89 (3)	0,00	0,00	402.260.620,26	
Provisions	0,00	58.990.302,45	58.990.302,45 (2)	0,00	0,00	0,00	78.820.844,53	32.246.332,01	0,00	107.231.431,77	218.298.608,31 (2)	0,00	0,00	277.288.910,76	
Dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6.552.706,76	6.552.706,76	3.534.874.693,24	0,00	3.541.427.400,00	
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	385.051.905,53	0,00	385.051.905,53	
Dettes commerciales	0,00	0,00	0,00	40.927.975,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	425.155.572,14	466.083.547,26	7.058.240,00	0,00	473.141.787,26	
Dettes sociales	1.439.386,33	3.783.663,74	5.223.050,07 (3)	4.801.080,13	2.611.525,03	9.860.030,78	3.582.055,88	24.066.351,88	0,00	41.789.089,10	86.710.132,81 (3)	0,00	0,00	91.933.182,88	
Subsides en capital	0,00	0,00	0,00	998.486.403,71	6.106.411,67	11.954.250,41	0,00	158.490.148,87	6.973.153,57	4.271.657.329,28	5.453.667.697,51	0,00	0,00	5.453.667.697,51	
Autres dettes	0,00	67.655.887,17	67.655.887,17	0,00	0,00	0,00	11.136.488,48	0,00	0,00	745.611.985,45	756.748.473,93	200.437.754,97	0,00	1.024.842.116,07	
<b>Passifs</b>	<b>7.737.528,91</b>	<b>146.985.557,15</b>	<b>154.723.086,06</b>	<b>1.065.222.944,31</b>	<b>20.144.859,89</b>	<b>64.957.583,63</b>	<b>109.212.942,41</b>	<b>320.106.956,11</b>	<b>6.973.153,57</b>	<b>5.780.849.400,56</b>	<b>7.367.467.840,47</b>	<b>4.127.422.593,74</b>	<b>0,00</b>	<b>11.649.613.520,27</b>	
Comptes courants intersectoriels	0,00	0,00	0,00 (4)	0,00	-5.569.055,29	-52.877.570,36	-109.167.253,96	0,00	0,00	2.074.446.436,29	1.906.832.556,69 (4)	-1.906.832.556,69	0,00	0,00	
<b>Total des passifs</b>	<b>21.548.347,98</b>	<b>817.597.872,52</b>	<b>839.146.220,49</b>	<b>1.216.187.962,43</b>	<b>14.575.804,60</b>	<b>12.080.013,27</b>	<b>45.688,46</b>	<b>465.639.649,96</b>	<b>6.973.153,57</b>	<b>7.832.736.791,50</b>	<b>9.548.239.063,78</b>	<b>2.220.590.037,05</b>	<b>-980.920.846,40</b>	<b>11.627.054.474,92</b>	

Dettes historiques au 1/1/2014

1.906.832.556,69

Retraitements du bilan publié au 01/01/2014 :

- (1) Certains terrains ont été reclassés entre les secteurs Activités commerciales et Activités MSP suite à une analyse interne. La partie louée des bâtiments à usage mixte a également été reclassée des secteurs Activités MSP vers Activités commerciales. L'ensemble de ces retraitements a entraîné un transfert net des secteurs Activités commerciales vers Activités MSP de 1.005,2 Mio €.
- (2) Certaines provisions pour assainissements de sols ont été transférées des secteurs Activités MSP vers Activités commerciales pour 18,9 Mio €.
- (3) Les dettes pour avantages au personnel et les dettes sociales qui étaient allouées aux secteurs Activités MSP ont été réparties sur les différents secteurs sur base de l'effectif (retraitement de 28,0 Mio €).
- (4) Les retraitements (1), (2) et (3) ont impacté le capital, les participations intersectorielles et les comptes courants intersectoriels.

## 40 IV. Comptes de résultats sectoriels

### 40.1 IV.1 Compte de résultats 2015

2015	Activités commerciales			Missions de service public							Dettes historiques	Eliminations intersectorielles	Total	
	Ateliers commerciaux	Autres activités commerciales	Total activités commerciales	Gares	Sécurité	Gestion de gares	Reliquat activités de transport de marchandises	Ateliers MSP	Infrastructures de ravitaillement en combustible	Voyageurs mission de service public				Total missions de service public
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>26.983.763,20</b>	<b>419.072.968,64</b>	<b>446.056.731,84</b>	<b>159.416.109,17</b>	<b>31.980.288,10</b>	<b>144.442.218,63</b>	<b>37.822.767,68</b>	<b>436.170.783,00</b>	<b>189.414,49</b>	<b>1.415.075.853,25</b>	<b>2.225.097.434,32</b>	<b>10.318.106,95</b>	<b>-59.823.280,02</b>	<b>2.621.648.993,09</b>
Chiffre d'affaires	26.666.607,59	257.359.356,61	284.025.964,20	85.797.431,79	6.314.567,22	1.360,03	32.843.177,46	38.711.280,45	0,00	766.605.357,04	930.273.173,99	10.318.106,95	-67.948.040,65	1.146.351.097,54
Subsides d'exploitation	0,00	0,00	0,00	59.974.291,23	25.153.000,00	144.373.318,63	0,00	271.464.980,85	0,00	632.087.551,11	1.133.053.141,82	10.318.106,95	0,00	1.133.053.141,82
Production immobilisée	172.215,32	197.292,20	369.507,52	13.342.207,65	512.720,88	61.716,91	0,00	120.355.790,86	432,44	1.517.293,29	135.790.162,03	10.318.106,95	1.920.867,12	138.080.536,67
Autres produits d'exploitation	144.940,29	161.516.319,83	161.661.260,12	302.178,50	0,00	5.823,06	4.979.590,22	5.638.730,84	188.982,05	14.865.651,81	25.980.956,48	10.318.106,95	6.203.893,51	204.164.217,06
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-29.973.623,51</b>	<b>-218.473.769,77</b>	<b>-248.447.393,28</b>	<b>-161.206.962,52</b>	<b>-43.099.493,99</b>	<b>-147.854.894,79</b>	<b>-19.636.514,46</b>	<b>-446.524.693,01</b>	<b>-134.792,33</b>	<b>-1.420.693.439,66</b>	<b>-2.239.150.790,76</b>	<b>0,00</b>	<b>59.823.280,02</b>	<b>-2.427.774.904,02</b>
Approvisionnements et marchandises	-2.620.853,45	-8.111.050,29	-10.731.903,74	-187,44	-81.363,99	-9.197,62	-17.859,26	-64.884.341,20	0,00	-7.065.517,19	-72.058.466,70	0,00	-214.259,54	-83.004.629,98
Services et biens divers	-13.542.872,46	-166.930.590,41	-180.473.462,87	-98.047.547,71	-10.639.188,38	-24.849.349,74	28.742.404,30	-115.620.530,67	-134.792,33	-908.802.847,10	-1.129.351.851,63	0,00	159.523.891,52	-1.150.301.422,98
Frais de personnel	-13.831.169,13	-43.113.749,81	-56.944.918,94	-62.591.020,29	-32.378.941,62	-122.996.347,43	-48.361.059,51	-262.993.781,04	0,00	-501.186.640,04	-1.030.507.789,93	0,00	-97.943.986,45	-1.185.396.695,32
Autres charges d'exploitation	21.271,53	-318.379,25	-297.107,72	-568.207,08	0,00	0,00	0,00	-3.026.040,10	0,00	-3.838.435,33	-7.232.682,51	0,00	-1.542.365,51	-9.072.155,74
<b>Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur</b>	<b>-2.989.860,31</b>	<b>200.599.198,87</b>	<b>197.609.338,56</b>	<b>-1.790.853,35</b>	<b>-11.119.205,89</b>	<b>-3.412.676,17</b>	<b>18.186.253,22</b>	<b>-10.353.910,01</b>	<b>54.622,16</b>	<b>-5.617.586,40</b>	<b>-14.053.356,44</b>	<b>10.318.106,95</b>	<b>0,00</b>	<b>193.874.089,07</b>
<i>Cash</i>	-2.730.714,92	75.574.112,03	72.843.397,11	-621.861,96	-10.581.777,94	-1.506.784,60	-17.356.295,15	-2.833.205,31	54.622,16	181.998,15	-32.663.304,66	0,00	0,00	40.180.092,45
<i>Non cash</i>	-259.145,39	125.025.086,85	124.765.941,46	-1.168.991,39	-537.427,95	-1.905.891,56	35.542.548,36	-7.520.704,70	0,00	-5.799.584,56	18.609.948,21	10.318.106,95	0,00	153.693.996,62
Subsides en capital	0,00	0,00	0,00	29.906.296,61	1.044.051,44	1.245.954,03	0,00	18.260.650,98	407.395,48	299.493.135,23	350.357.483,77	0,00	0,00	350.357.483,77
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	-1.545.623,65	-14.390.839,62	-15.936.463,27	-31.894.083,21	-1.044.372,27	-1.245.954,03	0,00	-18.605.922,08	-407.395,48	-330.751.390,88	-383.949.117,95	0,00	0,00	-399.885.581,22
Pertes de valeur sur participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	0,00	376.579,16	376.579,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376.579,16
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-4.535.483,96</b>	<b>186.584.938,41</b>	<b>182.049.454,45</b>	<b>-3.778.639,95</b>	<b>-11.119.526,72</b>	<b>-3.412.676,17</b>	<b>18.186.253,22</b>	<b>-10.699.181,11</b>	<b>54.622,16</b>	<b>-36.875.842,06</b>	<b>-47.644.990,62</b>	<b>10.318.106,95</b>	<b>0,00</b>	<b>144.722.570,78</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-311.562,87</b>	<b>5.893.323,87</b>	<b>5.581.760,99</b>	<b>10.389.629,01</b>	<b>-464.408,40</b>	<b>-495.322,10</b>	<b>-1.581.585,39</b>	<b>-3.697.240,60</b>	<b>3.248,92</b>	<b>-12.804.905,36</b>	<b>-8.650.583,93</b>	<b>-7.663.063,32</b>	<b>0,00</b>	<b>-10.731.886,26</b>
<i>Cash</i>	-264.254,28	6.346.014,80	6.081.760,52	10.560.432,56	-374.549,93	-176.655,17	-1.051.956,88	-2.758.340,62	3.248,92	-10.959.335,69	-4.757.156,82	-7.663.063,32	0,00	-34.588.665,22
<i>Non cash</i>	-47.308,60	-452.690,93	-499.999,53	-170.803,55	-89.858,48	-318.666,93	-529.628,51	-938.899,98	0,00	-1.845.569,68	-3.893.427,11	0,00	0,00	23.856.778,96
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>0,00</b>	<b>-2.229.903,47</b>	<b>-2.229.903,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-2.229.903,47</b>
<b>Résultat net avant impôt sur le résultat</b>	<b>-4.847.046,83</b>	<b>190.248.358,81</b>	<b>185.401.311,98</b>	<b>6.610.989,05</b>	<b>-11.583.935,12</b>	<b>-3.907.998,27</b>	<b>16.604.667,83</b>	<b>-14.396.421,70</b>	<b>57.871,08</b>	<b>-49.680.747,42</b>	<b>-56.295.574,56</b>	<b>2.655.043,63</b>	<b>0,00</b>	<b>131.760.781,05</b>
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-11.819,64	-11.819,64	0,00	0,00	-11.819,64
<b>Résultat net</b>	<b>-4.847.046,83</b>	<b>190.248.358,81</b>	<b>185.401.311,98</b>	<b>6.610.989,05</b>	<b>-11.583.935,12</b>	<b>-3.907.998,27</b>	<b>16.604.667,83</b>	<b>-14.396.421,70</b>	<b>57.871,08</b>	<b>-49.692.567,06</b>	<b>-56.307.394,20</b>	<b>2.655.043,63</b>	<b>0,00</b>	<b>131.748.961,41</b>
Autres éléments du résultat global	704.211,02	1.821.126,74	2.525.337,76	2.542.492,11	1.337.586,19	4.743.508,88	1.598.467,54	12.317.046,21	0,00	20.934.556,81	43.473.657,74	0,00	0,00	45.998.995,50
<b>Résultat global total</b>	<b>-4.142.835,81</b>	<b>192.069.485,55</b>	<b>187.926.649,74</b>	<b>9.153.481,17</b>	<b>-10.246.348,93</b>	<b>835.510,61</b>	<b>18.203.135,37</b>	<b>-2.079.375,49</b>	<b>57.871,08</b>	<b>-28.758.010,26</b>	<b>-12.833.736,46</b>	<b>2.655.043,63</b>	<b>0,00</b>	<b>177.747.956,91</b>
<i>Cash</i>	-2.994.969,19	81.920.126,82	78.925.157,63	9.938.570,59	-10.956.327,87	-1.683.439,78	-18.408.252,03	-5.591.545,93	57.871,08	-10.789.157,18	-37.432.281,11	2.655.043,63	0,00	5.579.607,59
<i>Non cash</i>	-1.147.866,62	110.149.358,73	109.001.492,11	-785.089,42	709.978,94	2.518.950,39	36.611.387,40	3.512.170,44	0,00	-17.968.853,08	24.598.544,66	0,00	0,00	172.168.349,32
Différences IFRS-BE-GAAP	0,00	2.286.440,83	2.286.440,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-25,21	-25,21	-15.427.057,00	0,00	-13.140.641,38
Résultat BE-GAAP	-4.142.835,81	194.355.926,38	190.213.090,57	9.153.481,17	-10.246.348,93	835.510,61	18.203.135,37	-2.079.375,49	57.871,08	-28.758.035,47	-12.833.761,67	-12.772.013,37	0,00	164.607.315,53

## 40.2 IV.2 Compte de résultats 2014

2014	Activités commerciales			Missions de service public							Dettes historiques	Eliminations intersectorielles	Total	
	Ateliers commerciaux	Autres activités commerciales	Total activités commerciales	Gares	Sécurité	Gestion de gares	Reliquat activités de transport de marchandises	Ateliers MSP	Infrastructures de ravitaillement en combustible	Voyageurs mission de service public				Total missions de service public
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>25.761.319,56</b>	<b>446.443.076,69</b>	<b>472.204.396,25</b>	<b>109.827.311,06</b>	<b>30.394.979,85</b>	<b>153.201.605,94</b>	<b>44.034.605,80</b>	<b>439.258.752,14</b>	<b>221.042,00</b>	<b>1.413.429.992,90</b>	<b>2.190.368.289,69</b>	<b>67.529.128,80</b>	<b>-75.551.588,52</b>	<b>2.654.550.226,23</b>
Chiffre d'affaires	25.098.908,69	397.481.495,31	422.580.404,00	54.454.257,28	5.245.004,85	177.093,00	39.072.440,98	49.658.822,19	0,00	759.853.386,02	908.461.004,32	-78.045.141,12	1.252.996.267,20	
Subsides d'exploitation	0,00	0,00	0,00	45.071.516,80	25.017.000,00	153.104.082,94	0,00	291.977.946,60	0,00	631.620.087,59	1.146.790.633,93	0,00	1.146.790.633,93	
Production immobilisée	660.357,75	153.939,43	814.297,18	10.109.531,66	132.975,00	569,00	0,00	96.430.927,86	0,00	3.414.323,25	110.088.326,77	1.514.904,72	112.417.528,67	
Autres produits d'exploitation	2.053,12	48.807.641,95	48.809.695,07	192.005,32	0,00	-80.139,00	4.962.164,82	1.191.055,49	221.042,00	18.542.196,0357	25.028.324,67	67.529.128,80	978.647,89	142.345.796,43
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-28.606.472,71</b>	<b>-346.451.501,12</b>	<b>-375.057.973,83</b>	<b>-111.330.104,84</b>	<b>-37.079.742,96</b>	<b>-156.771.067,13</b>	<b>-50.019.594,26</b>	<b>-450.102.562,40</b>	<b>-143.822,00</b>	<b>-1.426.823.008,39</b>	<b>-2.232.269.901,98</b>	<b>0,00</b>	<b>75.551.588,51</b>	<b>-2.531.776.287,30</b>
Approvisionnement et marchandises	-1.556.109,61	-5.589.085,46	-7.145.195,07	-128.551,66	-18.513,00	-6.074,16	-61.282.682,76	0,00	-8.673.978,33	-70.109.799,91	-97.866,16	-77.352.861,14		
Services et biens divers	-12.680.192,75	-282.839.016,87	-295.519.209,62	-61.533.444,40	-7.716.570,43	-32.228.681,65	8.641.886,93	-121.784.260,99	-143.822,00	-876.021.421,15	-1.090.786.313,69	167.221.513,23	-1.219.084.010,08	
Frais de personnel	-14.370.170,36	-46.339.727,53	-60.709.897,89	-61.387.134,50	-29.230.749,53	-124.488.056,49	-58.347.706,36	-261.299.303,47	0,00	-522.548.921,00	-1.057.301.871,36	-88.897.303,07	-1.206.909.072,32	
Autres charges d'exploitation	0,00	-11.683.671,26	-11.683.671,26	-11.590.474,07	-3.871,34	-35.816,00	-307.700,66	-5.736.315,18	0,00	-19.578.687,90	-14.071.917,01	-2.674.755,49	-28.430.343,76	
<b>Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur</b>	<b>-2.845.153,15</b>	<b>99.991.575,58</b>	<b>97.146.422,42</b>	<b>-1.502.793,78</b>	<b>-6.684.763,11</b>	<b>-3.569.461,19</b>	<b>-5.984.988,46</b>	<b>-10.843.810,26</b>	<b>77.220,00</b>	<b>-13.393.015,49</b>	<b>-41.901.612,29</b>	<b>67.529.128,80</b>	<b>0,00</b>	<b>122.779.938,93</b>
Cash	-2.669.713,25	89.362.998,25	86.693.284,99	-1.167.278,84	-6.745.938,78	-3.820.918,52	-24.416.069,88	-8.084.810,19	77.220,00	-7.990.314,86	-52.148.111,08	67.529.128,80	0,00	34.545.173,92
Non cash	-175.439,90	10.628.577,33	10.453.137,43	-335.514,94	61.175,67	251.457,33	18.431.081,42	-2.759.000,07	0,00	-5.402.700,63	10.246.498,78	0,00	0,00	88.228.765,01
Subsides en capital	0,00	0,00	0,00	29.317.448,92	1.119.805,17	2.746.195,67	0,00	20.522.749,25	526.093,30	264.960.522,08	319.192.814,39	0,00	0,00	319.192.814,39
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	-1.582.859,55	-21.856.379,90	-23.439.239,45	-31.797.175,43	-1.120.125,99	-2.746.195,67	0,00	-27.029.513,06	-526.093,30	-297.184.814,87	-360.403.918,32	0,00	0,00	-383.843.157,77
Pertes de valeur sur participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	0,00	-5.356.209,90	-5.356.209,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-5.356.209,90
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-4.428.012,70</b>	<b>72.778.985,78</b>	<b>68.350.973,07</b>	<b>-3.982.520,29</b>	<b>-6.685.083,93</b>	<b>-3.569.461,19</b>	<b>-5.984.988,46</b>	<b>-17.350.574,07</b>	<b>77.220,00</b>	<b>-45.617.308,28</b>	<b>-83.112.716,22</b>	<b>67.529.128,80</b>	<b>0,00</b>	<b>52.767.385,65</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-437.970,52</b>	<b>2.882.290,35</b>	<b>2.444.319,84</b>	<b>-70.974,18</b>	<b>-800.785,03</b>	<b>-2.633.282,01</b>	<b>-1.349.877,50</b>	<b>-8.085.472,18</b>	<b>1.352,01</b>	<b>-10.980.032,83</b>	<b>-23.919.071,72</b>	<b>-130.474.413,72</b>	<b>0,00</b>	<b>-151.949.165,61</b>
Cash	-64.449,08	4.369.485,16	4.305.036,08	1.174.908,40	-123.093,04	-74.599,33	-420.332,29	-1.479.972,42	1.352,01	-785.375,79	-1.707.112,47	-41.881.383,09	0,00	-39.283.459,48
Non cash	-373.521,44	-1.487.194,81	-1.860.716,25	-1.245.882,58	-677.691,99	-2.558.682,68	-929.545,20	-6.605.499,76	0,00	-10.194.657,05	-22.211.959,25	-88.593.030,63	0,00	-112.665.706,13
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>0,00</b>	<b>-39.000.000,00</b>	<b>-39.000.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-39.000.000,00</b>
<b>Résultat net avant impôt sur le résultat</b>	<b>-4.865.983,22</b>	<b>36.661.276,13</b>	<b>31.795.292,91</b>	<b>-4.053.494,47</b>	<b>-7.485.868,97</b>	<b>-6.202.743,20</b>	<b>-7.334.865,95</b>	<b>-25.436.046,25</b>	<b>78.572,01</b>	<b>-56.597.341,11</b>	<b>-107.031.787,94</b>	<b>-62.945.284,92</b>	<b>0,00</b>	<b>-138.181.779,96</b>
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-5.123,03	-5.123,03	0,00	0,00	-5.123,03
<b>Résultat net</b>	<b>-4.865.983,22</b>	<b>36.661.276,13</b>	<b>31.795.292,91</b>	<b>-4.053.494,47</b>	<b>-7.485.868,97</b>	<b>-6.202.743,20</b>	<b>-7.334.865,95</b>	<b>-25.436.046,25</b>	<b>78.572,01</b>	<b>-56.602.464,14</b>	<b>-107.036.910,97</b>	<b>-62.945.284,92</b>	<b>0,00</b>	<b>-138.186.902,99</b>
Autres éléments du résultat global	-1.081.519,85	-2.842.952,84	-3.924.472,69	-3.607.414,7549	-1.962.236,35	-7.408.587,14	-2.691.469,60	-18.082.871,03	0,00	-31.399.304,40	-65.151.883,28	0,00	0,00	-69.076.355,97
<b>Résultat global total</b>	<b>-5.947.503,08</b>	<b>33.818.323,29</b>	<b>27.870.820,22</b>	<b>-7.660.909,22</b>	<b>-9.448.105,31</b>	<b>-13.611.330,34</b>	<b>-10.026.335,55</b>	<b>-43.518.917,28</b>	<b>78.572,01</b>	<b>-88.001.768,55</b>	<b>-172.188.794,25</b>	<b>-62.945.284,92</b>	<b>0,00</b>	<b>-207.263.258,96</b>
Cash	-2.734.162,33	93.732.483,41	90.998.321,08	7.629,56	-6.869.031,83	-3.895.517,85	-24.836.402,17	-9.564.782,61	78.572,01	-8.775.690,65	-53.855.223,54	-41.881.383,09	0,00	-4.738.285,56
Non cash	-3.213.340,74	-59.914.160,12	-63.127.500,86	-7.668.538,78	-2.579.073,48	-9.715.812,48	14.810.066,61	-33.954.134,67	0,00	-79.226.077,90	-118.333.570,71	-21.063.901,83	0,00	-202.524.973,40
Différences IFRS-BE-GAAP	18.359,11	1.563.108,93	1.581.468,03	61.236,89	33.309,52	125.762,86	45.688,46	306.961,85	0,00	533.012,07	1.105.971,64	75.462.527,30	0,00	78.149.966,97
Résultat BE-GAAP	-5.929.143,97	35.381.432,22	29.452.288,25	-7.599.672,34	-9.414.795,79	-13.485.567,48	-9.980.647,10	-43.211.955,43	78.572,01	-87.468.756,48	-171.082.822,62	12.517.242,38	0,00	-129.113.291,99

Les retraitements décrits aux points II.2 et II.3 ont eu un impact non significatif sur le compte de résultat retraité de 2014: dans les comptes 2014 publiés, le résultat global total était de 25,1 millions € pour les Activités commerciales, -171,1 millions € pour les Activités MSP et -61,2 millions € pour la Dette historique.

## 41 V. Flux de trésorerie sectoriels

	2015											Total	2014		
	Ateliers commerciales	Autres activités commerciales	TOTAL Activités commerciales	Gares	Sécurité	Gestion de gares	Activité résiduelle marchandises	Ateliers MSP	Infrastructures de ravitaillement en combustible	Voyageurs MSP	TOTAL Missions de service public		TOTAL Activités commerciales	TOTAL Missions de service public	Total
EBITDA cash	-2.730.714,92	75.574.112,03	72.843.397,11	-621.861,96	-10.581.777,94	-1.506.784,60	-17.356.295,15	-2.833.205,31	54.622,16	181.998,15	-32.663.304,66	86.693.284,99	-52.148.111,08	34.545.173,92	
Résultat financier cash directement imputable aux secteurs	0,00	3.160.152,21	3.160.152,21	11.077.599,22	0,00	0,00	0,00	4.111,99	0,00	-7.212.851,21	3.868.860,00	2.700.185,58	2.665.129,47	5.365.315,05	
Impôts	0,00	0,00	0,00							-11.819,64	-11.819,64				
<b>Résultat cash avant résultat financier intersectoriel</b>	<b>-2.730.714,92</b>	<b>78.734.264,24</b>	<b>76.003.549,32</b>	<b>10.455.737,26</b>	<b>-10.581.777,94</b>	<b>-1.506.784,60</b>	<b>-17.356.295,15</b>	<b>-2.829.093,32</b>	<b>54.622,16</b>	<b>-7.042.672,70</b>	<b>-28.806.264,30</b>	<b>89.393.470,57</b>	<b>-49.482.981,61</b>	<b>39.910.488,97</b>	
Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	-1.763.427,63	-34.321.039,73	-36.084.467,36	-107.187.640,85	-1.333.875,72	3.950.642,47	0,00	-115.565.126,88	-17.092,09	-416.261.377,91	-636.414.470,98	-19.740.366,18	-798.148.770,45	-817.889.136,63	
Subsides en capital encaissés	0,00	0,00	0,00	107.187.640,85	1.334.036,13	-3.950.642,47	0,00	115.435.033,97	17.092,09	413.386.646,40	633.409.806,97	0,00	675.741.143,08	675.741.143,08	
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14.005.984,15	1.668.525,90	15.674.510,05	
<b>Total flux de trésorerie hors BFR</b>	<b>-4.494.142,55</b>	<b>44.413.224,51</b>	<b>39.919.081,96</b>	<b>10.455.737,26</b>	<b>-10.581.617,53</b>	<b>-1.506.784,60</b>	<b>-17.356.295,15</b>	<b>-2.959.186,23</b>	<b>54.622,16</b>	<b>-9.917.404,21</b>	<b>-31.810.928,31</b>	<b>83.659.088,54</b>	<b>-170.222.083,08</b>	<b>-86.562.994,53</b>	
Besoin en fonds de roulement	-5.239.164,96	-26.450.092,50	-31.689.257,46	-42.374.642,04	475.380,26	-2.137.276,77	-2.355.513,88	-6.607.632,58	0,00	21.426.974,65	-31.572.710,35	8.002.133,23	-74.507.144,80	-66.505.011,57	
<b>Flux de trésorerie avant résultat financier intersectoriel</b>	<b>-9.733.307,51</b>	<b>17.963.132,01</b>	<b>8.229.824,50</b>	<b>-31.918.904,78</b>	<b>-10.106.237,27</b>	<b>-3.644.061,37</b>	<b>-19.711.809,03</b>	<b>-9.566.818,81</b>	<b>54.622,16</b>	<b>11.509.570,45</b>	<b>-63.383.638,66</b>	<b>91.661.221,78</b>	<b>-244.729.227,88</b>	<b>-153.068.006,10</b>	
Résultats financiers intersectoriels	-264.254,28	3.185.862,59	2.921.608,31	-517.166,66	-374.549,93	-176.655,17	-1.051.956,88	-2.762.452,61	3.248,92	-3.746.484,48	-8.626.016,82	1.604.850,50	-4.372.241,94	-2.767.391,44	
<b>Flux de trésorerie</b>	<b>-9.997.561,79</b>	<b>21.148.994,59</b>	<b>11.151.432,81</b>	<b>-32.436.071,45</b>	<b>-10.480.787,20</b>	<b>-3.820.716,54</b>	<b>-20.763.765,92</b>	<b>-12.329.271,42</b>	<b>57.871,08</b>	<b>7.763.085,97</b>	<b>-72.009.655,47</b>	<b>93.266.072,28</b>	<b>-249.101.469,82</b>	<b>-155.835.397,54</b>	

## 42 VI. Comptes courants intersectoriels

	2015											Dette historique	2014		
	Ateliers commerciales	Autres activités commerciales	TOTAL Activités commerciales	Gares	Sécurité	Gestion de gares	Activité résiduelle marchandises	Ateliers MSP	Infrastructures de ravitaillement en combustible	Voyageurs MSP	TOTAL Missions de service public		TOTAL Activités commerciales	TOTAL Missions de service public	Dette historique
01/01/2015	3.745.465,76	-97.011.538,03	-93.266.072,28	1.012.831,43	1.584.511,19	-48.542.221,46	-84.739.594,28	86.008.767,99	-78.572,01	2.200.688.303,63	2.155.934.026,50	2.200.688.303,63	1.906.832.556,69	-1.906.832.556,69	
Flux de trésorerie avant résultats financiers intersectoriels	9.733.307,51	-17.963.132,01	-8.229.824,50	31.918.904,78	10.106.237,27	3.644.061,37	19.711.809,03	9.566.818,81	-54.622,16	-11.509.570,45	63.383.638,66	-91.661.221,78	244.729.227,88	-153.068.006,10	
Résultats financiers intersectoriels	264.254,28	-3.185.862,59	-2.921.608,31	517.166,66	374.549,93	176.655,17	1.051.956,88	2.762.452,61	-3.248,92	3.746.484,48	8.626.016,82	-1.604.850,50	4.372.241,94	-2.767.391,44	
<b>31/12/2015</b>	<b>13.743.027,54</b>	<b>-118.160.532,63</b>	<b>-104.417.505,09</b>	<b>33.448.902,88</b>	<b>12.065.298,39</b>	<b>-44.721.504,92</b>	<b>-63.975.828,36</b>	<b>98.338.039,41</b>	<b>-136.443,08</b>	<b>2.192.925.217,66</b>	<b>2.227.943.681,98</b>	<b>-93.266.072,28</b>	<b>2.155.934.026,50</b>	<b>-2.062.667.954,22</b>	

## 43 VII. Interventions par les pouvoirs publics

### 43.1 VII.1 Subsidés en capital

2015	TOTAL Activités commerciales	Gares	Sécurité	Gestion de gares	Ateliers MSP	Infrastructures de ravitaillement en combustible	Voyageurs MSP	TOTAL Missions de service public
01/01/2015	0,00	1.166.007.244,74	6.096.249,79	12.681.672,13	145.847.748,60	6.508.887,81	4.490.132.698,70	5.827.274.501,77
Nouveaux*	0,00	107.187.640,85	1.334.036,13	-3.950.642,47	115.435.033,97	17.092,09	407.860.199,11	627.883.359,68
Prise en résultat	0,00	-29.906.296,61	-1.044.051,44	-1.245.954,03	-18.260.650,98	-407.395,48	-299.493.135,23	-350.357.483,77
31/12/2015	0,00	1.243.288.588,98	6.386.234,48	7.485.075,63	243.022.131,59	6.118.584,42	4.598.499.762,58	6.104.800.377,68

\* y compris transferts intersectoriels

2014	TOTAL Activités commerciales	TOTAL Missions de service public
01/01/2014	0,00	5.453.667.697,51
Nouveaux*	0,00	693.230.657,76
Prise en résultat	0,00	-319.623.853,50
31/12/2014	0,00	5.827.274.501,77

\* y compris transferts intersectoriels

2015	TOTAL Activités commerciales	Gares	Sécurité	Ateliers MSP	Infrastructures de ravitaillement en combustible	Voyageurs MSP	TOTAL Missions de service public
Acquisitions d'immobilisations*	7.229.891,92	135.728.612,06	1.333.875,72	115.435.033,97	17.092,09	433.975.329,42	686.489.943,25
Encasements des subides*	0,00	135.728.612,06	1.334.036,13	115.435.033,97	17.092,09	380.895.032,72	632.409.806,59
Pourcentage subsidié	0,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	87,8%	92,3%

\* hors transferts intersectoriels

2014	TOTAL Activités commerciales	TOTAL Missions de service public
Acquisitions d'immobilisations*	22.125.733,25	802.483.641,03
Encasements des subides*	0,00	675.741.143,08
Pourcentage subsidié	0,0%	84,2%

\* hors transferts intersectoriels

31/12/2015	TOTAL Activités commerciales	Gares	Sécurité	Gestion de gares	Activité résiduelle marchandises	Ateliers MSP	Infrastructures de ravitaillement en combustible	Voyageurs MSP	TOTAL Missions de service public
Immobilisations	518.129.095,77	1.220.064.643,40	6.386.234,48	7.485.075,63	0,00	447.146.109,63	6.118.584,42	5.593.552.182,85	7.280.752.830,41
Subsides en capital	0,00	1.243.288.588,98	6.386.234,48	7.485.075,63	0,00	243.022.131,59	6.118.584,42	4.598.499.762,58	6.104.800.377,68
Pourcentage subsidié	0,0%	101,9%	100,0%	100,0%	N.S.	54,3%	100,0%	82,2%	83,8%

31/12/2014	TOTAL Activités commerciales	TOTAL Missions de service public
Immobilisations	599.567.951,79	7.027.436.324,68
Subsides en capital	0,00	5.827.274.501,77
Pourcentage subsidié	0,0%	82,9%

### 43.2 VII.2 Subsidés d'exploitation

2015	TOTAL Activités commerciales	Gares	Sécurité	Gestion de gares	Ateliers MSP	Voyageurs MSP	TOTAL Missions de service public
Chiffre d'affaires	0,00					29.149.261,14	29.149.261,14
Subsides d'exploitation	0,00	59.974.291,23	25.153.000,00	144.373.318,63	271.464.980,85	632.087.551,11	1.133.053.141,82
Subsides d'exploitation via le résultat	0,00	59.974.291,23	25.153.000,00	144.373.318,63	271.464.980,85	661.236.612,25	1.162.202.402,96
dont subsides d'exploitation variables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243.664.976,68	243.664.976,68

2014	TOTAL Activités commerciales	TOTAL Missions de service public
Chiffre d'affaires	0,00	32.311.919,35
Subsides d'exploitation	0,00	1.146.790.633,93
Subsides d'exploitation via le résultat	0,00	1.179.102.553,28
dont subsides d'exploitation variables	0,00	241.055.375,15

Le montant des subsides d'exploitation de 2015 (1.133.053.141,82 €) inclut la correction de la relance économique (-4.235.857,69 €).

### 43.3 VII.3 Subsidés en intérêts

<b>2015</b>	<b>Dettes Historique</b>	<b>2014</b>	<b>Dettes Historique</b>
Subsidés en intérêts*	27.796.197,72	Subsidés en intérêts*	28.697.371,83

\* inclus dans le résultat financier

### 43.4 VII.4 Créances sur pouvoirs publics - subsidés

	Subsidés en capital	Subsidés d'exploitation*	Subsidés en intérêts	Total
<b>01/01/2015</b>	<b>89.153.886,36</b>	<b>387.360.406,83</b>	<b>12.968.351,98</b>	<b>489.482.645,17</b>
Nouvelles	627.363.998,64	1.162.202.402,96	27.796.197,72	<b>1.817.362.599,32</b>
Encaissements	-632.890.445,93	-1.164.540.637,98	-28.223.642,33	<b>-1.825.654.726,24</b>
Autres mouvements	0,00	-619.676,83	0,00	<b>-619.676,83</b>
<b>31/12/2015</b>	<b>83.627.439,07</b>	<b>384.402.494,98</b>	<b>12.540.907,37</b>	<b>480.570.841,42</b>

\* y compris par le chiffre d'affaires

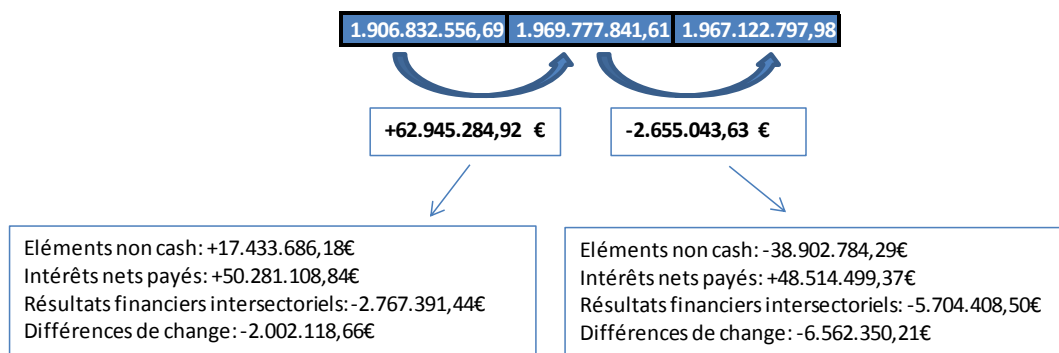
	Subsidés en capital	Subsidés d'exploitation*	Subsidés en intérêts	Total
<b>01/01/2014</b>	<b>71.664.371,68</b>	<b>406.379.446,70</b>	<b>13.379.611,22</b>	<b>491.423.429,60</b>
Nouvelles	693.230.657,76	1.179.102.553,28	28.697.371,83	<b>1.901.030.582,87</b>
Encaissements	-675.741.143,08	-1.196.229.081,47	-29.108.631,07	<b>-1.901.078.855,62</b>
Autres mouvements	0,00	-1.892.511,68	0,00	<b>-1.892.511,68</b>
<b>31/12/2014</b>	<b>89.153.886,36</b>	<b>387.360.406,83</b>	<b>12.968.351,98</b>	<b>489.482.645,17</b>

\* y compris par le chiffre d'affaires



## 44 VIII. Variation de la dette historique

€	01/01/2014	31/12/2014	31/12/2015
Dettes financières nettes	2.673.474.615,62	2.884.263.014,90	2.936.936.016,11
Préfinancements	-724.528.835,28	-729.280.580,28	-716.555.180,17
MtM	-283.122.388,00	-287.812.046,00	-256.104.484,00
NPV	120.460.696,11	60.597.414,05	50.281.459,86
Fair Value	100.681.303,20	181.350.185,98	151.652.035,79
ICNE	19.867.165,04	16.495.250,50	17.606.570,59
Résultats financiers intersectoriels	0,00	-2.767.391,44	-8.471.799,94
Cumul des flux de trésorerie des autres secteurs	0,00	-153.068.006,10	-208.221.820,26



## 45 Annexe 1 : États financiers des Rail Related Services (RRS)

### 1.1 Définition des RRS

L'annexe 1 point 2 de la loi du 15 juin 2015 détaille les installations de services et les services à fournir aux entreprises ferroviaires :

- (a) les gares de voyageurs, leurs bâtiments et les autres infrastructures, y compris l'affichage d'informations sur les voyages et les emplacements convenables prévus pour les services de billetterie ;
- (b) les terminaux de marchandises ;
- (c) les gares de triage et les gares de formation, y compris les gares de manœuvre ;
- (d) les voies de garage ;
- (e) les installations d'entretien, à l'exception de celles affectées à des services de maintenance lourde et qui sont réservées aux trains à grande vitesse ou à d'autres types de matériel roulant nécessitant des installations spécifiques ;
- (f) les autres infrastructures techniques, y compris les installations de nettoyage et de lavage ;
- (g) les infrastructures portuaires maritimes et intérieures liées à des activités ferroviaires ;
- (h) les infrastructures d'assistance ;
- (i) les infrastructures de ravitaillement en combustible et la fourniture du combustible dans ces infrastructures, dont les redevances sont indiquées séparément sur les factures.

Les installations de service et les services à fournir aux points (c), (d), (e), (f) et (h) sont repris sous « Services dans les ateliers » dans les états financiers RRS présentés ci-dessous.

## 1.2 Bilan RRS au 31 décembre 2015

31/12/2015	Rail Related Services				
	Services dans gares et infrastructures de voyageurs	Terminaux de marchandises	Services dans ateliers	Ravitaillement en combustible	TOTAL RRS
<b>Actifs</b>					
Immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs non courants détenus en vue de la vente (à l'exception des activités abandonnées)	1.233.935.953,51	0,00	463.938.301,93	6.118.584,42	1.703.992.839,86
Participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	160.840.194,20	0,00	0,00	0,00	160.840.194,20
Participations intersectorielles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances commerciales et autres débiteurs	101.757.935,26	0,00	6.698.518,87	0,00	108.456.454,13
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres actifs financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks	582.902,68	0,00	176.497.839,61	0,00	177.080.742,29
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente (activités abandonnées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des actifs</b>	<b>1.497.116.985,65</b>	<b>0,00</b>	<b>647.134.660,41</b>	<b>6.118.584,42</b>	<b>2.150.370.230,48</b>
<b>Passifs</b>					
Capital	150.965.018,11	0,00	159.343.512,92	0,00	310.308.531,03
Réserves et résultat reporté	-30.720.344,87	-10.026.335,55	-49.466.420,36	78.572,01	-90.134.528,78
Résultat de l'exercice	-257.357,15	18.203.135,37	-6.222.211,30	57.871,08	11.781.437,99
<b>Capitaux propres</b>	<b>119.987.316,08</b>	<b>8.176.799,81</b>	<b>103.654.881,26</b>	<b>136.443,08</b>	<b>231.955.440,24</b>
Dettes pour avantages au personnel	85.209.595,12	15.794.444,84	128.662.937,36	0,00	229.666.977,32
Provisions	0,00	36.423.581,06	30.542.480,58	0,00	66.966.061,64
Dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	2.322.226,25	430.447,70	3.506.464,86	0,00	6.259.138,82
Dettes commerciales	14.648.295,01	0,00	0,00	0,00	14.648.295,01
Dettes sociales	16.996.957,74	3.150.554,95	25.664.697,82	0,00	45.812.210,51
Subsides en capital	1.257.159.899,09	0,00	243.022.131,59	6.118.584,42	1.506.300.615,10
Autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passifs</b>	<b>1.376.336.973,21</b>	<b>55.799.028,55</b>	<b>431.398.712,21</b>	<b>6.118.584,42</b>	<b>1.869.653.298,39</b>
Comptes courants intersectoriels	792.696,35	-63.975.828,36	112.081.066,95	-136.443,08	48.761.491,85
<b>Total des passifs</b>	<b>1.497.116.985,65</b>	<b>0,00</b>	<b>647.134.660,41</b>	<b>6.118.584,42</b>	<b>2.150.370.230,48</b>

## 1.3 Compte de résultats RRS 2015

2015	Rail Related Services				
	Services dans gares et infrastructures de voyageurs	Terminaux de marchandises	Services dans ateliers	Ravitaillement en combustible	Total Rail Related Services
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>335.838.615,90</b>	<b>37.822.767,68</b>	<b>463.154.546,20</b>	<b>189.414,49</b>	<b>837.005.344,27</b>
Chiffre d'affaires	92.113.359,04	32.843.177,46	65.377.888,04	0,00	190.334.424,54
Subsides d'exploitation	229.500.609,86	0,00	271.464.980,85	0,00	500.965.590,71
Production immobilisée	13.916.645,44	0,00	120.528.006,18	432,44	134.445.084,06
Autres produits d'exploitation	308.001,56	4.979.590,22	5.783.671,13	188.982,05	11.260.244,96
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-352.161.351,30</b>	<b>-19.636.514,46</b>	<b>-476.498.316,52</b>	<b>-134.792,33</b>	<b>-848.430.974,62</b>
Approvisionnements et marchandises	-90.749,05	-17.859,26	-67.505.194,65	0,00	-67.613.802,96
Services et biens divers	-133.536.085,83	28.742.404,30	-129.163.403,13	-134.792,33	-234.091.876,99
Frais de personnel	-217.966.309,34	-48.361.059,51	-276.824.950,17	0,00	-543.152.319,02
Autres charges d'exploitation	-568.207,08	0,00	-3.004.768,57	0,00	-3.572.975,65
<b>Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur</b>	<b>-16.322.735,40</b>	<b>18.186.253,22</b>	<b>-13.343.770,32</b>	<b>54.622,16</b>	<b>-11.425.630,35</b>
<i>Cash</i>	-12.710.424,51	-17.356.295,15	-5.563.920,23	54.622,16	-35.576.017,73
<i>Non cash</i>	-3.612.310,90	35.542.548,36	-7.779.850,09	0,00	24.150.387,38
Subsides en capital	32.196.302,08	0,00	18.260.650,98	407.395,48	50.864.348,54
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	-34.184.409,51	0,00	-20.151.545,73	-407.395,48	-54.743.350,72
Pertes de valeur sur participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-18.310.842,83</b>	<b>18.186.253,22</b>	<b>-15.234.665,07</b>	<b>54.622,16</b>	<b>-15.304.632,53</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>9.429.898,50</b>	<b>-1.581.585,39</b>	<b>-4.008.803,47</b>	<b>3.248,92</b>	<b>3.842.758,56</b>
<i>Cash</i>	10.009.227,46	-1.051.956,88	-3.022.594,90	3.248,92	5.937.924,59
<i>Non cash</i>	-579.328,95	-529.628,51	-986.208,58	0,00	-2.095.166,04
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net avant impôt sur le résultat</b>	<b>-8.880.944,33</b>	<b>16.604.667,83</b>	<b>-19.243.468,54</b>	<b>57.871,08</b>	<b>-11.461.873,97</b>
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat net</b>	<b>-8.880.944,33</b>	<b>16.604.667,83</b>	<b>-19.243.468,54</b>	<b>57.871,08</b>	<b>-11.461.873,97</b>
Autres éléments du résultat global	8.623.587,18	1.598.467,54	13.021.257,23	0,00	23.243.311,95
<b>Résultat global total</b>	<b>-257.357,15</b>	<b>18.203.135,37</b>	<b>-6.222.211,30</b>	<b>57.871,08</b>	<b>11.781.437,99</b>
<i>Cash</i>	-2.701.197,05	-18.408.252,03	-8.586.515,13	57.871,08	-29.638.093,13
<i>Non cash</i>	2.443.839,90	36.611.387,40	2.364.303,82	0,00	41.419.531,12

## 1.4 Flux de trésorerie RRS 2015

2015	Services dans gares et infrastructures de voyageurs	Terminaux de marchandises	Services dans ateliers	Infrastructures de ravitaillement en combustible	TOTAL RRS
EBITDA cash	-12.710.424,51	-17.356.295,15	-5.563.920,23	54.622,16	-35.576.017,73
Résultat financier cash directement imputable aux secteurs	11.077.599,22	0,00	4.111,99	0,00	11.081.711,21
<b>Résultat cash avant résultat financier intersectoriel</b>	<b>-1.632.825,29</b>	<b>-17.356.295,15</b>	<b>-5.559.808,24</b>	<b>54.622,16</b>	<b>-24.494.306,52</b>
Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	-104.570.874,10	0,00	-117.328.554,51	-17.092,09	-221.916.520,70
Subsides en capital encaissés	104.571.034,51	0,00	115.435.033,97	17.092,09	220.023.160,57
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total flux de trésorerie hors BFR</b>	<b>-1.632.664,88</b>	<b>-17.356.295,15</b>	<b>-7.453.328,78</b>	<b>54.622,16</b>	<b>-26.387.666,65</b>
Besoin en fonds de roulement	-44.036.538,55	-2.355.513,88	-11.846.797,54	0,00	-58.238.849,98
<b>Flux de trésorerie avant résultat financier intersectoriel</b>	<b>-45.669.203,43</b>	<b>-19.711.809,03</b>	<b>-19.300.126,33</b>	<b>54.622,16</b>	<b>-84.626.516,63</b>
Résultats financiers intersectoriels	-1.068.371,76	-1.051.956,88	-3.026.706,89	3.248,92	-5.143.786,62
<b>Flux de trésorerie</b>	<b>-46.737.575,19</b>	<b>-20.763.765,92</b>	<b>-22.326.833,21</b>	<b>57.871,08</b>	<b>-89.770.303,24</b>

## 5. Rapport du Collège des Commissaires

SNCB SA DE DROIT PUBLIC  
Rue de France 85  
1060 BRUXELLES

**Rapport du Collège des Commissaires à l'assemblée générale des actionnaires de la société SNCB SA de Droit Public sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport, en qualité de Collège des Commissaires, dans le cadre de notre mandat. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, les mentions et informations complémentaires requises, ainsi qu'un rapport sur les comptes par secteurs d'activités. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2015 et le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date ainsi que les annexes.

**Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société SNCB SA de Droit Public pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, tel que décrit dans le Code des Sociétés, et du référentiel spécifique à la société, tel que repris principalement dans la loi du 21 mars 1991 *portant réforme de certains entreprises publiques économiques*, ainsi que dans les dispositions légales et réglementaires spécifiques aux sociétés ferroviaires, dont le total du bilan s'élève à EUR 11.941.980.180 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 164.607.316.

**Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels**

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs.



---

Grant Thornton Bedrijfsrevisoren CVBA | burgerlijke vennootschap met handelsvorm  
Tel +32 (0)2 242 11 40 | Fax +32 (0)2 242 03 45 | bruxelles@be.gt.com | www.grantthornton.be  
Metrologielaan 10, bus 15 | 1130 Brussel  
BTW BE 0439 814 826 | RPR Antwerpen

Mazars Réviseurs d'Entreprises – Société Civile à forme de société coopérative à responsabilité limitée  
Avenue Marcel Thiry 77 b. 4 – B 1200 Bruxelles  
Tel. : + 32 (0)2 779 02 02 – Fax: + 32 (2) 779 03 33 – www.mazars.be – www.mazars.com  
TVA : BE 0428.837.889 - RPM Bruxelles

Rekenhof | Cour des comptes  
Regentschapsstraat 2 – 1000 Brussel | Rue de la Régence 2 – 1000 Bruxelles  
Tel +32 (0)2 551 81 11 | Fax +32 (0)2 551 86 22 | www.ccrek.be

## Responsabilité du Collège des Commissaires

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et les informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société SNCB SA de Droit Public au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et à celui spécifique à la société.

## Autre points

### 1. Nous attirons l'attention :

- a. sur les estimations comptables et les matières à jugement contenues dans les comptes, notamment les provisions pour environnement (pollution des sols et assainissement) qui sont basées sur l'état actuel de l'inventaire et une estimation de la pollution des terrains, la valorisation des instruments financiers et la valorisation des engagements relatifs au personnel ; ces estimations comptables et matières à jugement comprennent nécessairement des éléments inhérents d'incertitude ;
- b. sur l'annexe C 10 des comptes annuels dans laquelle il est mentionné que l'organe de gestion a décidé en 2013, sur base d'une analyse menée par un expert indépendant, de reconnaître des plus-values de réévaluation sur terrains (1.127,0 millions EUR) et sur participations (96,6 millions EUR) ; les réévaluations ont été basées sur des données financières et des paramètres d'évaluation qui comportent nécessairement aussi des incertitudes et des marges d'appréciation.



2. Dans le rapport de gestion (page 4), le Conseil d'administration fait référence aux conséquences d'un contrôle fiscal. Dans ce contexte, la SNCB a entrepris une action visant, en application du contrat de gestion, à compenser les effets de ce contrôle via une dotation d'exploitation augmentée. La suite qui a été donnée à cette action n'est pas encore connue. La SNCB a pris en charge un montant de 50,9 Mio EUR pour la contribution de l'exercice 2013, et a comptabilisé une créance envers l'Etat pour un montant de 34,9 Mio EUR pour la partie relative aux missions de services publics. La SNCB a également comptabilisé une dette pour la partie relative aux activités commerciales pour les exercices 2014 et 2015 (7,7 Mio EUR).
3. La société a entrepris des démarches pour mettre en place une politique de gestion des risques de fraude. L'ensemble des risques doivent encore être cartographiés davantage, et il doit être examiné dans quelle mesure les procédures existantes sont adaptées pour maîtriser les risques de fraude.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- En ce qui concerne l'exhaustivité et l'évaluation des engagements hors bilan, nous nous appuyons sur des confirmations de la direction et de tiers. Pour le reste, la comptabilité est tenue conformément au référentiel comptable et légal généralement applicable en Belgique et à celui spécifique à la société.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

### **Autres points**

1. Nous attirons l'attention sur le rapport de gestion dans lequel l'organe de gestion, conformément à l'article 96, 6° du Code des sociétés, justifie l'application des règles d'évaluation appropriées à l'hypothèse de continuité de la société.
2. Nous faisons remarquer qu'en application de l'article 156 quater §2 de la loi du 21 mars 1991, la SNCB est compétente, depuis 2014, pour l'exécution des travaux d'investissement sur les quais. En l'absence

d'un accord entre les deux sociétés, tant la SNCB (pour son compte propre) qu'Infrabel (pour compte de la SNCB) ont continué à exécuter des travaux d'investissement sur les quais.

3. Nous attirons l'attention sur le fait que, en raison de la convention de services conclue avec HR Rail, l'organisation administrative et le contrôle interne de la société sur l'administration du personnel sont développés de manière limitée.
4. Malgré les nombreuses références faites aux IAS/IFRS dans les comptes annuels nous insistons sur le fait que notre mission est de vérifier, strictement et uniquement, la conformité des comptes annuels au référentiel comptable et légal généralement applicable en Belgique et à celui spécifique à la société.

### **Rapport sur les comptes par secteurs d'activités**

#### **Cadre légal**

En vertu de l'article 27, §1 de la loi du 21 mars 1991 *portant réforme de certaines entreprises publiques économiques*, la SNCB doit établir un système distinct de comptes, d'une part, pour ses activités ayant trait à ses missions de service public décrites de manière limitative à l'article 156 de la loi du 21 mars 1991 précitée et, d'autre part, pour ses autres activités. L'annexe aux comptes annuels doit comprendre un état récapitulatif des comptes relatifs aux missions de service public et un commentaire à ce sujet.

De plus l'article 4 §2 du code ferroviaire (loi du 30 août 2013 portant le code ferroviaire) précise que les entreprises ferroviaires tiennent dans leur comptabilité interne des comptes séparés pour, d'une part, l'activité de transport ferroviaire de marchandises et, d'autre part, les activités relatives à la fourniture de services de transport ferroviaire de voyageurs. L'annexe de leurs comptes annuels contient un bilan, un compte de résultats et un flux de trésorerie séparés pour l'activité de transport ferroviaire de marchandises et pour l'activité de transport ferroviaire de voyageurs. Les fonds publics versés pour des activités relatives à la fourniture de services de transport au titre des missions de service public figurent séparément, conformément à l'article 7 du Règlement 1370/2007, dans les comptes correspondants et ne sont pas transférés aux activités relatives à la fourniture d'autres services de transport ou à toute autre activité.

#### **Responsabilité de l'organe de gestion pour ce qui concerne les comptes par secteurs d'activités**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes par secteurs d'activités en application des dispositions légales susmentionnées. Cette responsabilité comprend entre autres la conception, la mise en place et le suivi d'une organisation administrative et d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes par secteurs d'activités de manière qu'ils ne comportent pas d'anomalies significatives.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes par secteurs d'activités 2015 lors de sa réunion du 29 avril 2016. Ces comptes sont repris dans les annexes aux comptes annuels.

### Contrôle effectué par le Collège des Commissaires

Le Collège des Commissaires a effectué le contrôle des comptes par secteurs d'activités pour l'exercice 2015. Les contrôles ont été exécutés conformément à la norme internationale ISAE 3000 : "Assurance Engagements Other Than Audits or Reviews of Historical Financial Information".

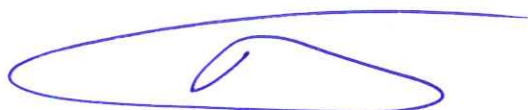
### Conclusion du rapport sur les comptes par secteurs d'activités

Sur base de nos travaux de contrôle, destinés à obtenir une assurance limitée sur les comptes par secteurs d'activités 2015 repris en annexe aux comptes annuels, le Collège des commissaires attire l'attention sur les constatations suivantes :

1. Les paragraphes concernant d' « autres points » mentionnés dans le rapport du Collège des Commissaires sur les comptes statutaires 2015 sont aussi applicables aux comptes par secteurs d'activités.
2. Conformément aux dispositions du 5<sup>ème</sup> avenant du contrat de gestion 2008-2012, les comptes par secteurs d'activités sont établis selon la norme IFRS 8 "Operating Segments". Des changements de règles d'évaluation et d'allocation ont été approuvés par le Conseil d'administration du 29 avril 2016. En application de l'article 9 du code ferroviaire précité, à partir de l'exercice 2015, pour tous les services minimaux auxquels les exploitants doivent donner un accès de manière non discriminatoire (communément dénommés « Rail related services »), il doit être tenu des comptes séparés, y compris des bilans, des comptes de résultats et des flux de trésorerie séparés.
3. Depuis le 1er janvier 2014, le groupe SNCB a été réformé via entre autres une fusion entre la SNCB Holding et l'ancienne SNCB. Cette réforme a donné lieu à d'importants changements dans l'organisation. Suite à cela, les comptes par secteurs d'activités 2014 et 2015 n'ont pas de lien avec les rapports sur les comptes sectoriels publiés en 2013.
4. Lors de la répartition de la dette en application de l'article 5 de l'arrêté royal du 7 novembre 2013 portant réforme des structures de la SNCB Holding, d'Infrabel et de la SNCB, il a été fait abstraction de l'origine des dettes financières nettes au 31 décembre 2013. Jusqu'au 31 décembre 2013, il était possible de suivre la ventilation de la dette totale entre les différents secteurs d'activités de la SNCB Holding via les tableaux de flux de trésorerie du groupe SNCB en application de l'article 94 du contrat de gestion liant la SNCB Holding et l'État belge. À cet égard, une distinction était opérée entre la dette d'ABX (1,85 milliard EUR), d'autres dettes commerciales (0,49 milliard EUR) et les dettes afférentes aux missions de service public (0,95 milliard EUR). Par manque de clarté quant à son origine, la partie de la dette financière nette transférée à la SNCB a été intégrée dans un secteur distinct « dette historique ». A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, chaque secteur supporte l'évolution de cette dette en fonction de ses cash flows.
5. Des transferts substantiels entre les secteurs au niveau bilantaire suite aux analyses internes réalisées en 2015 (terrains, bâtiments, provisions pour assainissement des sols, dettes sociales et dettes relatives aux avantages au personnel) ont conduit à retraiter les comptes par secteurs 2014. Les annexes aux comptes annuels reprennent dès lors également des comptes de bilan et de résultats 2014 retraités.

6. La comptabilité par secteurs d'activités est en partie fondée sur l'emploi de clés de répartition basées sur divers paramètres. Les hypothèses sous-jacentes à ces clés de répartition comprennent des éléments d'incertitudes.
7. L'allocation de certains postes bilantaires entre les secteurs doit encore être analysée plus avant, afin d'obtenir une classification plus précise.

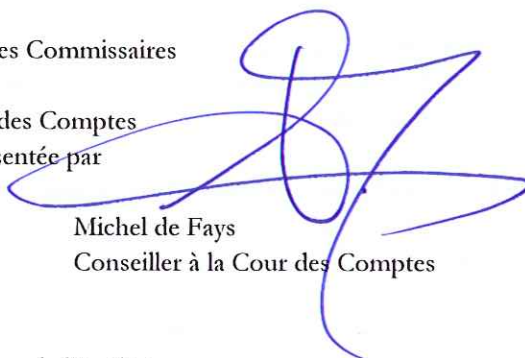
Bruxelles, le 11 mai 2016



Rudi Moens  
Conseiller à la Cour des Comptes

Le Collège des Commissaires

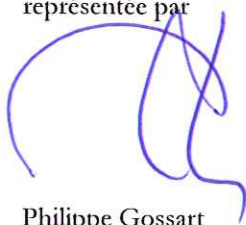
La Cour des Comptes  
représentée par



Michel de Fays  
Conseiller à la Cour des Comptes

Les membres de l'Institut  
des Réviseurs d'Entreprises

Mazars Réviseurs d'Entreprises SCRL  
représentée par



Philippe Gossart  
Réviseur d'Entreprises

Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL  
représentée par



Ria Verheyen  
Réviseur d'Entreprises